XXXe ANNÉE. 1re LIVRAISON. 1er JANVIER 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURES

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés recevront dans ce numéro une planche spéciale de grandes têtes coiffées, en plus de notre planche habituelle de coiffures.

Des planches semblables seront publiées désormais chaque hiver pendant les mois des bals et soirées.

Nos abonnés comprendront facilement toute l'importance de cette amélioration.

Adieu à la vieille année, salut à 1864. L'une emporte quelques bons souvenirs pour les uns, de bien mauvais jours pour d'autres; quant à la nouvelle arrivée, ce sont les mains chargées de présents qu'elle se présente à nous. Par les plus beaux rêves elle trouble le sommeil des petits enfants, se voyant déjà posseseurs de mademoiselle Peau-d'Ane, d'une jolie trousse de parfumerie, une belle poupée marchant et parlant comme une grande personne, ou bien encore d'un régiment et d'une forteresse, d'un mobilier lilliputien en laque de Chine, enfin de mille trésors du

même genre. Dames et jeunes filles ont aussi leurs rêves : quelques-unes souhaiteront de recevoir une belle jardinière ornée de fines sculptures, un coffret couvert de riches incrustations pour recéler dentelles ou bijoux, ou bien encore un coquet sachet où seront blottis quelques-uns des élégants mouchoirs de la maison Chapron; du reste, comment ne les désirerait-on pas? ils sont à *nul autre pareils*, ils sont coquets et charmants comme une jolie femme, et parés avec un goût exquis et inimitable, dont Chapron, en vrai spécialiste, a seul le secret. M[lle] Noéline de V..., fillette de quinze ans, ne songe plus, depuis quelques jours, qu'aux jolis bijoux, aux riches parures qu'elle a admirés dans la maison Ménard et Saivres. Tantôt elle rêve d'un bracelet ruban, traversé de place en place par un cordon de brillant, ou bien d'un large ruban d'or fermé par une riche applique de brillants et de perles fines. En passant en revue tous ces joyaux, elle soupire, car elle n'a que quinze ans, et il faut être *madame* pour porter le brillant; mais le sourire renaît sur son visage, car, au milieu de ces visions, il lui apparaît colliers, myosotis composés de turquoises avec perles fines pour calice; puis colliers de corail rose, boucles d'oreilles en corail avec pendants enchâssés d'un filet d'or mat; puis des bagues : oh! les jolies petites bagues de jeune fille, émaillées bleu de ciel, ayant au milieu une croix incrustée de diamants, ou bien la première lettre de son nom; une autre bague simplement composée d'un rubis fixé entre deux perles; puis viennent aussi de ravissantes croix bleues lapis avec perles fines aux quatre coins et rose au milieu; des croix de turquoise, de grenat. Enfin, différents modèles, tous plus jolis les uns que les autres, et qui font véritablement honneur à la fabrique de MM. Ménard et Saivre.

Bien des jolies femmes convoitent en secret un de ces sacs coquets où le nom de *Siraudin* scintille en lettres de brillants, et où de fort bons diables de toutes couleurs sont emprisonnés. Ces sacs sont tous parés comme une élégante; les uns sont en demi-toilette, en toilette habillée, toilette du soir et de promenade; passementerie, chenille, forment les ornements de ces sacs.

Sa Majesté, notre toute gracieuse Impératrice, est revenue de Compiègne; lorsqu'elle n'est pas à Paris, on aime peu à danser, aussi les salons ne s'ouvrent réellement que dès son retour dans notre bonne ville. Bals et fêtes de tous genres vont donc se succéder sans interruption. Le talent de Leroy va plus que jamais être mis à contribution, car lui seul sait étudier le genre de coiffure le plus harmonieux; puis il crée sans cesse du nouveau, et du nouveau si charmant que toute femme, un peu femme, c'est-à-dire désireuse de plaire, fait demander Leroy, qui, en un instant, réalise les rêves les plus ravissants échappés de son imagination inventive. Pour une beauté un peu chiffonnée, rien n'est plus coquet que la coiffure Watteau avec touffe de fleurs sur le côté, touffe de fleurs derrière, inclinée du côté opposé, et sur le côté, un ruban passé parmi les coques de cheveux semblent réunir entre elles ces deux touffes de fleurs. Parmi les préparations rehaussant d'un éclat ravissant, surtout le soir, la beauté du teint, je puis en toute sécurité recommander à mes lectrices le blanc et le rouge d'Asie, composés par M. Chapellier-Blain, chimiste et fournisseur des théâtres.

Jusqu'alors, bien des cosmétiques du même genre ont paru au nombre des mille articles de parfumerie; mais des cosmétiques nuisibles mélangés de plomb, sont de ceux auxquels je fis dernièrement allusion lorsque je reprochai à quelques jolies élégantes de se servir de bland ou de rouge. Le blanc et le rouge d'Asie ne peuvent nullement abîmer la peau; plusieurs de nos grands artistes lui donnent depuis longtemps leur préférence; ces deux préparations pâteuses, d'une très grande affinité, d'un emploi prompt et facile, ne donnent aucun lustre et aucune irritation à la peau; pour la ville, il suffit de les étendre avec le bout du doigt sur le visage, puis de les y

étendre avec un linge pour donner à la peau un velouté rose et blanc, d'un merveilleux effet, qui prêtent à la beauté d'une femme en toilette de bal un charme indescriptible. On porte encore beaucoup de coiffures formées d'une torsade de tulle s'enroulant autour d'un rouleauté de velours, retenant sur le côté du front une tête de plume avec aigrette de velours posée au pied ou un papillon en nacre. La plume se remplace parfois avec une touffe de fleurs; le cactus est très en vogue, on le transfigure en toutes couleurs : il y a des cactus bleu de Chine, rose vif, groseille, enfin de toutes nuances. On portera encore beaucoup de robes en tarlatane blanche, ornées de ruches rehaussées de dentelle noire, et décrivant les plus capricieux contours. Parmi les toilettes nouvellement exécutées, je citerai, pour soirée, une robe de moire antique mauve rosée; le bas de la jupe est garni par des bouillonnés en crêpe de la même nuance, des touffes de boutons de roses sont posées çà et là parmi les plis du crêpe. Un volant d'application d'Angleterre, légèrement froncé, est posé au-dessus de cette première garniture et remonte un peu en tunique sur le côté, où se trouve encore une touffe de boutons avec une grosse rose au milieu ; un cordon de boutons de roses serpente à la tête de cette dentelle parmi une ruche chicorée en crêpe mauve. Le corsage est uni, à pointe, et les manches courtes sont également garnies de bouillons en crêpe et de dentelle blanche, accompagnés par des touffes de fleurs. La coiffure se compose d'un pouffe en roses mousseuses, posé sur le côté gauche du front; une dentelle semblable à celle de la robe tourne derrière, et va rejoindre devant, sur le côté, les fleurs au moyen d'un cordon en boutons de rose : deux épingles en diamant retiennent cette dentelle. La sortie de bal de cette toilette genre Pompadour, est en cachemire blanc doublé de satin et garni de cygne ; une riche broderie noire et or, d'un effet très original, encadre ce vêtement, vers le bas, autour des entournures et le bas des manches.

Pour jeune fille, voici la description de ravissantes toilettes. Une première robe est en tulle blanc posé sur un dessous en taffetas blanc ; le bas de la jupe est garni, jusqu'à la hauteur des genoux, par des bouillonnés de tulle posés en biais et formant losange, dans chaque coins desquels se trouve une rosace, ayant au milieu une paquerette rose en velours. Le corsage, en taffetas blanc, est drapé de tulle et des mêmes groupes roses; les manches sont bouillonnées de tulle dans le même style. La coiffure est composée d'une couronne de paquerettes en velours, interrompue presque au milieu par une touffe des mêmes. Cette coiffure est complétée par une résille en velours, formant une foule de petits croisillons; la résille, dite genre Figaro, est très petite et ne soutient qu'à moitié les cheveux tournés en coques derrière. Pour accompagner cette toilette, on avait fait faire une sortie de bal en peluche rose, doublée de taffetas blanc, et entourée d'une cordelière en chenille rose, qui revient vers l'encolure retenir le vêtement ; cette cordelière se termine par des glands en chenille.

Une seconde toilette, pour jeune fille, se compose d'une première jupe en taffetas blanc, garnie par trois rangs de ruches en tulle ; une seconde jupe, formant tunique, est à traîne, en crêpe bleu azuline, garnie d'un volant en blonde venant aboutir à la hauteur de la jupe de taffetas blanc. Le corsage est blanc, décolleté carrément, puis orné du haut avec des ruches en crêpe bleu et en crêpe blanc. Une ceinture corselet pointue, très basse et en velours bleu, entoure la taille ; trois pans en velours, faisant suite au corselet, retombent sur la jupe blanche ; le corselet, ainsi que les pans, sont bordés d'une ruche de blonde blanche très fournie. Les manches courtes sont ornées de ruches en crêpe bleu et blanc ; sur chacune on pose une belle épaulette en chenille bleue et blanche, tombant à la suite d'un léger médaillon en chenille. La coiffure est composée d'une couronne de camélias blanc et d'anémones en velours bleu. Le manteau, sortie de bal, est en pe-

luche blanche, bordée d'une tresse en chenille bleue, des revers bleus piqués ornent les manches.

Parmi les modèles de chapeaux nouvellement créés, je recommande à mes lectrices ces modèles ainsi composés : Le premier est en velours rose tendre ; la passe est garnie tout autour d'une blonde blanche et d'une ruche en marabout blanc ; sur le côté gauche, trois têtes de plumes blanches entourent un colibri à gorge vaste. Le bavolet est également en velours bordé d'une blonde et d'une ruche en marabout. Dans l'intérieur de la passe, des liserons en velours blanc sont fixés parmi un coquillé de blonde blanche.

Un second modèle est en crêpe blanc, orné d'un apprêt à trois pointes; rejoignant la passe et tournant sur le bavolet ; cet apprêt est brodé en perles de jais blanc et entouré d'uue blonde blanche à larges dents ; un biais en taffetas blanc orne la partie de crêpe brodé en perles ; le fond de la calotte est également brodé de même. Sur le côté de la passe on pose une touffe de fruits à boules tombantes en velours ponceau ; dans l'intérieur, même ornement et frange de jais blanc au bord de la passe tombante sur le front seulement.

Un troisième modèle est en velours royal blanc, orné, vers la passe et sur le bavolet, par une bande de peluche rose découpée capricieusement, montée en tuyautant légèrement, et entourée d'une belle dentelle Chantilly à larges dents du côté tombant sur la calotte et sur le bas du bavolet ; de larges églantines en peluche rose sont posées sur le côté de la calotte. Dans l'intérieur de la passe, on pose les mêmes fleurs.

Les toilettes d'enfants se font généralement en étoffe écossaise ; la popeline est particulièrement adoptée.

J'ai remarqué, pour petite fille de quatre ans, une jolie robe à petits carreaux verts et bleus, avec jupe à bord découpé à dents arrondies, ornées par un petit velours noir zéro, au-dessus duquel trois rangs du même velours sont posés. Le corsage est décolleté carrément, découpé et orné de même que le bord de la jupe ; les petites manches sont très courtes, plates, découpées au bord et reversibles l'une sur l'autre, ce qui fait qu'il n'y a pas de couture sous le bras. Avec cette robe, on met, comme de coutume, la chemisette à plis suisses avec manches longues en nanzouck, à poignets brodés et ruchés d'une petite valencienne.



Un petit chapeau rond en velours noir accompagne cette toilette; une plume noire orne ce chapeau, une aigrette en velours écossais vert et bleu est posée au pied de la plume.

Une autre robe fort jolie pour petit garçon-bébé de trois ans est en velours noir, très décolletée, une frange en chenille de soie écossaise, blanche, ponceau, etc., forme berthe autour du corsage. Une tresse de même chenille est fixée au-dessus de l'ourlet de la robe, et sur les poignets des tous petits bouillons formant manche courte. Une mignonne rotonde en velours noir entourée de chenille, comme la robe, complète cette toilette; un chaperon en velours noir, de forme écossaise, et entouré de velours écossais, accompagne cet ensemble. On porte avec cette robe des guêtres ponceau.

Comme confection, les enfants, comme leurs mamans, portent des paletots en draps velours dans les nuances cuir, gris lilas et gris cendre.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES GRAVURES.

—

PLANCHE DE SOIRÉE

Coiffure Pompadour, ornée de roses et de ruban bleu. — Les cheveux sont relevés en racines droites sans séparation ; de chaque côté, près de l'oreille, on laissera une partie de cheveux pour faire les trois boucles roulées qui accompagnent le devant de la coiffure.

Derrière, cheveux attachés et séparés en deux parties : la première roulée en dessous,

l'autre en sens inverse. Ornement de roses en forme d'aigrette et ruban chiffonné, ainsi que l'indique la gravure.

Coiffure de fantaisie, ornée de velours noir et de coquillage de nacre. — Les cheveux sont demi en pointe, se prolongeant derrière l'oreille ; le bandeau séparé à mi-tempe ; la partie basse roulée sur elle-même, de façon à former un bandeau dégageant les tempes et se continuant derrière l'oreille, où il forme coque. L'ornement, en forme de diadème, est placé d'abord, puis l'on relève une première mèche de cheveux par-dessus une bande de velours, que l'on fait reparaître au-dessus d'un autre bandeau.

Derrière, les cheveux sont attachés et séparés en deux parties : l'une est tressée en trois avec une bande de velours, l'autre forme le chignon, au-dessus duquel on fait passer la natte.

J. SYRET, *professeur.*

—

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES (TRAVESTISSEMENTS)

Coiffure de fantaisie (n° 1). — Devant, racine droite, sur laquelle on échelonne une masse de petites frisures neige. Derrière, chignon moderne.

Coiffure à la déesse du jour (n° 2). — Devant, un diadème en or, surmonté de pièces d'or, que l'on met sur le front avant de faire la coiffure de cheveux. Il faut ensuite relever les cheveux entre chaque interstice, et en former autant de petits bandeaux en racine droite ; sur les côtés, faire quelques coques ou frisures pour accompagner ; derrière, une grosse bourse ; toute la coiffure doit être poudrée or.

Coiffure poudrée, style Marie-Antoinette (n° 5). — Devant, racines droites ondulées, avec boucle à l'extrémité des cheveux et une boucle accompagnant le cou. Derrière, chignon Louis XVI, composé d'une grosse coque, que l'on termine par une natte ou une torsade, qui se trouve arrêtée par un nœud de ruban posé sur le sommet de la tête.

Ornementation : diamant entouré de perles fines posé du côté gauche ; au-dessus de cette coiffure, on pose un pouff en gaze, qu'on surmonte d'une aigrette de plume d'autruche.

A. RANDON, *professeur*

—

SOIRÉES

Coiffure n° 3. — Nouer les cheveux par derrière ; en prendre la moitié, et ajouter des cheveux suffisamment pour former une grosse natte. Partager les cheveux du devant en deux parties ; former premièrement le bandeau du haut ; faire passer la natte en diadème, puis repasser le bandeau de dessous au-dessus de la natte ; faire venir le bout de la natte ; garnir derrière le bandeau du côté droit. Avec la seconde partie des cheveux de derrière, former deux coques croisées, une tombante et l'autre montante, qui coupent une touffe de boucles légères. Un pouff de fleurs avec deux légères traînées, une garnissant le côté gauche, et l'autre, plus courte, formant un courbe entre les boucles et les deux coques.

Coiffure n° 4. — Natter les cheveux en trois par derrière ; trois nattes formées de cheveux lisses et crépés, et ayant ensemble la forme d'une seule coque de cheveux lisses garnissant les côtés, et faisant passer la mèche des cheveux de derrière autour du peigne. Partager les cheveux de devant en deux ; tourner le bandeau du haut du côté de la figure et le remonter jusqu'à la raie ; relever le bandeau du bas et le fixer au même point que le premier ; faire passer les quatre bouts des bandeaux au milieu en avant, et former ainsi les petites coques. Un pouff de roses avec une plume ; un velours plissé, partant du pouff, traverse la tête en formant un léger courbé, et au bout une rose qui revient sur le côté.

NOIRAT, *professeur.*

CLOTURE DES COURS DE COIFFURE

Les cours de coiffure viennent de se terminer par de brillantes soirées de concours, où nous avons vu avec plaisir l'assistance se montrer plus empressée à chaque nouvelle séance ; ce qui prouve combien est vif l'amour de notre art et le désir de chacun de se tenir au courant de tout ce qui l'intéresse. Quoi de plus intéressant, en effet, que ces soirées où l'on peut apprécier le talent et le goût des élèves qui se disputent les récompenses. Les trois écoles de coiffures ont adopté pour leurs concours le système inauguré l'an dernier par M. Robert, qui consiste à faire exécuter, par des professeurs étrangers à l'école, un modèle de coiffure que les élèves doivent reproduire. MM. Baumont et Durand ont cependant jugé à propos de partager les leurs en deux parties : la première, avec coiffure d'après modèle; l'autre, pour les coiffures de fantaisie. La raison de ces deux genres de concours me paraît une excellente idée ; car, s'il est bon de juger de la capacité des élèves en leur donnant un modèle auquel ils ne soient pas préparés, il ne faut pas oublier que, dans leurs jeunes têtes naissent souvent de bonnes idées, qu'il ne faut pas empêcher d'éclore en les privant de la seule occasion qu'ils aient de les faire connaître.

La soirée de M. Baumont, qui a eu lieu la première, a été aussi une des plus belles. Les élèves étaient peu nombreux ; mais nous avons eu une série de très jolies coiffures exécutées par les professeurs. A huit heures, les élèves commencèrent a coiffer pour le concours de fantaisie, et s'y distinguèrent par la bonne exécution de coiffures simples et le bon goût de leur ornementation. Le jury décerna le prix d'émulation (médaille d'or), avec une majorité de neuf voix sur treize, à une charmante coiffure composée de trois bandeaux de chaque côté, et d'un double nœud derrière; une branche de roses, fort bien placée, donnait à cette coiffure un cachet de bon goût que le jury a justement apprécié. M. Randon et moi fûmes désignés pour exécuter le modèle du second concours ; le hasard voulut que nous fîmes à peu près la même coiffure : une Pompadour accompagnée de trois boucles derrière l'oreille, avec chignon relevé ; cette coiffure, d'une exécution facile, ne fut cependant pas reproduite d'une façon bien satisfaisante. L'élève qui a remporté le prix, ne l'a dû qu'à l'ornement, qui était de très bon goût : une aigrette avec plume blanche et nœud de rubans bleus étaient très coquettement disposée.

M. Lasseray, qui présidait le jury, en a sagement dirigé les opérations. Nous le félicitons ici des bons conseils qu'il a adressés aux élèves.

« Ne croyez pas, leur a-t-il dit, que ces diverses récompenses constatent le plus haut degré où l'on peut arriver dans l'art si fécond de la coiffure; ce ne sont que des encouragements à marcher avec plus de puissance dans la voie que vous devez parcourir. » Je regrette de ne pouvoir reproduire en entier ces bonnes paroles, qui ont été accueillies par de chaleureux applaudissements. La séance se termina par l'exposition des coiffures, qui se fit avec un ordre que l'on voudrait voir plus souvent. Huit jours après, nous assistions à la soirée de l'école Dufour et Robert; le programme, où figurent les noms des professeurs les plus connus, nous promettait une de ces belles soirées auquel M. Robert nous a habituée. Deux médailles d'or étaient destinées au concours, dont MM. Dondil et Leblond firent les modèles avec la dextérité et le bon goût qui les distinguent. Les dix-sept élèves qui se disputèrent ces récompenses reproduisirent leurs coiffures d'une façon tout à fait remarquable : aussi, le jury fut-il très embarrassé de faire un choix parmi tant de perfections.

Un premier tour de scrutin donna à peu près un nombre égal de voix à cinq coiffeurs ; un second tour donna identiquement le même résultat; le cas devenait embarrassant, une seule coiffure avait deux voix de plus, devait-on lui décerner le prix ou passer à un troisième ballotage? les uns étaient pour, les autres contre. Le public et le jury se divisent en deux camps qui ne voulaient pas céder ; chacun donnait son avis; ce fut pendant un

instant un tumulte étourdissant, que l'on eut beaucoup de peine à apaiser. Enfin, par un troisième vote, le nº 8, qui chaque fois avait eu deux voix de plus, obtint une majorité de neuf voix sur dix-sept, le prix lui fut décerné, au grand contentement du public, qui approuva le choix du jury par ses applaudissements.

Le second prix ne fut également donné qu'après deux tours de scrutin. Tous ces votes, qui auraient pu être abrégés de moitié, ne se terminèrent qu'à minuit moins dix minutes. Les portes devant être fermées à minuit, on n'espérait plus voir coiffer les professeurs, qui se mirent pourtant bravement à l'ouvrage; que faire, hélas! en si peu de temps? A peine les cheveux étaient-ils démêlés, que l'on commençait à éteindre le gaz; trois coiffeurs seulement purent exécuter avec une habileté incroyable, mais ne purent être admirés au milieu de la débandade générale et de l'obscurité; c'est ainsi que se termina cette soirée, dont la meilleure partie ne put être exécutée par suite des longs retards apportés dans l'organisation du jury. Une foule considérable, composée surtout de dames et de jeunes gens que l'amour de la danse plus que celui de l'art avait attirés, se pressait, huit jours plus tard, au concours de l'école Durand, qui s'est terminé par un bal de nuit. M. Durand a le monopole de ces sortes de soirées, auxquelles il s'entend très bien. Son concours, le plus important par le nombre des élèves qui y ont pris part, et la valeur des prix offerts, n'eût laissé rien à désirer si le jury eût été composé autrement que par des gens pour la plupart inconnus, et dont le bon goût en coiffure a paru très contestable. La première partie du concours eut lieu d'après une charmante coiffure de M. Desmarest; cette coiffure, bien appropriée à la circonstance, fut exécutée plus ou moins fidèlement par vingt-trois concurrents, pour lesquels il y avait quatre prix qui furent vivement disputés. On attendait avec impatience le second concours, pour lequel étaient réservés cinq autres prix, au nombre desquels figurait le grand prix de 100 fr. Ici, la fantaisie avait le champ libre, et nous pûmes nous convaincre que de très bonnes idées auraient été étouffées si l'on eût supprimé ce mode de concours; malheureusement, il eût fallu un plus grand nombre de récompenses pour quo le jury se décidât à couronner les meilleurs modèles. Vu la grande quantité d'exécutants, les professeurs travaillèrent en même temps que les élèves, ce qui fit que la plupart de leurs coiffures passèrent inaperçues. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de mentionner une très jolie poudre Marie-Antoinette d'un jeune professeur, et une charmante coiffure de soirée d'un très bon goût, faite par M. Vachet fils; deux autres coiffures poudrées furent également remarquées par leurs extravagances : il m'est impossible d'assigner une époque à ces coiffures, que des confrères indulgents comparèrent à des biscuits de Savoie à côtes surmontés d'une brioche ornée de panaches de corbillard. En somme, cette soirée, qui s'est prolongée jusqu'à quatre heures du matin, a été très brillante.

Nous donnons ci-après les noms des élèves couronnés, où l'on remarquera avec plaisir que plusieurs jeunes gens, qui, l'an dernier, avaient obtenu des récompenses secondaires, en ont remporté de plus élevées, grâce à leur persévérance au travail.

ÉCOLE BEAUMONT.

Prix unique d'émulation, médaille d'or, M. Allard.
Prix de Belgique, médaille d'or, M. Vaillant.
1re *classe*, 1er prix, médaille d'argent, M. Vaillant, déjà nommé.
2e prix, MM. Delécolle.
Accessit, Pradanoff.
2e *classe*, 1er prix, Golbin.
2e prix, Pidoue.

ÉCOLE ROBERT.

Prix du bureau, médaille d'or, M. Puyregun.
Prix de Belgique, médaille d'or, M. Gray Henri.
1re *classe*, 1er prix, médaille d'argent, M. Puyregun, déjà nommé.
2e prix, méd. d'argent, M. Villate.
3e prix, méd. bronze, M. Palmésa.
2e *classe*, 1er prix, méd. bronze, M. Desprunaux.



2e prix, méd. bronze, M. Mesgerlier.
3e prix, — — M. Réautte.

École Durand.

Prix Durand, MM. Lafortas.
— Hamon, Marius Delaux.
— Belge, Allard, déjà nommé.
— Lefrançois, Barthélemy.
— Durand, Brault.
— Nésac, Wind.
— Lecornu, Lelomer.
— Godun, Brault, déjà nommé.
— Pallette, Barthélemy, déjà nommé.

J. SYRET.

THÉATRES

—

Opéra. — Reprise de *Moïse*. — Cette reprise d'un chef d'œuvre a été ce que l'on attendait, et rarement spectacle plus grandiose fut offert à l'admiration du public. Nous avons assisté hier à une merveilleuse fête dont les annales de l'Opéra conserveront le souvenir. Un succès pareil illustre un théâtre et honore le public. S'il est glorieux pour l'Opéra d'avoir entouré de cet éclat une œuvre de cette valeur, il est également glorieux pour le public de l'avoir si bien comprise et de l'avoir applaudie avec tant d'enthousiasme.

Tout est dit sur *Moïse*, et nous n'avons pas la prétention de nous livrer, à cette heure avancée, à une appréciation que nous ne pourrions d'ailleurs développer qu'à l'aide de redites parfaitement inutiles. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en proclamer l'immense succès, de rendre justice aux artistes et à l'administration de l'Opéra. L'exécution a été magnifique, la mise en scène est d'un goût et d'une splendeur au-dessus de tout éloge. On se ferait difficilement une idée de l'attitude pleine d'admiration et de respect du public en présence de ce splendide monument de l'art musical. L'auditoire était à la fois enthousiasmé et ému. Toute la salle battait des mains, tous les cœurs étaient remués, tous les yeux étaient ravis

La reprise de *Moïse* est sans contredit un des grands événements de cette saison. Les artistes de l'Opéra ont été à la hauteur de l'œuvre dont l'interprétation leur était confiée. Tous, sans exception, ont une part à réclamer dans la gloire de ce grand et pur triomphe. Obin, chargé du rôle de Moïse, a donné à son personnage une physionomie pleine de grandeur et de majesté. Il est impossible de chanter avec une expression plus pénétrante, avec une autorité plus souveraine. Faure a dit le rôle de Pharaon avec un style magistral et une magnifique voix. Il a été rappelé après le duo du deuxième acte, dans lequel il avait Warot pour partenaire, qui, lui aussi, a eu des accents pleins de suavité et de charme.

Mlle Marie Battu a fait un début éclatant dans le rôle d'Anaï. Sa voix émouvante et agile, sa méthode si pure, son chant vigoureux et flexible ont décidé son succès dès les premières notes qu'elle nous a fait entendre. Mlle Battu, qui ne s'était encore révélée que dans le répertoire italien, est dès aujourd'hui une de nos premières cantatrices françaises. On ne dit pas avec plus de netteté, de charme et de correction. Mlle Battu avait à lutter contre le souvenir encore récent de Mme Bosio; et ce danger ne l'a nullement effrayée; cette vaillance a été pleinement justifiée par son talent.

Jacques Durand.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, no 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 8, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, no 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron 5.



Janvier 1864

LE BON TON

J^AL DE MODES

64, Rue Ste Anne, Paris.

N°s 1, 2 et 5 par Mr Randon, Professeur, 54 Rue de Seine.

N°s 3 et 4 par Mr Noirat, Professeur, Rue N^ve des Capucines, 7.

———·———

On s'abonne à l'Administration, 64, Rue Ste Anne, Paris.

…r du Hasard, 6



LE BON TON

1er Janvier 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne. 64. à Paris.

XXXe ANNÉE. 2e LIVRAISON. 1er FÉVRIER 1864.



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURES

MALGRÉ la gelée, qui suspend ses cristaux au bord de ses toits, les plus jolies roses nous apparaissent, revêtues de leurs plus fraîches couleurs. Tout comme au mois de juin, il serait, en ce moment, possible de former charmants bouquets des champs ou de jardin.

Oui, mes chères lectrices, les plus ravissantes fleurs voyagent sans avoir à craindre la trop rigoureuse saison, car elles ne sont que l'image, parfaitement reproduite dans les ateliers de Guélot, des fleurs de printemps ou d'été nées dans nos parcs et nos prairies; elles voyagent sur la tarlatane, le crêpe, le tulle ou la gaze, et, toutes frileusement, se cachent sous de coquettes sorties de bal, garnies de cygne, dans la maison Lolley Serveille, où j'ai dernièrement remarqué, pour garniture de manteaux en velours, un choix fort beau de martre-zibelines du Canada, puis de tous mignons manchons d'Astracan.

Cette dernière fourrure est surtout très en vogue pour orner les confections de deuil, sur les coutures et au bord desquelles on la pose par petites bandes larges comme un ruban n° 5, de même que vers le bas des manches où ces bandes tracent le contour d'un parement simulé. Chez Saran, *A la Scabieuse,* plusieurs manteaux en drap-velours, gris, violet monseigneur ou noir, sont ainsi garnis; du reste, dans cette

maison, le deuil ou demi-deuil y est interprété de la façon la plus distinguée.

Une variété immense de tissus en laine se présente à nous; puis des soieries magnifiques ou simples, à volonté.

Pour toilette demi-deuil de soirée, j'ai admiré un taffetas blanc d'un charmant effet, semé d'étoiles noires; puis un autre semé de fleurettes mauves ou à mille raies pékin mauve. Dans les ateliers de confection de la *Scabieuse*, une robe de ce genre vient d'être exécutée; au bas de la jupe, on avait disposé deux ruches chicorée en taffetas mauve, formant des ondulations entrelacées d'une dentelle Chantilly. Le corsage était décolleté, coupé à pointe devant et à toute petite basque carrée derrière; un tuyauté en taffetas mauve bordait le bas de ce corsage, un fichu genre paysanne d'Auvergne complétait l'ornement du corsage. Ce fichu était formé simplement d'une draperie en tulle illusion, pincée au milieu du dos et sur chaque épaule; les fronces se trouvaient cachées par une petite ruche chicorée. Une dentelle Chantilly encadrait ce fichu noué négligemment devant, et retenu par une riche agrafe de jais, également choisie chez Saran; un riche collier Cléopâtre, également en jais, complétait cette parure.

Sur les cheveux, la même personne portait quelques violettes de Parme accompagnées de dentelle.

Une robe en taffetas blanc à étoiles noires était, sur chaque couture des lés de la jupe, ornée d'un coquillé de dentelle de Chantilly tournant autour de quelques bouquets de simples violettes échelonnées de place en place; arrivé au bas de la jupe, le coquillé de dentelle, toujours mélangé aux violettes, traçait une large dent arrondie entre chaque lé. Le corsage était coupé à la façon bernoise, et traversé sur chacune des trois coutures du devant par un coquillé en dentelle pareil à ceux de la jupe, et coupé par trois touffes de violettes; le haut de ce corsage se terminait par une draperie en tulle.

La coiffure, assortie, se composait d'une touffe de marabout, ayant au pied un bouquet de violettes avec étoile de brillants au milieu.

Comme toilette de ville, je citerai une robe de moire antique violet monseigneur, garnie, au bas de la jupe, par un grillage formé en chenille noire. Le corsage à pointe gilet en taffetas noir, devant, forme veste Figaro, finissant en mourant sous les entournures, et se terminant derrière en postillon basque.

Une autre toilette était en pou-de-soie gris, garnie au bas de la jupe par une ondulation de dentelle Chantilly, ayant à la tête une ruche chicorée en taffetas gris. Le corsage était à taille ronde avec pinces très basses; autour de l'entournure des manches, une légère ruche en taffetas se trouvait fixée, puis à la suite, une dentelle noire formait jockey. Cette manche, demi-ajustée et à coude, était fendue carrément du bas, puis garnie de dentelle.

Dans les ateliers de Saran, *A la Scabieuse*, vous le voyez, mes chères lectrices, il se crée de toutes gracieuses et élégantes toilettes; la confection des manteaux y reçoit aussi une bien grande extension. A part les manteaux de deuil, pour lesquels la maison Saran s'est acquis une réputation bien méritée, les dames peuvent y trouver, soit en soie, en velours ou en drap, des vêtements qui, tout en excluant le caractère excentrique que certaines maisons affectent, auront toujours ce cachet si comme il faut et de bon goût particulier aux jolies nouveautés de *la Scabieuse*.

Pour compléter la grâce d'un corsage et de toute une toilette, il est deux choses qu'il est indispensable de bien choisir : le corset et la sous-jupe à ressorts.

Le premier, c'est chez Josselin que vous le trouverez. Rien n'est plus coquet et charmant comme ses délicieuses et inoffensives miniatures de corsets. Josselin, dont le nom est depuis longtemps connu dans plusieurs cours étrangères, a étudié scrupuleusement les moindres mouvements, et la cause de ces langueurs souvent mortelles des jeunes filles ou des jeunes femmes; puis, d'après

ses observations, il a créé, pour les unes, le *corset Médicis*, pour d'autres, le *corset suissesse*, modèle très commode pour accompagner les toilettes de bal qui demandent un corset très bas, presque un simple simulacre ; puis, vient ensuite le *corset andaloux*, le *corset impératrice* en soie grise, et la ravissante *ceinture mignonne*. Toutes ces ingénieuses créations, complétement en rapport avec les pulsations du corps, ne peuvent en rien nuire à la santé : du reste, l'éloge le plus sérieux qu'on en puisse faire, n'est il pas tout entier dans la signature de Josselin? Il en est des corsets comme de toute œuvre véritablement complète.

Il en est des jupons comme des corsets, ce n'est qu'après une étude toute spéciale que l'on est parvenu à créer un modèle gracieux et vraiment indispensable, surtout pour accompagner les robes à traîne, qui sont plus que jamais à la mode. Parmi tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour en ce genre d'article, c'est le jupon *multiforme* qui véritablement mérite la prédilection que nos élégantes lui accordent.

Ce jupon donne une grâce ravissante aux toilettes ; s'il fait un temps pluvieux, on a l'avantage immense de n'en être nullement embarrassée, car, au moyen d'un lacet passé dans plusieurs suites d'œillets qui le traversent trois ou quatre fois du haut en bas, on peut le relever aussi facilement que les robes.

Le jupon *multiforme* obtient un succès immense : pour soutenir les manteaux de cour, rien n'est plus élégant. Derrière, sa pente descend d'une façon simple et charmante tout à la fois ; devant, le jupon *multiforme* ne produit aucun de ces vilains et ridicules effets si communs aux sous-jupes ordinaires.

Pour soutenir les toilettes légères ou les robes de foulard, il est nécessaire, surtout, d'avoir un jupon d'une coupe élégante comme le modèle si ingénieusement combiné, que je recommande tout particulièrement à mes aimables lectrices.

Une vogue soutenue s'est attachée aux robes de foulard, et cette vogue durera longtemps, je puis l'affirmer, car elle est, à juste titre, motivée par les qualités sérieuses de cette étoffe, dont on trouve un choix particulièrement bon et coquet aux magasins de la *Colonie des Indes*, qui vient de faire fabriquer tout spécialement, pour les toilettes de soirée de jeunes filles, une variété toute gracieuse de foulards blancs à légers semés de fleurettes mignonnes. Ces robes se garnissent de rubans, de ruches en taffetas découpé ou de biais, assorties à la nuance de la fleurette ou du fond si le foulard compose une toilette de ville, pour laquelle on emploie de préférence beaucoup de *Schangaï* uni ou quadrillé. Ce foulard, plus étoffé que l'autre, établit avec lui presque la même différence qui existe entre la moire et le taffetas ; seulement, il peut également servir pour les deux saisons. Au magasin de la *Colonie des Indes*, j'ai remarqué particulièrement la grande variété de nuances magnifiques que l'on est parvenu à produire sur ce genre de tissus soyeux, de nuances précieuses, surtout pour leur solidité, et admirablement réussi comme tons flatteurs aux regards.

J'ai dernièrement été tout émerveillée par une coquette toilette de jeune fille, ainsi composée : La première jupe était en tarlatane blanche, garnie en bas par trois volants montés à plis et avec ourlet, ayant un ruban rose rosé en satin passé à l'intérieur, et passant de place en place par petites boucles plates ; au-dessus de cette première jupe, il en retombait une seconde en foulard blanc, semé de fleurettes bleues et relevée de chaque côté, à la Pompadour, par une ruche blanche et bleue en taffetas découpé, imitant, à s'y méprendre, un cordon de fleurs.

Le bord du bas de cette jupe était également encadré de même. Autour du petit corsage, coupé de forme bernoise, une ruche bleue et blanche, mais plus légère, était posée en haut et en bas ; ce corselet se trouvait soutenu sur les épaules par un nœud en velours bleu, au milieu duquel, d'un côté seulement, une branche de roses rosées se trouvait blottie. Le haut du corsage était

composé tout simplement, terminé par une draperie en tarlatane, traversée dans le haut par des rubans en satin rose, passés sous les draperies de place en place.

Sur les cheveux, une simple rose rosée était posée, et soutenue par un ruban bleu enroulé dans la coiffure.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

PLANCHE DE SOIRÉE

Coiffure ornée d'une catalane. — Diviser les cheveux très en arrière; devant, commencer par diviser les cheveux du sommet à l'oreille, et faire de la partie qui formait autrefois le double bandeau une torsade repoussée; de la partie du devant, faire un petit bandeau court et ondulé, et un autre qui remonte dessus en tournant de l'avant à l'arrière et en l'arrêtant sur le haut. Il faut établir quelques petites frisures sur le front. Derrière, diviser les cheveux en deux, faire un nœud à main-levée de la partie haute et une bourse de la partie basse.

Ornementation : la catalane doit se poser entre les deux bandeaux-cornes très en avant et tomber naturellement sur le chignon.

Coiffure ornée d'un pouff de fleurs avec aigrette. — Devant, tirer les raies du sommet derrière l'oreille, et faire de chaque côté six petites coques coquillées ayant la forme d'une Marie-Stuart; entre chaque coque, établir des petites frisures crevées, avec des cheveux postiches montés sur peigne. Derrière, des coques entremêlées de frisures et étagées.

Ornementation : poser le pouff du côté gauche.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Nos 1 et 2. — Quoique cette coiffure ait du rapport avec celle dite Marie-Stuart, elle en diffère cependant d'une manière très sensible au point de vue de la forme et de l'exécution. Pour ornement, une guirlande placée en arrière du bandeau opposé donne à cette coiffure, du genre mixte, un cachet de légèreté et de distinction qui sied très bien à une jeune femme blonde.

Exécution : les cheveux sont attachés très bas et laissés en suite; par devant, les bandeaux sont partagés obliquement de haut en bas ; la partie de devant, qui doit rester plus forte et crépée fortement, est tournée en arrière de bas en haut, contrairement à la Marie-Stuart; de la partie restée, on en forme deux rouleaux; l'excédant est réuni au chignon. Les frisures sont fausses et doivent être préparées à l'avance et placées très haut sur le bandeau; le derrière est composé d'un large chignon crépé; un ruban est chiffonné au-dessus, ce qui complète l'ornementation.

AUBERT, *professeur.*

Nos 3, 4 et 5. — *Coiffure poudrée.* — Ornements, plume et aigrette, perles et diamants, rubis, émeraudes, c'est un détail; l'aigrette blanche, la plume bleue ou rouge, selon la toilette, cheveux relevés, racines droites, chignon et rouleaux, cheveux crépés ou bourrés de faux crépés, c'est aussi facile à faire d'une manière que de l'autre; mais il est préférable d'employer des crépés, cela abîme moins les cheveux, car, en les décrépant, il est bien difficile de n'en pas casser quelques-uns.

Coiffure ornée de velours et de boutons de roses.

Cinq bandeaux roulés d'un côté et trois de l'autre; si on emploie des crépés pour les bandeaux, il en faut des petits et des gros, selon la forme de ces bandeaux roulés; les dames en ont maintenant de toutes sortes; dans le cas contraire, il y en a chez le coiffeur. Chignon et natte en trois; chou de velours, surmonté d'un bouquet de roses et boutons avec feuillage; bretelle de velours parsemée de boutons de roses sans feuillage (velours plain); bouquet de roses et feuillage au bout de la bretelle, qui se termine au coin l'oreille.

PETRUS, *professeur.*



COURRIER DES SALONS

Salut à la jeune et nouvelle année!... c'est un feuillet de plus que le livre de la destinée retourne. Que contient-il?... du bonheur et des larmes. N'est-ce pas là le secret de la vie?... espérer et désespérer.

Le 1er janvier s'est accompli au milieu des protestations d'affection, de dévouement et de reconnaissance plus ou moins francs. Mais qu'importe!... le cœur humain se contente plutôt du semblant que de la réalité.

Bien commencer l'année est, pour certaines natures superstitieuses, un point capital.

Mais qu'appelle-t-on bien commencer l'année?

Est-ce recevoir de belles étrennes, soit une parure en diamants, une voiture, un hôtel ou bien un portefeuille de sultane contenant cent billets de 1,000 fr. de l'azur le plus tendre?

Pour la plupart des femmes, il n'y a certes pas de plus beau jour que le jour de l'an; mais pour d'autres, bien commencer l'année, c'est faire une bonne œuvre, et soulager la misère de ceux qui souffrent et qui pleurent.

Heureux les bons cœurs! que de jouissances intimes ils éprouvent!

J'ai été bien émue l'autre matin, le 1er janvier, en ouvrant la *Gazette des Étrangers*, et en y trouvant l'article suivant :

Pour la petite Eugénie, s'il vous plaît.

Cet article était signé Henri de Pène, et voici ce qu'il contenait :

« Je vous demande mes étrennes, ou plutôt c'est moi qui vais vous offrir les vôtres, parce qu'il s'agit de vous convier, lecteurs de la *Gazette des Étrangers*, à la douceur d'une bonne action.

» Hier, 30 décembre, tout le long, le long des boulevards, envahis par les marchands d'étrennes et les acheteurs d'étrennes, une petite fille, qui n'a pas douze ans, a fait la route à pied, seule, du faubourg du Temple à la Madeleine, sans même songer à donner un coup-d'œil aux poupées et aux bonbons étalés sur sa route, pour venir nous dire : Je n'ai pas mangé aujourd'hui; ma mère est malade; nous ne gagnons rien à nous deux depuis bien des jours, et bientôt plus d'asile, car le propriétaire s'est lassé. »

Celle qui parlait ainsi, avouant sans emphase, et presque sans tristesse, les embarras de son enfance et les peines de son triste logis, c'est une grande artiste de onze ans. Vous l'avez applaudie à la Gaîté, dans *Giroflée, Girofla*, à côté de Mme Doche. Dans les *Pirates de la Savane*, elle allait aux genoux du vaillant Dumaine. Dans le *Monstre et le Magicien*, l'enfant pour lequel vous frémissez, c'était elle. Dans les *Etrangleurs de l'Inde*, on l'a attachée à la bouche d'un canon. Plus récemment, dans *André Gérard*, dans *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, vous avez applaudi ensemble la petite Eugénie et Frédérick-Lemaître, le lion et le moucheron.

Dernièrement, elle a paru dans la *Sorcière* et dans la *Poissarde*. Eh bien! tant de lauriers ne l'ont pas préservée de la foudre : le monstre auquel l'enfant est en proie aujourd'hui, s'appelle la misère; soyez, soyons le bon magicien qui la tirera de là.

La chose me paraît si simple, que je craindrais de douter de mes lecteurs en insistant.

Je ne crains qu'une chose, en demandant pour la petite Eugénie, qui ne demande pas, elle, c'est d'offenser la dignité de ce chiffon. Vraie artiste et vraie enfant de Paris jusqu'au bout des ongles, elle souffre coquettement, et avec un joli nœud de rubans dans les cheveux.

Figurez-vous qu'il s'agit de réunir deux ou trois cents francs, pas davantage!...

Avec ces quelques louis, la mère et l'enfant auront un asile, des vêtements, du pain sur la planche, comme on dit, et même quelques confitures à l'occasion du jour de l'an.

A ces natures-là, les confitures sont souvent plus nécessaires que le pain. Puis, la santé revenue, la mère reprendra son aiguille. Avec quatorze heures de travail, on a bien 25 sous de rente par jour; et puis les beaux jours reviendront pour l'enfant. Un rôle, un engagement, ce qu'elle préfère à tous les trésors du monde et même aux poupées.

Où placer mieux une bonne action, que sur cette jolie tête blonde d'une artiste de onze ans? Traduisez aujourd'hui vos bravos en monnaie. Si tous ceux qui ont déjà applaudi la petite Eugénie répondaient à notre appel, ce n'est pas un secours, c'est une fortune qu'elle aurait en peu d'instants.

Mais la fortune, elle se la fera elle-même; laissez grandir l'enfant et s'épanouir sa grâce et son bien dire; je me fie à elle pour son avenir. Faisons seulement luire sur les journées sombres de son présent une vague protection.

Une souscription en miniature pour la petite Eugénie est, à partir d'aujourd'hui, ouverte dans nos bureaux, 19, *rue de Provence.*

La *Gazette des Etrangers* s'inscrit *pour* 20 *francs*, faisons comme la *Gazette des Etrangers*, ou plutôt comme M. Henri de Pène.

Tendons notre main et notre bourse à la petite Eugénie, en lui disant: « Courage, chère enfant! les plus grands artistes sont ceux qui ont été éprouvés par la lutte et les souffrances. Il faut travailler et surtout ne pas désespérer de la providence; le bon Dieu n'abandonne jamais ceux qui le prient et qui s'adressent à sa sollicitude inépuisable.

Maintenant qu'on a fini avec les étrennes, que les fleurs sont fanées, que les bonbons sont croqués et les cadeaux à peu près oubliés, on va danser.

Les salons s'organisent, les lustres s'allument.

Les étrangers sont toujours les premiers à faire les honneurs de Paris.

Mme Charles Heine et sa mère, Mme Furtado, ont donné une première soirée de retour dans leur ravissant hôtel de la rue de la Pépinière. Waldteuffel conduisait l'orchestre.

On a dansé jusqu'à cinq heures du matin.

Une piquante surprise avait été ménagée au milieu du bal, à tous les invités: c'était un arbre de Noël, ayant à chaque branche des bibelots artistiques pour les dames, et des paquets de cigarres pour les danseurs. Les paquets de cigarres ont été acclamés avec le plus grand enthousiasme, et la maîtresse de la maison réputée une femme charmante.

Un splendide souper a terminé cette brillante réunion, où l'on comptait toutes les fleurs de beauté dans leur plus radieux printemps, telle que Mlles Heine, de Bassano, de Tascher de la Pagerie, de la Borde, Slidell, Rosalès, de Errazu, King, Mayer.

Parmi les belles dames, on remarquait Mmes Pilié, Michel Heine, la jolie Mme Rodrigue, Mme Paul Fould; et au nombre des cavaliers de distinction, MM. le vicomte de Flamarens, le baron G. de Soubeyran, sous-gouverneur du Crédit foncier; le baron Randoin, sous-préfet d'Étampes; le comte de Geoffre; MM. Rodrigue, Paul Fould, Goldsmith, le comte de Laborde, etc.

La cour de France a également inauguré les vastes salons officiels du palais des Tuileries.

Le premier grand bal a eu lieu mercredi. Il en est encore décrété deux autres, pas plus, en raison du peu de durée du carnaval.

Les bals intimes de S. M. l'Impératrice commenceront lundi, 11 janvier, et se continueront de semaine en semaine.

Aux réceptions impériales du 2 janvier, l'Impératrice avait une délicieuse toilette en robe de gaze lamée d'argent, dont la traîne en velours vert était garnie d'hermine.

On a également dansé chez Mme la duchesse Tascher de la Pagerie.

La saison des plaisirs va réparer le temps perdu.

C'est du reste une mode adoptée de commencer les bals après le jour de l'an, et de danser encore quand les lilas sont effeuillés.

Ce qui fait fureur cet hiver, dans les réunions artistiques et aristocratiques, ce sont les *pupazzi* de M. Lemercier de Neuville.

Les pupazzi sont tout autant des marionnettes que des poupées, car ils représentent des petits acteurs en bois, si bien faits et si naturels de pose, de forme et d'allure, qu'on n'est nullement surpris de les voir marcher et de les entendre parler soit en prose, soit en vers.

Ils ne sont pas accrochés, comme les marionnettes de Séraphin, à un fil grossier, qui ôte toute illusion au spectateur, car ils se meuvent au moyen d'un ressort très simple, mais admirablement dissimulé. Il y a donc progrès.

Les marionnettes (pupazzi) de M. Lemercier de Neuville se rapprochent beaucoup de celles qui jouent la comédie sur le grand théâtre de la vie. Ce qu'il y a surtout de curieux à signafer, c'est que chaque pupazzo a pris les traits et la tournure d'une célébrité contemporaine, soit dans les arts, le théâtre et les sciences.

C'est de la photographie animée, ou qui mieux est l'album de Gavarni en action.

Que font ces pupazzi? jouent-ils des pièces?... chantent-ils l'opéra? dansent-ils un ballet? nullement. Ils font des charges, des caricatures, du sentiment, de la réalité, de la fantaisie. Ils fredonnent admirablement bien la chansonnette. En un mot, ils sont spirituels, aimables et presque aussi indiscrets que les échos du *Figaro*.

A propos du *Figaro*, parlons du succès de l'*Autographe*.

Il est inouï, fabuleux, et cela se comprend, l'idée est neuve, originale et nouvelle.

L'*Autographe* est le complément de la galerie contemporaine de Nadar.

Chacun veut connaître l'écriture des grands hommes. La curiosité est éveillée; c'est assez pour faire pleuvoir trois cents abonnements par jour aux *Bureaux du Figaro*, 14, *rue de la Grange-Batelière*.

Parmi les autographes du second numéro, citons quelques maximes signées de noms connus et aimés. Commençons par quatre vers d'Eugène Scribe, *sur un parapluie* :

Ami commode, ami nouveau,
Qui, contre l'ordinaire usage,
Reste à l'écart quand il fait beau,
Et se montre les jours d'orage !

Puis quatre autres vers où la rime est assez libre d'hémistiches, de Lola-Montez, la célèbre Marie, comtesse de Landsfeld, qui mourut, dit-on, religieuse, après avoir fait scandale dans le monde entier.

« Libre fille des airs, j'ai retrouvé mes ailes ; comme vous, au printemps, légères hirondelles, je vais voltiger ; à la scène, où je parais demain, aurai-je des amis qui me tendront la main? »

Puis une sentence d'Anaïs Fargueil, l'héroïne des *Diables noirs*.

« La photographie est à la nature ce que l'orgue de barbarie est à la musique. »

Puis une maxime de Charles Briffaut (le Ponsard de 1804), comme dit M. Gustave Bourdin, dans une annotation qu'il publie sur chaque célébrité qu'il fait apparaître comme un pupazzo en bois animé :

« Quelle est la femme qui ne fait ce qu'elle dit? Celle qui jure de n'aimer jamais ou d'aimer toujours. »

Puis une pensée de Paul Lacroix (bibliophile Jacob) :

« L'esprit n'est jamais vieux, tant que le cœur est jeune. »

M. Paul Lacroix a parlé pour lui, car il est toujours le même qu'il y a vingt ans.

Et pour clore ces quelques citations prises au hasard, terminons par cette pensée éminemment patriotique d'Émile Souvestre :

« Tu n'as jamais peut-être pensé à ce qu'est la patrie? C'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a élevé et nourri, tout ce que tu as aimé. Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces arbres, ces jeunes filles qui passent là en riant, c'est la patrie! Les lois qui te protégent, le pain qui paye ton travail, les paroles que tu échanges, la joie et la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquelles tu vis, c'est la pa-

trie!... La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie! Tu la vois, tu la respires partout!... Figures-toi, mon fils, tes droits et tes devoirs, tes affections et tes besoins, tes souvenirs et ta reconnaissance, réunis tout cela sous un seul nom, et ce nom sera *la patrie!* »

Terminons ce courrier des salons et des arts en annonçant le retour de Nadar à son beau palais de photographie, boulevard des Capucines.

Nadar est aujourd'hui plus qu'une actualité, c'est un grand homme, un grand cœur, une profonde intelligence. Il aura donné le premier mot de l'hélice aérienne; et peut-être un autre profitera-t-il de son invention et de sa gloire.

Pauvre Nadar!... les vents ont tourné contre lui. Il part en ballon, le ballon sombre, il ne se décourage pas, et, clopin clopant, il part à Londres pour exploiter la curiosité de nos voisins les Anglais, et leur montrer les débris glorieux de son naufrage. Malheureusement, l'aristocratie anglaise était dans ses terres à chasser le renard.

Il faut donc absolument reprendre le chemin du boulevard des Capucines, pour aller voir Nadar opérant lui-même, après avoir rêvé la conquête de l'air.

MARQUISE DE FIRMIANI.

THÉATRES

—

OPÉRA-COMIQUE. — La *Fiancée du Roi de Garbe*, poëme de M. Scribe, musique de M. Auber — Il est bien difficile de parler de cette pièce, avec la liberté qui convient à la saine critique. Si l'on veut se montrer sévère envers la partition nouvelle, vingt voix s'élèvent aussitôt, et vous rappel au respect des morts ou à la déférence pour la vieillesse; si, au contraire, vous vous abandonnez à l'éloge le plus sincère, bien des sourires ironique vous accueillent, et vous êtes accusé de complaisance servile envers les positions faites.

Comment se tirer de là?

En disant la vérité. — Honni soit qui mal y pense.

L'exécution laisse peu à désirer.

Mlle Cico est charmante dans le rôle qui lui est confié, et elle n'a pas toujours été aussi heureuse. Prilleux a également droit à tous nos éloges, et nous ne doutons pas que cette partition, ainsi rendue, ne fournisse une très honorable carrière.

SALLE ROBIN. — Le succès extraordinaire des charmantes soirées de M. Robin est du à son habileté et à sa fidélité à tenir la promesse qu'il nous a faite, dès son début, de varier sans cesse son spectacle. Ainsi l'arbre de Noël et la fantasmagorie qui avaient été représentés à l'occasion des fêtes du Jour de l'An, vont faire place, mardi prochain, à une série d'expériences nouvelles, et de nouveaux tableaux de l'Agioscope représentant les phénomènes de la nature qui contribuent tous les jours à la transformation de notre globe.

Ces nouveautés, jointes aux Apparitions de Spectres qui reçoivent tous les soirs du public un accueil enthousiaste, ne peuvent manquer de faire accourir la foule, ainsi qu'elle n'a cessé jusqu'ici.

JACQUES DURAND.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq-Héron 5.



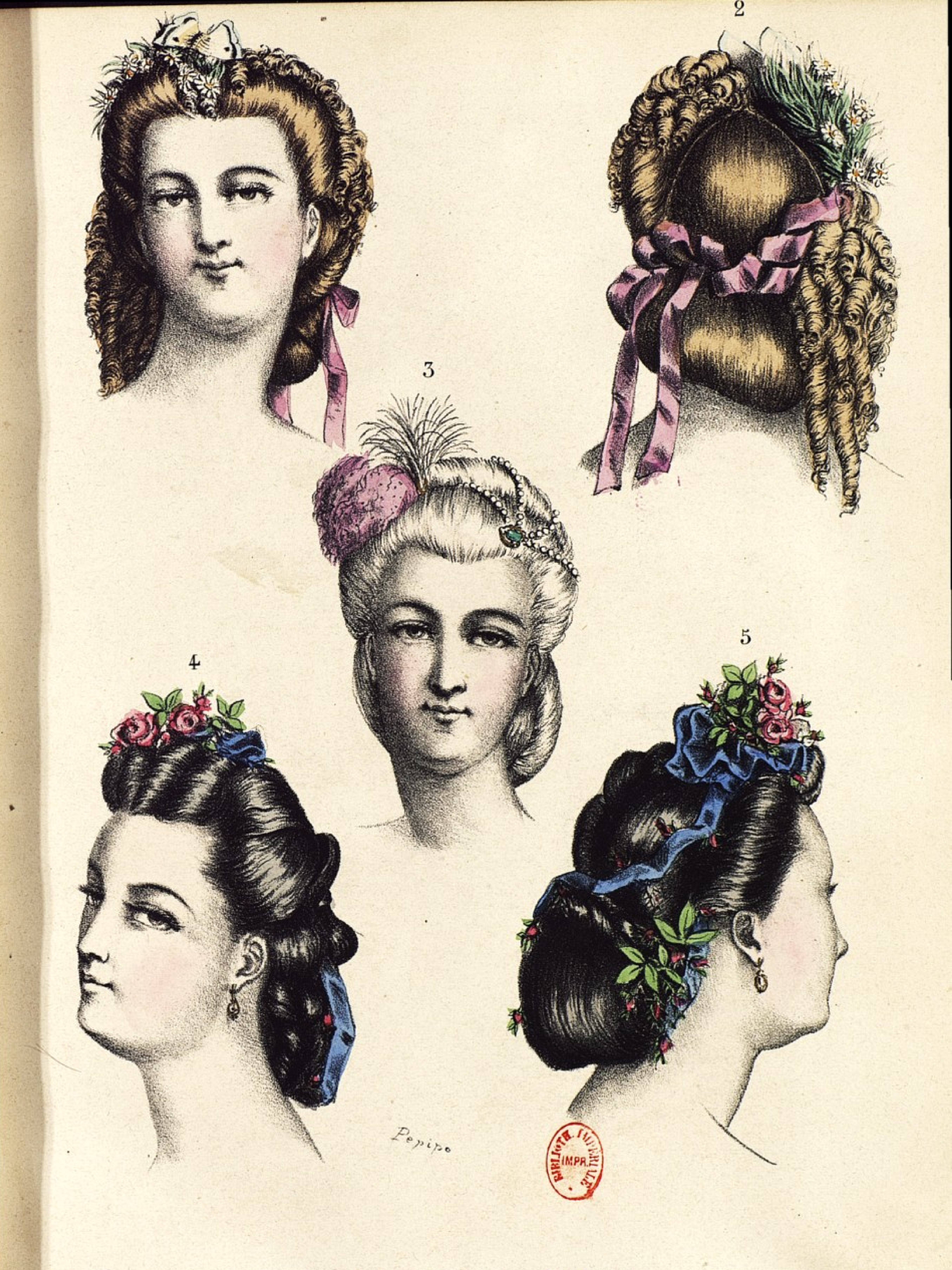
LE BON TON

1.er Février 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue S.te Anne, 64, à Paris.

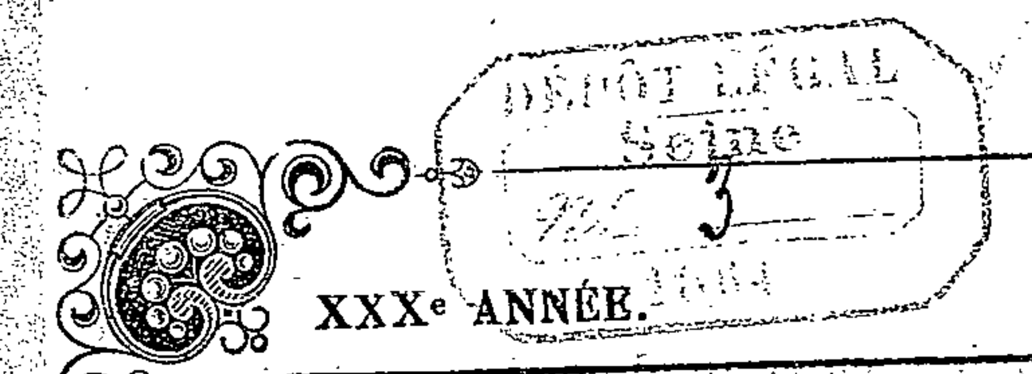


LE BON TON
JOURNAL DE MODES.
64, Rue S.te Anne, Paris.

N.os 1_2 par M.r AUBERT, Professeur, rue de la Victoire, 25.
N.os 3_4_5 par M.r PÉTRUS, Professeur, rue de Castiglione, 6.

..6, r. du Hazard, Paris





XXXe ANNÉE. 3e LIVRAISON. 1er MARS 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

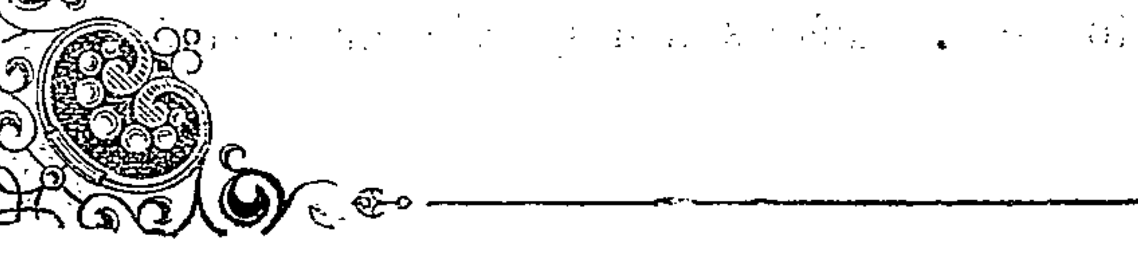
GRAVURE

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés recevront encore dans ce numéro une planche spéciale de grandes têtes coiffées, en plus de notre planche habituelle de coiffures.

Des planches semblables seront publiées désormais chaque hiver pendant les mois des bals et soirées.

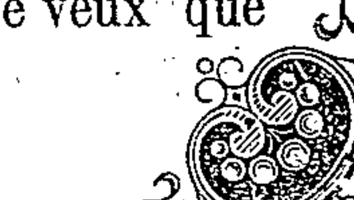
Nos abonnés comprendront facilement toute l'importance de cette amélioration.



LES PRISONNIERS POLITIQUES



Ce titre fera sans doute sourire quelques personnes, et peut-être leur fera supposer que, tout en chiffonnant gazes et dentelles, je vais m'occuper des Russes, des Prussiens, des Polonais, etc. ; détrompez-vous. Il est trop pénible d'envisager les grandes douleurs pour que je tienne à en placer les tristes récits sous les yeux de mes lectrices; je préfère rester dans le domaine des fleurs, et je veux que



les ravissants mouchoirs de la maison Chapron n'aient à dissimuler que des physionomies riantes et non des larmes entre les plis de leurs fines dentelles et de leurs délicates broderies.

Pourtant, quoi que puisse en penser de malicieux esprits, il est une politique dont nous devons nous occuper : nous avons nos guerres, et puis enfin nos prisonniers d'état. Au temps passé, d'un songe, du vol d'un oiseau, on tirait bon ou mauvais augure; aujourd'hui, une charmeuse, qui se plaît à entourer mes chères lectrices du prestige de ses coquettes inspirations, fera, j'en suis certaine, presque rétrograder avec plaisir quelques esprits féminins vers les superstitions de nos aïeux; voici, en un mot, ce qui se passe dans nos domaines :

Depuis longtemps déjà, messieurs les papillons se croyaient maîtres de l'univers; ils allaient, revenaient et voletaient sur les fleurs en brisant ou froissant plus d'une blanche ou rose corolle.

Je ne sais si cette captivité, cette prison, d'un genre nouveau, plaît à messieurs les inconstants, mais ce que je souhaite tout bas à mes lectrices, c'est qu'elles retiennent toujours ainsi prisonniers près d'elles le mari choisi par leur cœur, et elles n'ont, je crois, qu'à tirer bon augure de la guerre faite aux papillons.

C'est Leroy qui est l'exécuteur des hautes œuvres de nos gracieuses fées la Mode et la Fantaisie. Sur les plus charmants cheveux blonds ou bruns, qu'il dispose d'une façon si ravissante en boucles ou rouleaux, sur ces échafaudages si artistement combinés, Leroy vient enchaîner les plus beaux papillons.

Rien n'est plus poétique qu'une coiffure ainsi parée.

Lorsque je me trouve à même, dans un bal ou une soirée, de remarquer et de passer en revue toutes les jolies têtes de femmes, dont la beauté est encore rehaussée par le talent de notre habile coiffeur, je comprends les envieux qu'il peut faire, car n'a pas qui veut l'esprit tout particulier d'observation, en vertu duquel on crée de si gracieuses innovations, en rapport tantôt avec une physionomie grave, tantôt avec une physionomie douce, tendre ou malicieuse.

Leroy est depuis longtemps déjà nommé coiffeur de plusieurs têtes couronnées, au nombre desquelles l'une des plus belles, celle de notre gracieuse Impératrice, vient prendre place. Tout cela excite la jalousie des confrères de Leroy; aussi, on pousse le dépit jusqu'à lui contester, dans le petit coin d'un journal babillard et méchant, ce titre de coiffeur de l'Impératrice des Français, titre si justement mérité par un talent vraiment inimitable, car Leroy n'est pas un copiste, mais un artiste d'une imagination toujours féconde.

Une robe de satin blanc, garnie au bas de la jupe, jusqu'à une hauteur de trente centimètres, par des bouillonnés en tulle blanc, voilé d'un entre-deux en blonde blanche; bouillonnés et entre-deux se trouvaient posés en biais; puis au-dessus, une jupe de tulle retombait, et se trouvait tout autour, du haut en bas, bouillonnée cinq fois; ces fronces étaient cachées par une très légère passementerie blanche satinée, figurant une rangée de perles; au bas de chaque rang de fronces, on avait posé un ravissant bouquet composé de myosotis, entourant une rose blanche, sur laquelle était arrêté un papillon aux ailes d'or. Le corsage était coupé à pointe devant, à basque carrée derrière, et entièrement voilé de tulle. Une belle blonde blanche bordait la basque, sur laquelle était aussi fixé un gros nœud en tulle à larges pans bordés de blonde, avec tête cachée par un ruban de satin bleu couvert d'un entre-deux. Une berthe en tulle bouillonné dans le même sens que le bas de la jupe, et accompagnée de ruban bleu et d'entre-deux, complétait cette robe. Une blonde blanche entourait le bas de la berthe. Sur une épaule seulement, un bouquet de fleurs avec papillon au milieu était placé.

La coiffure, assortie, se composait d'une touffe des mêmes fleurs, fixée sur le côté

du front, et d'une autre derrière, enlacée dans une écharpe de tulle.

Une autre robe, également en satin blanc, était vraiment d'une coquette originalité; jusqu'aux genoux, on avait fait des bouillons en tulle ponceau, nuance très en vogue en ce moment; sur ces bouillonnés, des losanges étaient tracés par un petit ruban en satin ponceau. Une jupe de tulle de même nuance retombait au-dessus de cette garniture, et se trouvait relevée et ornée deux fois du haut en bas, sur le côté, par deux larges rubans en satin, voilés d'une large barbe en dentelle noire; entre ces deux garnitures, d'un côté seulement, on avait ajouté un cordon flexible de boutons de roses moussues ponceau. Ce cordon de fleurs se continuait tout autour du bas de cette jupe. Le corsage était accompagné d'une berthe en tulle, toujours de même nuance, bien bouillonné et losangé. Un cordon de fleurs en bordait le haut et le bas.

La coiffure se composait des mêmes fleurs, entremêlées gracieusement parmi des coques de cheveux.

Une autre est en taffetas blanc, garnie au bas de la jupe par des bouillonnés froncés en biais et séparés avec des entre-deux en dentelle noire posés sur ruban de satin blanc. Une jupe de tulle retombe au-dessus des bouillonnés, et se trouve relevée d'un côté par trois bouquets de géranium rose de Chine. Le corsage est à pointe et accompagné d'une berthe en tulle bien neigeuse, ornée par trois touffes de fleurs posées les unes sur les épaules et une autre au milieu; d'un côté seulement, un nœud d'épaule en dentelle Chantilly est ajouté. La coiffure, assortie, se compose d'une touffe de géranium fixée sur le côté du front, et d'une autre placée derrière, un peu avant sur le côté du cou. Un papillon en nacre était blotti parmi les fleurs posées au-dessus du front.

Une coquette toilette demi-deuil pour bal se compose d'une robe de satin blanc, couverte d'une jupe de tulle semé de petits papillons noirs; un haut volant de tulle blanc, sur lequel était appliqué trois rangs de dentelle, alternativement en blonde blanche et en dentelle noire, ornait le bas de cette jupe. Sur le côté, la jupe de tulle est relevée par une traînasse de pensées en velours violet à calice nacré.

La coiffure, assortie, se compose d'une plume blanche jetée de côté, puis ayant sur le pied une touffe de pensées d'un beau violet de lumière. Une pensée en brillants, montée avec un goût et une légèreté inouïe, était posée parmi les fleurs de cette coiffure.

Cette fleurette en diamant était réellement un petit chef-d'œuvre de joaillerie, d'un goût exquis et sortant des fabriques de la maison Ménard et Saivres. Beaucoup de grands mariages seront, dit-on, célébrés après Pâques. Dans la maison que je viens de citer, on a fait des commandes très importantes de bijoux, destinés à compléter dess corbeille de noce.

Pour soirée, on porte généralement des toilettes en taffetas de nuance fer.

Parmi celles qui ont été dernièrement exécutées, il y en a une dont le corsage se portera, dit-on, cet été.

Cette robe était en taffetas mauve. Le corsage, demi-montant derrière, était décolleté carrément sur le devant, dont l'ouverture est restée découpée de façon à former des crevés, par lesquels passe un riche jabot en valenciennes. Un petit nœud en ruban de satin nº 4 est fixé tout le long de ce corsage sur chaque patte. La manche, assortie, est également découpée comme le devant du corsage, sur la couture de la saignée, puis ornée de valenciennes et de nœuds; une légère épaulette en passementerie mauve en garnit le haut; un ornement du même genre est répété au-dessus du poignet. Le bas de la jupe est orné d'un haut volant d'une nuance plus claire, monté par groupe de cinq plis, entre lesquels retombait, découpée en lambrequin, le bord de la jupe d'une petite ruche chicorée.

Comme toilette de ville, j'ai vu une très jolie robe en pou-de-soie, garnie au bas

de la jupe par une étroite ruche tuyautée, puis par sept biais en velours noir formant demi-croissant, se croisant à chaque extrémité, où on ajoute, entre les jonctions, un nœud en velours avec bouts frangés de chenille. Sur le haut des manches, coupées à coude et demi-ajustées, on pose deux petits croissants, puis un nœud en velours. Le corsage est coupé à pointe devant et derrière à petite basque-habit carrée.

Une autre robe très élégante pour dîner est en taffetas bleu turquoise, couverte d'un pointillé de neige; cette robe est coupée façon princesse devant et derrière à basque, se terminant d'un seul morceau en trois longues pattes de même étoffe, ornées tout autour d'une ruche-chicorée en taffetas uni et tombant sur la jupe. Devant, l'espèce de tablier formé par la coupe princesse est, de chaque côté, orné de légers pouffs en taffetas uni découpé. Sur le devant de cette jupe, au milieu, on avait posé, à partir du haut du corsage, décolleté carrément et orné à plat tout autour par une belle guipure ancienne très fine, des boutons en satin blanc, imitant à s'y méprendre de grosses perles blanches, placées à la tête de quelques brins de chenille blanche, pointillés de satin. La manche de cette robe était entièrement fendue sur la saignée à la manière de celles des robes du temps de Louis XIV. Une guipure pareille à celle encadrant le haut du corsage retombait à plat de chaque côté de cette ouverture, retenue du haut et du bas seulement. Des sous-manches en tulle, formant des bouillonnés très fournis et séparés par des velours bleus, complétaient cette toilette. Une torsade de tulle illusion formait une ravissante coiffure assortie à cette robe. Quelques ravissants papillons bleus naturels étaient emprisonnés dans les plis de ce tulle auprès d'une grosse rose blanche à feuillage doré.

Les chapeaux, pour la nouvelle saison, auront une forme ravissante, légère et toute mignonne.

Il se porte, je crois pouvoir l'affirmer, beaucoup de blanc et de rose, c'est-à-dire composés de crêpe, tulle et fleurs d'une seule nuance.

J'ai vu un charmant modèle en crêpe rosé, voilé de tulle de même nuance, cachant à moitié trois magnifiques roses posées sur le côté de la passe. Dans l'intérieur, les mêmes fleurs étaient répétées et voilées de tulle également; les joues étaient en crêpe rose tuyauté.

Un autre modèle assez original est avec passe de velours ponceau, calotte en crêpe blanc, fond en velours noir drapé et bavolet en crêpe blanc. Sur le côté de la passe, quelques têtes de plumes blanches sont posées avec coquillé de nacre au pied; le bord de la passe est, tout autour, orné de petits coquillages nacrés, placés comme des perles les uns à côté des autres. Un second rang semblable entoure le fond de la calotte. L'intérieur de la passe est garni d'une neige de tulle illusion, puis sur le côté par un un charmant bouquet de fleurs ponceau à calice de nacre.

Un autre modèle est en crêpe blanc, avec fond de calotte en velours, plissé de façon à se prolonger jusque sur le côté de la calotte, où ces mêmes plis semblent tout naturellement venir retenir une touffe de plumes bleues avec coquillé de nacre au pied. Un bouillonné de tulle bleu couvre la passe, dont l'intérieur est orné de tulle illusion blanc et de coques en velours bleu.

Un autre est en paille belge, avec fond en taffetas de nuance paille, plissé en rayons; entre chaque rayon, on pose un petit velours noir, dont l'extrémité est terminée par un brin de chenille noire, complété par une petite perle de satin chiné paille et noir. Chaque extrémité de ces velours dépasse un peu le fond de taffetas sur le côté, en se détachant bien les uns des autres. Un nœud de ruban en taffetas mélangé de velours noir vient cacher la naissance des plis formant rayons. Le bord de la passe est garni d'une frange en chenille noire et paille. Le bavolet est en tulle blanc voilé de dentelle noire. L'intérieur de la passe est orné d'un bouillonné de crêpe

paille, mélangé de velours noir. Sur le côté, nœud en taffetas et velours noir.

Pour jeune fille, un charmant modèle tout en tulle blanc bouillonné en neige aura le fond de la calotte traversé par des ruches de crêpe rose découpé, dans lesquelles viendront se blottir quelques petites roses de mai. L'intérieur de la passe est simplement orné de tulle illusion bouillonné, puis d'un bandeau en velours noir, accompagné sur le côté par une touffe de petites roses avec boutons et feuillage d'une imitation si parfaite, qu'elles semblent naturelles.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure de mariée. — Bandeaux mi-relevés, mélangés de frisures légères; chignon de nattes et frisures; diadème de fleurs d'oranger; voile à la vierge en tulle illusion 12 1|4 (douze quarts), posé sans épingles, excepté une seule pour fixer la branche de fleurs d'oranger au-dessus du chignon. Le voile doit descendre un peu plus bas que la taille par devant, et couvrir la robe jusqu'au bas par derrière.

Coiffure ornée d'églantines. — Devant, deux bandeaux, un roulé en dessus, l'autre en dessous, un peu ondulés sans ébouriffage; chignon de frisures; églantines et feuillages courant dans la coiffure.

PETRUS, *professeur.*

—

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(Nos 1 et 2.) — On divise les cheveux de façon à en conserver beaucoup sur le devant. Faites d'abord le rouleau cintré près de la raie, ensuite les deux autres petits rouleaux garnissant les tempes, en commençant par celui de dessus; ces rouleaux sont tournés de bas en haut, puis fixés avec une épingle sur le premier bandeau; alors, on reploie la mèche sur elle-même, de manière à pouvoir se servir des pointes pour la coque roulée qui se trouve au-dessus de l'oreille.

L'ornement de cette coiffure est composé d'un pouff de velours, que l'on pourra facilement confectionner soi-même en prenant du velours en biais dont on fera une natte, que l'on tournera en colimaçon. Ajoutez quelques rangs de perles et une de ces charmantes aigrettes en verre filées qui ont eu tant de succès cet hiver, et vous aurez un ornement peu coûteux et de très bon goût.

(No 3.)—Cette coiffure, du genre Louis XV, sera d'un charmant effet poudrée en blond, surtout si on y ajoute un peu de poudre diamanto, dont on recommence à faire usage. Son exécution est des plus simples. Relevez vos cheveux en racine droite, et placez de chaque côté une fausse frisure montée en natte, avec laquelle vous ferez une chute de coques légères, bien graduées de longueur.

Pour chignon, une large coque tombante est roulée en sens opposé. Un pouff de roses avec longue traînée est placé sur le côté droit. Disposez la branche de manière à séparer les coques du chignon et laisser flotter l'extrémité sur l'épaule gauche.

J. SYRET, *professeur.*

—

Coiffure ornée de roses, lilas et plumes (nos 4 et 5). — Les raies sont tirées un peu en arrière des oreilles; les cheveux de derrière sont noués en deux parties superposées; avec la portion du bas, faites une coque-chignon en relevant les pointes, qui vous serviront pour faire une boucle sur le côté droit; avec la deuxième partie, faites une deuxième coque par-dessus la première, et les pointes vous serviront à faire les deux petites coques qui sont au-dessus. Les bandeaux sont faits de deux Marie-Stuart, une petite et l'autre très élevée et bien cambrée; de fausses boucles sont rapportées sur le côté entre les bandeaux et le chignon. Une plume, quelques roses avec un peu de lilas blanc, complètent cette coiffure.

DESMAREST, *professeur.*

CHRONIQUE SUR L'ART DU COIFFEUR

—

Nous avons retardé d'un mois pour faire le résumé des cours de coiffure, parce que nous avions l'espérance d'assister à un concours qui devait avoir lieu dans le courant de janvier. Ce concours n'a pas été donné; nous le regrettons beaucoup, vu que deux jeunes professeurs devaient nous faire voir des merveilles. Revenons à notre résumé.

Il y a deux questions à se faire, auxquelles il faut répondre catégoriquement : a-t-on fait du nouveau? et les élèves ont-ils fait tout ce qu'ils devaient faire? Pour ce qui est de la première question, je répondrais : Non, on n'a rien fait de nouveau, et ceci est facile à comprendre. Depuis bien des années, pour ne pas dire des siècles, on a fait, avec les cheveux, à peu près tout ce qu'on pouvait faire, c'est-à-dire les bandeaux courts ou longs, larges ou étroits, les nattes, les frisures, les coques, les torsades, l'un comme l'autre plus ou moins crépé.

Sorti de là, que peut-on inventer? Rien, si ce n'est une disposition plus ou mois heureuse de placer les choses ci-dessus désignées; ce qu'il y a de plus joli n'a été qu'une reproduction du quinzième siècle. On a voulu aborder la coiffure Empire premier; il y a eu quelques réussites, mais rien n'égale le style Louis XV, fin du règne. Tous les jeunes professeurs et même les élèves qui ont eu des prix se sont signalés par des coiffures du genre Louis XV. Ils n'ont donc rien innové, puisque, depuis sept ou huit ans, on a adopté insensiblement ces coiffures. Voici pour la première demande.

Les élèves ont-ils fait tous les progrès qu'ils devaient faire? Non, et voici pourquoi. Il y a trois classes tenues par les chefs de bureau de placement, à qui il importe peu de faire faire des progrès aux élèves, c'est du moins ce qu'il faut présumer. Chacune de ses écoles a trois ou quatre professeurs, et quelquefois plus, qui ont chacun leur principe pour démontrer à coiffer. Voici ce qni arrive de cet état de choses. Un professeur démontre à un élève la manière de faire un bandeau ou une coque; l'élève reproduit le mieux possible les principes qu'on lui a montrés, quand survient un autre professeur de la même école qui critique la manière de travailler de l'élève; l'élève se récrie, en disant que tel professeur lui a montré comme cela, ce qui n'empêche pas le professeur-critiqueur de faire adopter à l'élève ses principes, qui sont complétement opposés à ceux du premier professeur. Comment veut-on faire faire des progrès aux élèves avec une organisation semblable? Il est temps que les professeurs de chaque école adopte un système pour démontrer les premiers principes de l'art de la coiffure. Nous saurons plus tard dire quel est le meilleur. Il serait étrange que, dans un collége de certains professeurs, ils fassent commencer l'alphabet par la lettre Z; c'est cependant ce qui arrive dans notre métier.

Le 12 février dernier, dix professeurs de notre corporation se sont cotisés pour offrir aux coiffeurs de Paris un bal salle Barthélemy; ils ont mis chacun 50 fr.

Le bal était composé de plus de huit cents jeunes gens et à peu près trois cents dames. J'ai cherché vainement quelques jolies coiffures, et je n'ai pu en découvrir qu'une; c'était une Louis XV pure, sans poudre. C'est déplorable à dire, mais il faut ajouter que peu de coiffeurs de dames du monde assistaient à cette réunion.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

Terminons cet article en rectifiant un fait erroné mis en circulation : un journal annonçait, en effet, que Leroy n'était plus coiffeur de S. M. l'Impératrice, et le célèbre artiste n'a jamais cessé d'être le coiffeur breveté de notre auguste souveraine, honneur bien mérité, du reste, par le talent hors ligne que toutes nos dames lui connaissent.

COURRIER DE PARIS

Puisque le carnaval vient de mourir, jetons quelques anecdotes sur sa tombe.

Quelqu'un disait au pape Benoît XIV : « Puisque l'Eglise est si condescendante, n'aurait-elle pas dû diviser le carême en quatre parties, et faire jeûner dix jours au commencement ou à la fin de chaque saison de l'année. — Elle l'aurait pu ; mais elle n'a pas dû le faire, répondit le Saint-Père ; car il aurait pu arriver qu'il y eût alors quatre carnavals et point de carême. »

Ah ! qu'un époux est un sot animal !
Hier encor, disait la jeune Hortense,
Le mien jaloux, égoïste et brutal,
A jusqu'au bout poussé l'impertinence ;
Car, tout exprès, il meurt en carnaval,
Pour me priver du plaisir de la danse.

La tragédie de *Scipion*, par Pradon, ayant été jouée en carême, on fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Dans sa pièce de *Scipion*,
Pradon fait voir ce capitaine
Prêt à se marier avec une Africaine.
D'Annibal il fait un poltron.
Ses héros sont enfin si différents d'eux-mêmes,
Qu'un *quidam* les voyant masqués plus qu'en un bal,
Dit que Pradon donnait, au milieu du carême,
Une pièce de carnaval.

Ne voulant pas être moins généreux à l'égard du carême, nous poursuivons nos recherches savantes à son profit.

C'est au pape Télesphore, mort le 5 janvier de l'an 138, que nous avons obligation de la messe de minuit et du carême, par la raison que Jésus-Christ avait dit à ses disciples : « Mangez ce qu'on vous donnera. »

Ce fut Charlemagne, en revanche qui, en 789, décerna la peine de mort contre quiconque enfreindrait sans dispense la loi du carême.

Croirait-on qu'il y ait eu des tribunaux assez imbéciles, assez lâches, assez barbares, pour condamner à mort, — en vertu de la loi de Charlemagne probablement, — de pauvres diables qui n'avaient commis d'autre crime que d'avoir mangé de la viande de cheval en carême?

Cependant, il existe un arrêt de cette espèce, et ce qu'il y a d'étrange, c'est que les juges qui ont prononcé de pareilles sentences se soient crus supérieurs aux Iroquois.

« Nous, après avoir vu les pièces du procès, et de l'avis des docteurs en droit, déclarons ledit Guillou, écuyer, dûment atteint et convaincu d'avoir, le 31 du mois de mars passé, jour de samedi, en carême, emporté des morceaux d'un cheval jeté à la voirie, dans le pré de cette ville, et d'en avoir mangé le 1er avril. — Ce cheval ne serait-il pas un poisson? — Pour réparation de quoi nous le condamnons à être conduit sur un échafaud qui sera dressé sur la place du marché, pour y avoir la tête tranchée. »

Suit le procès-verbal de l'exécution.

Le carême des catholiques était une branche de commerce pour certains hérétiques. Clément XIV voulant établir de nouveaux droits sur des marchandises qui venaient d'Angleterre et de Hollande, on lui représenta qu'il indisposerait ces deux pays : « Bon, bon ! répondit-il en riant, ils n'oseront montrer leur mécontentement, car s'ils me fâchent, je supprimerai le carême. »

Nous n'oserions affirmer que la maladie dont est mort *mardi-gras* soit épidémique ; mais il est assez étrange de voir mourir dans le même mois trois des gloires carnavalesques les plus incontestables de Paris.

C'est d'abord Mengin, l'homme au casque, dont la renommée empêchait de dormir bien des gens qui ne sont pas des marchands de crayons.

On a dit de M. Alexandre Dumas, que c'était Mengin sans casque.

Mais il n'est pas le seul.

L'homme pourtant qui était le plus jaloux de Mengin, c'était Pradier, le bâtoniste qui, « ayant eu l'honneur de travailler devant des têtes couronnées, n'avait pu obtenir de la police que le droit de station sur la place des Pyramides, tandis que son

rival en charlatanisme trônait sur celle de la Madeleine.

Eh bien! au moment où *le Ciel* le débarrassait généreusement de son ennemi intime, Pradier a dû aussi plier bagage pour se rencontrer encore peut-être dans un autre monde, en rivalité avec lui.

Il est réellement des gens qui n'ont pas de chance!

La troisième illustration populaire passée de vie à trépas, par ce carnaval, c'est le *Père La Hire,* dictateur de la Grande-Chaumière, de dansante mémoire.

Dictateur absolu qui veillait à la décence relative de son bastringue avec une vigilance et une énergie dignes de tous les éloges.

Les *municipaux* les plus pudibonds n'étaient que de la Saint-Jean auprès de ce gros homme en chapeau blanc qui se promenait autour des danseurs et près des bosquets, découvrant avec l'œil du maître les moindres infractions et les punissant d'abord par le *communiqué*, c'est-à-dire l'interpellation publique; par l'*avertissement*, privation du droit de remuer les jambes pendant un ou plusieurs quadrilles; tertio, par la *suspension,* ou la consigne à la porte pour un ou plusieurs bals, et enfin par la *suppression*, c'est-à-dire l'expulsion absolue.

Il y avait, dit-on, beaucoup de monde au convoi du Père La Hire; mais combien d'illustrations en tous genres qui n'y étaient pas et qui auraient dû y être, si tous ces Télémaques, rentrés au bercail, n'avaient pas oublié le *Mentor* indulgent de leur trop folâtre jeunesse.

Nous voudrions trouver une transition convenable, pour ne pas laisser de prétexte à nos lecteurs de confondre avec ces industriels, plus que nous ne le faisons nous-mêmes, un homme qui, au dire de M. Alexandre Dumas, qui s'y connaît, « avait plus fait pour la littérature dramatique] que tous les ministres à la fois. »

Cet homme se nommait Jean-Baptiste Porcher et n'était, pas plus par sa situation que par son nom, un de ces grands seigneurs qui se transformaient jadis en Mécènes, moyennant un peu d'or distribué aux écrivains.

Celui-ci ne donnait pas son argent; mais il le prêtait aux jeunes gens qui faisaient du théâtre, — sur la seule hypothèque de leurs futurs succès.

Dès qu'on avait une pièce *reçue* à un théâtre quelconque, si vous ne vouliez pas mourir de faim en attendant le jour souvent fort éloigné de la représentation, vous alliez trouver M. Porcher qui, à ses risques et périls, vous avançait sur les droits d'auteur à vous revenir plus tard, une somme représentant approximativement le produit de vos billets d'auteur.

Si votre pièce avait du succès, il rentrait dans ses déboursés, sinon — il attendait, se consolant philosophiquement de quelques rentrées, un peu tardives, par la considération dont l'honoraient ses clients, c'est-à-dire à peu près tous ceux qui écrivaient pour le théâtre.

JULES THIERRAY.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIERE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les États-Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

AVIS IMPORTANT

Les réclamations non accompagnées d'une des dernières bandes imprimées du journal seront considérées comme non avenues, cette formalité étant indispensable pour qu'il y soit fait droit.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq-Héron 5.



LE BON TON

Mars 1864.

Lith: Michelet, 6, r. du Hazard.

JOURNAL DE MODES.

64, Rue Ste Anne.

Nos 1-2-3, Coiffures de Mr Syret, Professeur rue Montyon, 17.

Nos 4 et 5, Coiffures de Mr Desmarest, Rue Boucher, 16.





557.

Imp. Mariton

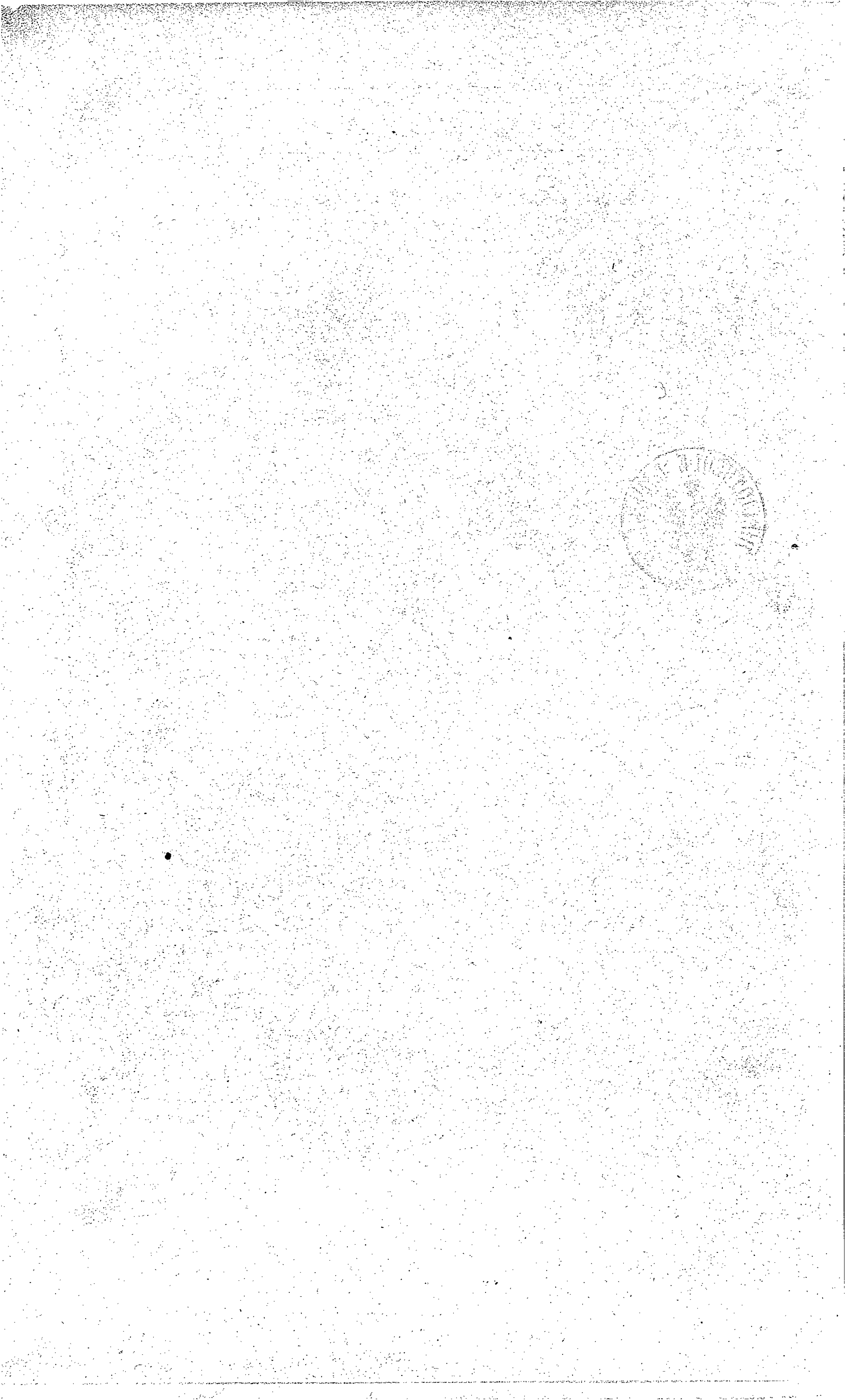
LE BON TON

Journal de Modes

1er Mars 1864.

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau; rue Ste Anne, 64, à Paris.



XXXe ANNÉE. 4e LIVRAISON. 1er AVRIL 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



E tous côtés, de verts rameaux s'agitent autour de nous en signe d'allégresse, et semblent être autant de symboles d'espérance présageant les beaux jours. « *Aimez-vous les uns les autres,* » disait celui sur lequel tant de verdoyantes palmes, arrachées aux arbres, furent jetées lors de son entrée à Jérusalem.

Ces belles et simples paroles du Christ, étant bien comprises, ne renferment-elles pas la clef du bonheur? Méditons bien cette douce maxime durant la sainte semaine qui va s'écouler, et les âmes souffrantes seront plus sereines, la vie décolorée des désœuvrés deviendra riante, puis, le grand jour de Pâques venu, les cœurs seront à l'unisson.

C'est à dater de cette fête solennelle qu'il est coutume d'arborer les fraîches toilettes printanières ; il faut donc causer un peu chiffons.

Mes chères lectrices, les rayures Pékin seront encore en vogue ; on les reproduit sur tous les fonds ; elles sont souvent noires ou de trois couleurs.

J'ai vu aussi de très beaux taffetas quadrillés nuance sur nuance, puis des moires antiques semées d'un pointillé foncé, égrené parmi un léger broché de même teinte que le fond, et par conséquent visible seulement, est charmant aux miroitements du jour.

L'étoffe la plus belle que j'aie admirée,

c'est une moire antique d'été, couverte d'un élégant dessin de plumes de paon, étalant gracieusement leurs palmes, richement nuancées aux couleurs naturelles; ce dessin de plumes est tracé sur l'étoffe d'une façon toute artistique; sans symétrie, elles se coudoient et s'enlacent légèrement sur fond chamois, gris, mauve, etc.

Les taffetas à fines rayures, presque imperceptibles à distance, seront aussi très bien portés. Comme vous le voyez, chères lectrices, l'écossais de toutes couleurs sera dédaigné pour la nouvelle saison.

Chez Saran, *à la Scabieuse*, j'ai vu un choix ravissant d'étoffes de tous genres, aux fonds de nuance deuil ou demi-deuil. En soieries surtout, il y a de charmantes robes, suivant les dispositions que j'ai indiquées plus haut.

Pour toilettes de ville, non, de deuil, on portera beaucoup de taffetas ou de moires antiques d'été à petits et moyens quadrillés noirs et blancs ou à rayures noires et blanches ou grises et blanches.

On parle encore très peu des étoffes légères. Il est question de voir bientôt paraître de nouvelles gazes du Thibet et de Chambéry. Les mousselines à dessins simulant des dentelles seront encore en vogue. Le mois prochain, nous donnerons une plus longue nomenclature des tissus légers. Pour toilettes simples, l'alpaga anglais sera encore à la mode.

Outre le choix charmant de soieries nouvelles que le magasin de *la Scabieuse* vient de recevoir, je recommande aussi particulièrement à mes lectrices un bel assortiment d'alpagas vendus, dans la même maison, à des conditions exceptionnelles.

Les chapeaux à fond mou se porteront de nouveau. Les modes que l'on trouve *à la Scabieuse* ont cela de particulier, c'est qu'elles ne ressemblent en rien à celles des autres magasins de deuil; elles s'en distinguent surtout par leur forme d'une élégance et d'une grâce exquises et des ornements d'un goût parfait.

J'ai vu un modèle tout en crêpe violet, dont le fond mou et tombant était soutenu par une légère résille très fine et entouré d'un simple cordon de violettes noué sur le côté de la calotte, où retombaient quelques fleurs de violettes montées de même. L'intérieur de ce chapeau était garni des mêmes violettes.

Un autre était en crêpe mauve, avec bord de passe couvert de violettes de Parme et fond en tulle blanc, sur lequel voltigeaient deux petites barbes de dentelle noire formant nœud, avec violettes de Parme cachant le lien et posées sur le milieu de la calotte. Le bavolet était en crêpe mauve bouillonné, coupé par trois légères barrettes en violettes de Parme. Dans l'intérieur de la passe, crêpe mauve, froncé et piqué de violettes vers le front. Ruche de tulle uni vers les joues.

Les confections, à en juger d'après les élégants et nouveaux modèles que j'ai vus *à la Scabieuse*, resteront de forme paletot.

Pour toilettes simples, on portera encore beaucoup de paletots ou de collets de même nuance que les robes et garnis soit d'entre-deux en dentelle, de galons, de riches dessins en taffetas découpé et même de broderies en soutache ou au point russe.

Avec les machines à coudre Wheeler-Wilson, on exécute, dans ces différents genres d'ornements, de ravissantes nounouveautés. Cette machine, si bien perfectionnée par M. Martougen, est une véritable petite fée; rien ne lui est impossible : son aiguille infatigable retient sur toute espèce de tissu les arabesques les plus originales, les plus enchevêtrées et les plus capricieuses.

Au nombre des étoffes composant aussi de délicieuses toilettes printanières, le foulard mérite d'être placé au premier rang, surtout ceux que l'on trouve au magasin de la *Colonie des Indes*. Ces tissus sont véritablement d'une variété et d'une qualité exceptionnelle, quoique marqués à des prix fabuleux de bon marché.

Dans cette maison, mes chères lectrices trouveront tous les plus beaux et soyeux tissus indiens. Les nouveautés du jour sont les foulards Shanghaï à raies et à car-

reaux de toutes nuances, à dessins cachemire sur rayures pervenche et sur rayures blanches d'un coquet effet; viennent ensuite de charmants foulards. Pékin noir à raies pourpre et noire, ou bleu et or à petites palmes; des semés, des fleurettes Pompadour, puis une quantité de foulards unis dans toutes les teintes nouvelles. Ce qu'il y a vraiment d'agréable dans ce genre d'étoffe, c'est la solidité inaltérable de ses couleurs de toutes sortes, que la moindre goutte d'eau ne peut tacher; aussi, on peut, grâce à cette certitude de durée dans la fraîcheur des foulards de la *Colonie des Indes*, revêtir de ravissantes toilettes par les temps les plus douteux.

Les corsages les plus (je ne dirai pas jolis), mais les plus nouveaux, sont coupés en veste. Il y a des maisons qui ont mis en vogue la longue basque, qui rappelle celle des habits d'hommes du règne de Louis XV. On modifie cette basque de différentes manières, en la faisant tantôt courte, carrée du bout, ou avec trois plis de chaque côté.

La veste postillon subit aussi quelques changements. Celle qui forme trois pattes un peu plus larges du bas et bien amincies du haut est toujours gracieuse.

La veste dite des gardes françaises est encore une des nouveautés excentriques; elle est véritablement pareille à celle des costumes de ce genre.

J'ai vu une robe de Faille dont le corsage était coupé en veste de ce genre, à deux pans carrés derrière; chaque coin en était relevé et doublé de taffetas violet; les pans du devant étaient également à coins relevés et doublés. Une autre basque rappelait les pans d'habits des *incroyables*; une très longue partie d'étoffe, carrée du bas et encadrée d'entre-deux en dentelle, doit retomber derrière à la suite du milieu du dos jusqu'à la moitié de la jupe; de chaque côté, au-dessus de cette espèce d'incroyable, deux autres basques dépendant du patron, formant le petit côté du dos, viennent retomber elles-mêmes jusqu'à moitié de la longue basque nite incroyable; ces deux dernières parties sont arrondies d'un côté seulement, comme les pans d'habits d'hommes, et encadré également d'entre-deux.

Voilà, chères lectrices, de la nouveauté; mais je doute qu'elle plaise beaucoup à toutes nos élégantes, car cela est vraiment bien original. Les manches se font à coude et de plus en plus étroites du bas; on les garnit d'épaulettes ou de jockeys, puis de parements vers le bas.

La maison *Charpentier* qui, par erreur d'impression, a été citée dans le dernier bulletin de modes sous le nom de *Carpentier*, la maison Charpentier, dis-je, n'adopte pas les excentricités fantasques de la saison nouvelle; du reste, mes lectrices ont déjà pu en juger elles-mêmes par la description des ravissantes toilettes que j'ai dépeintes dans le numéro du 10 mars, toilettes mises par erreur sous un autre nom. Lorsque de si gracieuses compositions sont créées, n'est-il pas bien naturel d'en accorder l'honneur à qui de droit? A chacun ses œuvres.

Parmi les dernières toilettes exécutées dans la maison Charpentier, je citerai trois robes :

La première est en taffetas violet, avec jupe coupée en pointe et garnie du bas par un biais de dix centimètres en taffetas blanc voilé d'un effilé violet gaufré, de même hauteur que le biais, puis au-dessus une ruche de taffetas violet; cette ruche remonte le long de chaque couture, et vient se terminer toujours en diminuant jusqu'à la taille. Le corsage est à pointe devant et derrière, puis bordé de ganses, couvertes l'une en taffetas blanc et l'autre en taffetas violet. Devant, ce corsage est ouvert et à petits revers de chaque côté. Ces revers sont encadrés d'une bande en taffetas blanc, d'effilés et d'une ruche comme à la jupe, sauf que ces ornements sont plus petits. Sur la manche, très étroite du bas, on répète deux fois, et posé en travers, un ornement assorti, composé d'un biais en taffetas, d'effilés et de ruche.

Une deuxième toilette est en taffetas, à rayures noires et blanches; la jupe, cou-

pée en biais, est bordée d'une grosse ganse en taffetas vert impérial et d'une guipure noire. Cette ganse remonte à chaque lé, et se trouve attachée au lé suivant par une charmante frange à boules espagnoles. Le corsage est à petites basques carrées derrière et à pointes devant. La basque est, comme la jupe, garnie de ganse, de guipure et de petites boules. La manche est un peu ouverte du bas, et garnie tout le long de la couture du coude, ainsi qu'autour de l'entournure, par une ganse, une guipure et des petites boules espagnoles.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de plumes et velours. (*Exécution.* — Faites les divisions de côté un peu en arrière, et séparez le bandeau en deux parties; commencez par le rouleau du haut, que vous créperez fortement, afin de pouvoir lui donner une forme élevée bien cambrée; prenez ensuite la partie des cheveux garnissant les tempes; crépez légèrement, et relevez-la de bas en haut, de manière à lui faire couvrir le bas du premier bandeau.

Pour chignon, placez quelques frisures audessous de l'attache des cheveux, et relevez ceux-ci en forme de nœud sans apprêt.

L'ornement se compose d'une coiffure de velours, forme diadème.

Coiffure ornée d'étoiles de diamants. (*Execution.*) — Les divisions seront faites ainsi que pour la précédente coiffure, et l'on commencera également par le bandeau près de la raie; sur ce bandeau on posera une fausse natte; recouvrez ensuite la tête et la pointe de votre natte par un petit bandeau dégageant bien l'oreille.

Derrière, les cheveux sont attachés, puis séparés en deux parties; de celle du haut, faites un catogant pas trop tombant; de l'autre, une natte que vous passerez par-dessus.

Terminez la coiffure par quelques frisures courtes et légères.

J. SYRET, *professeur.*

CHRONIQUE SUR LES COIFFURES

Le carnaval, cette année, a été très brillant dans le monde officiel; les bals et les soirées se sont succédés sans interruption jusqu'au mercredi des cendres. Il y a eu des jours où il y avait jusqu'à trois bals officiels.

Les dames du monde faisaient ce qu'elles appellent leur tournée; elles commençaient par l'un des trois, allaient ensuite au deuxième, et finissaient leur soirée, ou plutôt leur nuit, dans un troisième bal.

Les pauvres coiffures étaient bien un peu chiffounées par toutes ces entrées et sorties, mais, comme on aime les cheveux ébouriffés, cela n'en faisait que mieux.

Heureux temps où, plus une femme se trouve coiffée négligemment, plus elle se voit jolie, pourvu toutefois que sa coiffure ait du cachet et qu'elle ne ressemble pas à toutes les autres. Faisant nos efforts pour conserver, à notre époque, le goût qui la caractérise en faisant ces mille et une variétés qui plaisent tant aux dames, j'aurais, puisque je suis sur ce chapitre, quelques descriptions à faire sur plusieurs coiffures qui ont été admirées dans la haute société, et qui furent portées par nos plus élégantes Parisiennes.

Généralisons d'abord les genres de coiffures et d'ornements.

Comme coiffure ordinaire, les cornes ont eu encore quelque succès, mais elles étaient faites bien différemment des années précédentes; au lieu de ces petits bandeaux qui cachaient bien souvent un très joli front, on les fit rejeter en arrière, en ondulant toute la partie du devant et en faisant en sorte qu'ils se rejoignent à la raie du milieu, ce qui produisait une Marie-Stuart sans raies; ajoutez à cela des frisures légères ou roulées sur les doigts, que l'on pose de chaque côté, et vous aurez une idée exacte du coiffage de devant. Derrière, des coques seules ou entremêlées de frisures courtes, voilà pour le genre ordinaire.

Un autre style, à qui on a donné le nom d'Empire (quoique cela ne lui ressemble en rien), se fait de la manière suivante :

Devant, une grosse natte ou torsade re-

poussée, posée à cinq centimètres de la naissance des cheveux; les cheveux des tempes relevés en racines droites dessus; des frisures courtes montées sur fil de fer mises dessous la torsade, tombant sur le front et descendant sur le sommet de la tête. Cette coiffure demande peu d'ornement. Derrière, un cache-peigne en frisures légères bien échelonnées finit cette coiffure, qui ne manque pas de cachet, vu sa nouveauté.

Autre genre, style Louis XVI, commencement du règne. Dans ce genre, la fantaisie a beau jeu : les cheveux en racines droites, le toupet double ou simple, les grosses boucles, les frisures molles, le chignon haut ou bas, les coques, les nattes, les marteaux, enfin à peu près tout ce qui peut se faire en cheveux, avaient sa place, suivant l'ornementation et la stature de la personne que l'on coiffe. Ce genre a dominé, et voici pourquoi : lorsque l'on adopte ces coiffures de haut style, il faut nécessairement que tout se suive : la robe, les diamants, les plumes ou fleurs, il faut que tout soit joli; je n'ai pas besoin de parler de la personne que l'on coiffe. Tout coiffeur intelligent sait que ses coiffures ne vont bien qu'aux très jolies femmes.

Les ornementations ont varié beaucoup cette année : on est revenu au tulle et à la gaze. Les coiffeurs *chiffonniers* redeviennent de mode. On a porté beaucoup de barbes en tulle illusion de toutes les couleurs plus ou moins chiffonnées dans les coiffures de cheveux, les diamants et les fleurs se marient très bien avec; là encore, la fantaisie est illimitée.

Pour les soirées ordinaires, on a porté beaucoup de catalanes en velours, tulle ou dentelle, surmontées de fleurs ou d'agréments d'or.

Des aigrettes d'uu nouveau modèle ont fait leur apparition ; peu de dames en ont voulu, et pour cause : elles sont très vilaines, coiffent mal et ont trop de raideur; je veux parler des aigrettes en verre filé.

En excentricités, les bals travestis nous ont fourni, comme chaque année, des coiffures ridicules et d'autres originales, et même jolies. Laissons les premières de côté, et ne nous occupons que des autres.

Une naïade aux cheveux blonds dorés, dont la pointe était ondulée à l'épingle et le reste soutenu par un cercle d'or, surmonté d'une guirlande de nénuphars et de feuilles d'eau. La pointe des cheveux tombait en flots sur les épaules, et s'entremêlait avec des grandes herbes marines, qui descendaient jusqu'à la ceinture.

Une coiffure coq de bruyère, composée d'une large coque, qui part du sommet de la tête et descend sur le front en formant la crête de coq.

Une coiffure 1811, chignon haut, composée de quatre coques, revenait en avant sur des frisures légères qui tombaient sur le front; un peigne très large à galerie étroite formait un diadème ; ajoutez à cela le costume de l'époque.

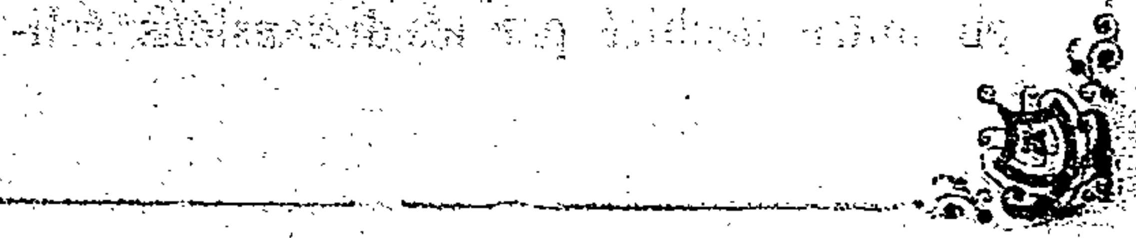
Une dame habillée en hussard. Sa doiffure de cheveux représentait un colbach fait avec ses cheveux; toutes les racines étaient ondulées, et le tout relevé sur une forme, à laquelle on ajoute une aigrette de plumes qui retient une chaînette qui forme un demi-cercle, et va se fixer derrière par un pompon.

Une coiffure de mai. Cheveux relevés à la Louis XV, surmontés d'un nid d'oiseaux, entouré de petites roses de mai ; au-dessus du nid, un oiseau vivant, à qui on laisse la liberté de voitîger à 10 cent. de la coiffure.

Une autre représen.ait l'hiver. Costume garni de cygne, coiffure poudrée avec de la poudre de nacre, des feuilles mortes garnies de glaçons et de neige, montées sur des fils d'argent.

Je n'en finirais pas si j'énumérai toutes les coiffures qui ont été remarquées par leur originalité et leur bon goût. Les comètes, les belles-de-nuit, les coiffures historiques de toutes les époques, voilà, en résumé, les petites nouveautés qui se sont produites dans la saison des bals; elles pourront profiter, j'ose l'espérer, à nos confrères de province et de l'étranger.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*



MARIE STUART

Jamais peut-être ce doux nom de Marie ne fut porté par une femme mieux faite pour lui donner toute sa signification : Aimer. Quelle étoile féminine a rayonné d'une lumière plus brillante ? Jamais encore femme plus accomplie ne fut soumise à la pression de circonstances plus funestes. Jamais on ne vit fortune plus haute, chute plus profonde et plus long martyre.

Cette belle Marie d'Écosse, dont la beauté fut rehaussée par l'éclat de deux couronnes et sacrée par le malheur, toucha aux sommets de toutes les gloires de ce monde, et fut ensevelie vivante, à la fleur de l'âge, dans une prison qui fait songer à l'un des cercles de l'enfer de Dante. La joie de cette splendide créature passa comme l'éclair lumineux qui donne la vie, et la nuit sombre s'étendit pour toujours sur son printemps.

Fille de Marie de Guise et de Jacques V, qui mourut lorsqu'elle était encore au berceau, Marie Stuart, née en 1542, fut élevée presqu'en prisonnière au château de Stirling, puis dans une habitation au milieu du lac Menteith. Sa mère en agissait ainsi par crainte des entreprises d'Henri VIII, qui voulait marier la jeune princesse à son fils Edouard, et réunir ainsi les deux couronnes d'Écosse et d'Angleterre.

A six ans, Marie fut envoyée en France, où elle reçut une éducation très complète, dont elle profita à merveille. Elle y passa les meilleures années de sa vie, et y fut au comble de la fortune et des grandeurs. Malheureusement, la mort prématurée de son époux, François II, qui ne régna que dix mois, renversa tout à coup ce bel édifice. A dix-neuf ans, Marie, reine douairière de France et reine d'Ecosse, dut dire adieu à son pays d'adoption, et retourner dans ses Etats héréditaires.

La situation de l'Écosse était horriblement tourmentée. Ce pays, en proie à toute la barbarie des mœurs féodales, était en outre déchiré par les dissensions religieuses. Le presbytérianisme dur et étroit de Knox gagnait chaque jour du terrain. Les biens de l'Église catholique formaient une magnifique curée que se disputaient avidement les lords écossais. La plupart se déclarèrent partisans d'un régime spirituel, qui leur donnait d'aussi larges dépouilles temporelles.

La première année du règne de Marie fut heureuse, grâce à l'habile direction de son frère naturel, le comte de Murray, qu'elle avait fait le premier dans l'État par la faveur et la puissance. Mais tout changea de face dès que Marie, répondant au vœu de la nation, fut assez malheureuse pour épouser le jeune Darnley, allié à la famille royale d'Angleterre. L'ambition détacha Murray de sa sœur et en fit un rebelle, secrètement protégé par Elisabeth.

Ce mariage de raison et pour un moment d'inclination avait associé Marie à un être faible et nul, grossier, débauché, le plus triste personnage du monde, sous quelques apparences. Non content d'avoir blessé la reine par sa conduite, persuadé en outre que l'italien Rizzio était le principal obstacle à ce qu'il obtînt le titre de roi-époux, Darnley complota avec le chancelier Morton, lord Ruthwen, Maitland, de faire assassiner, sous les yeux mêmes de Marie, alors enceinte de six mois, son secrétaire intime. Murray, une première fois réfugié en Angleterre, était averti et favorable à cette conspiration, espérant ressaisir le pouvoir sous le manteau du misérable Darnley.

Après s'être forcément abaissée à reprendre son empire sur Darnley, Marie s'échappe avec lui d'Holyrood, court à Dunbar, appelle l'Ecosse à son aide, et par son unanime adhésion force les assassins de Rizzio à renoncer à la lutte et à se réfugier en Angleterre. Bientôt, la reine pardonne à Murray et proclame une amnistie, dont Morton lui-même n'est pas excepté.

Mais ce succès enhardit sans doute la pauvre Marie, qui pense alors à se venger de ses humiliations et à se délivrer de cet odieux Darnley, imbécile, crapuleux et meurtrier. La fatalité qui s'attache à Marie

devient ici plus terrible. Ayant eu la mauvaise chance de donner sa main à Darnley, il faut qu'elle ait le malheur plus grand de la laisser tomber dans le gantelet sanglant de Bothwell. Moins sot, mais aussi ignoble que Darnley, Bothwell montre plus d'audace et de scélératesse.

Marie s'appuie sur lui pour se venger du premier. Bothwell, d'accord avec Morton, Maitland et autres, fait périr le triste Darnley. Puis, après le crime, il engage ses complices Morton et Maitland à signer, dans un repas, un acte par lequel ils déclarent qu'il est innocent de ce meurtre, et que Marie ne saurait choisir un plus digne époux. Un jugement dérisoire acquitte Bothwell, mais la conscience publique se soulève d'horreur.

A la suite de son enlèvement simulé par Bothwell, Marie le crée duc d'Ockney, et l'épouse à la face du ciel et de la nation, moins de quatre mois après la mort de Darnley. La pauvre Marie ne tarde pas à connaître le caractère de ce nouveau protecteur. Ses brutalités lui deviennent si intolérables qu'elle est sur le point de se frapper d'un poignard pour échapper à tant de misères.

Ces mêmes lords qui avaient été les complices de Darnley et de Bothwell, Morton, Maitland et autres, profitent de la révolte du sentiment public et déclarent la guerre à Bothwell. Celui-ci rassemble des troupes ; mais à peine les armées sont-elles en présence que la réprobation est si générale des deux côtés, que Bothwell est contraint à une fuite honteuse. Marie capitule et se rend aux lords, qui la ramènent à Édimbourg. Elle y rentre sous le poids de l'animadversion populaire et comme une condamnée, poursuivie par une bannière qui représente son époux mort et son fils à genoux demandant justice au ciel.

Les lords rebelles se décident à enfermer la reine au château de Locleven, et à remettre la régence à Murray, enfin parvenu au but de son ambition. Par un de ces miracles dus au dévouement que provoquent la beauté et le malheur, Marie s'échappe et ressaisit pour quelques jours la liberté et un reste de pouvoir. Mais, sa petite armée ayant été battue à Langseide par Murray, elle est contrainte de quitter l'Écosse. Généreuse elle même, elle a la folle témérité de compter sur de pareils sentiments chez Elisabeth et de lui confier ses destins.

La jalouse, l'astucieuse, la cruelle fille d'Henri VIII, tient Marie sous sa griffe féline pendant dix-neuf ans, et lui donne enfin le coup de grâce, en lui faisant trancher la tête par la main du bourreau.

Marie avait quitté la France dans sa dix-neuvième année, avait régné en Ecosse environ sept ans, fut prisonnière dès l'âge de vingt-six ans, et ne fut délivrée que par la mort, qui la frappa dans la quarante-sixième année de son âge.

Lorsqu'on examine cette société du XVIe siècle, au milieu de laquelle vécut l'infortunée Marie Stuart et qu'on y cherche le peu de bien qui s'y trouve dans les personnes et les choses, on s'arrête l'âme triste et l'esprit fort embarrassé.

Les meilleurs ce sont encore les réformateurs protestants, tels que Wisshart et Knox. Au moins ces hommes ont une vie morale, souvent sublime d'abnégation et glorifiée par le martyre. Puis viennent de rares guerriers aux sentiments chevaleresques, comme Kircaldy de Grange, quelques poëtes et artistes, comme Chastelard, Rizzio. Ceux-ci apportent de la douceur, du charme, de nobles émotions dans ces jours de barbares violences. Quant aux hommes politiques, presque tous sont couverts de crimes en ces époques grossières. Le chancelier de l'Hôpital, avec sa grande âme et sa vertu, est un phénomène prodigieux qu'on ne saurait assez admirer. Les Murray, les Morton, les Elisabeth nous offrent d'affreux revers de médaille. Il faut beaucoup regarder, non leurs actes et les moyens qu'ils ont employés, mais les résultats de ces actes, qui ont établi l'ordre pour un temps et permis au peuple de respirer.

Avec ses talents d'administrateur et de guerrier, Murray est un ingrat et un traître vis-à-vis d'une sœur qui l'a comblé de bien-

faits. Son ambition l'associe à toutes les trames perfides d'Elisabeth. Morton et Maitland sont encore plus souillés par la trahison et le crime. Comme régent, Morton ajoute à son infamie par ses cruautés et son avarice insatiable. Il renvoie à Élisabeth le comte de Northumberlang qui lui avait donné l'hospitalité lors de ses fuites en Angleterre. La reine fait décapiter Northumberlang et remet à Morton le brave Kircaldy de Grange qui s'était rendu par capitulation au commandant des troupes anglaises. Morton, frère d'armes du Bayard écossais, le condamne à mourir sur l'échafaud.

La grande Elisabeth, la mère de l'Angleterre, le boulevard du protestantisme, laisse voir en toute occasion une cynique duplicité, une cruauté digne de la fille d'Henri VIII. Elle joue avec la tête de Marie, sa prisonnière, comme avec celle de ses favoris. Elle verse le sang d'une main et de l'autre essuie hypocritement ses larmes. C'est une sorte de Louis XI en jupons. Ambitieuse, habile et cruelle comme lui, elle réussit par les mauvais côtés de sa nature en rapport avec la barbarie de son époque.

La corruption, la trahison, la débauche crapuleuse, la férocité déshonorent l'âme humaine chez les grands. Les petits, ignorants, fanatiques, misérables, souffrent en victimes et font le mal comme des bêtes inconscientes.

Si la pauvre Marie avait eu moins de qualités et quelques-uns des défauts de sa rivale, il est probable qu'elle eût conservé le trône de ses pères par la ruse et le meurtre. Mais elle était confiante, généreuse, très sensible aux arts, aux manifestations de la vie, très susceptible d'attachement. Trop richement dotée par la nature, elle fut un moment trop gâtée par la fortune. Marie Stuart fut une des meilleures créatures de son temps, comme elle en fut peut-être la plus belle. Mais l'époque était si mauvaise, la société si grossière que toutes ses qualités devaient tourner contre elle, et pour la perdre, et pour altérer sa nature, en couvrant d'un nuage sa splendide beauté.

Pourquoi Marie a-t-elle attiré autant d'hommages après sa mort que de son vivant; ce qui n'est pas peu dire puisque chacun de ses sourires lui valait une conquête? Pourquoi, malgré ses erreurs et ses fautes, une sorte de culte passionné s'attache-t-il à sa mémoire? Pourquoi cette beauté évanouie est-elle encore vivante au cœur de ceux qui connaissent sa tragique histoire? Pourquoi cette poussière féminine conserve-t-elle le pouvoir de charmer? Pourquoi cette gracieuse apparition de femme fait-elle définitivement partie de la tradition humaine? En vérité, cela ressemble à un enchantement, à une possession.

Nous ne voulons pas dire qu'il n'en soit pas ainsi à l'occasion d'autres femmes. Mais, assurément, le phénomène est remarquable au sujet de Marie Stuart, à qui manquent l'innocence, la pureté, la vertu, l'héroïsme pour une grande cause. Cependant la possession existe. C'est un fait dont témoignent de nombreux écrits. Vivante, Marie a séduit tous ceux qui l'ont approchée; morte, elle fait des chevaliers servants de tous ceux qui la connaissent.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq-Héron 5.



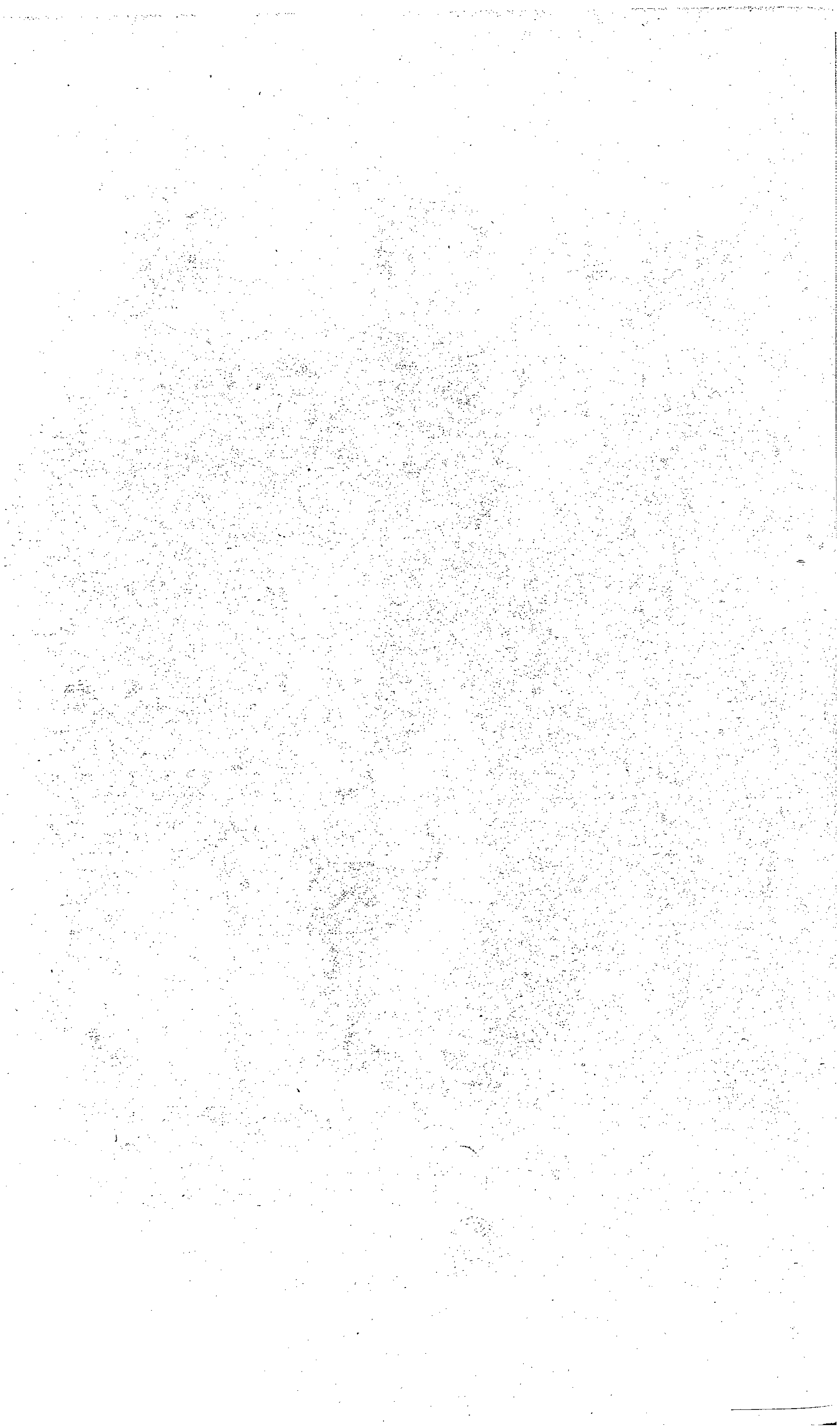
LE BON TON

1.er Avril 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue S.te Anne, 64, à Paris.



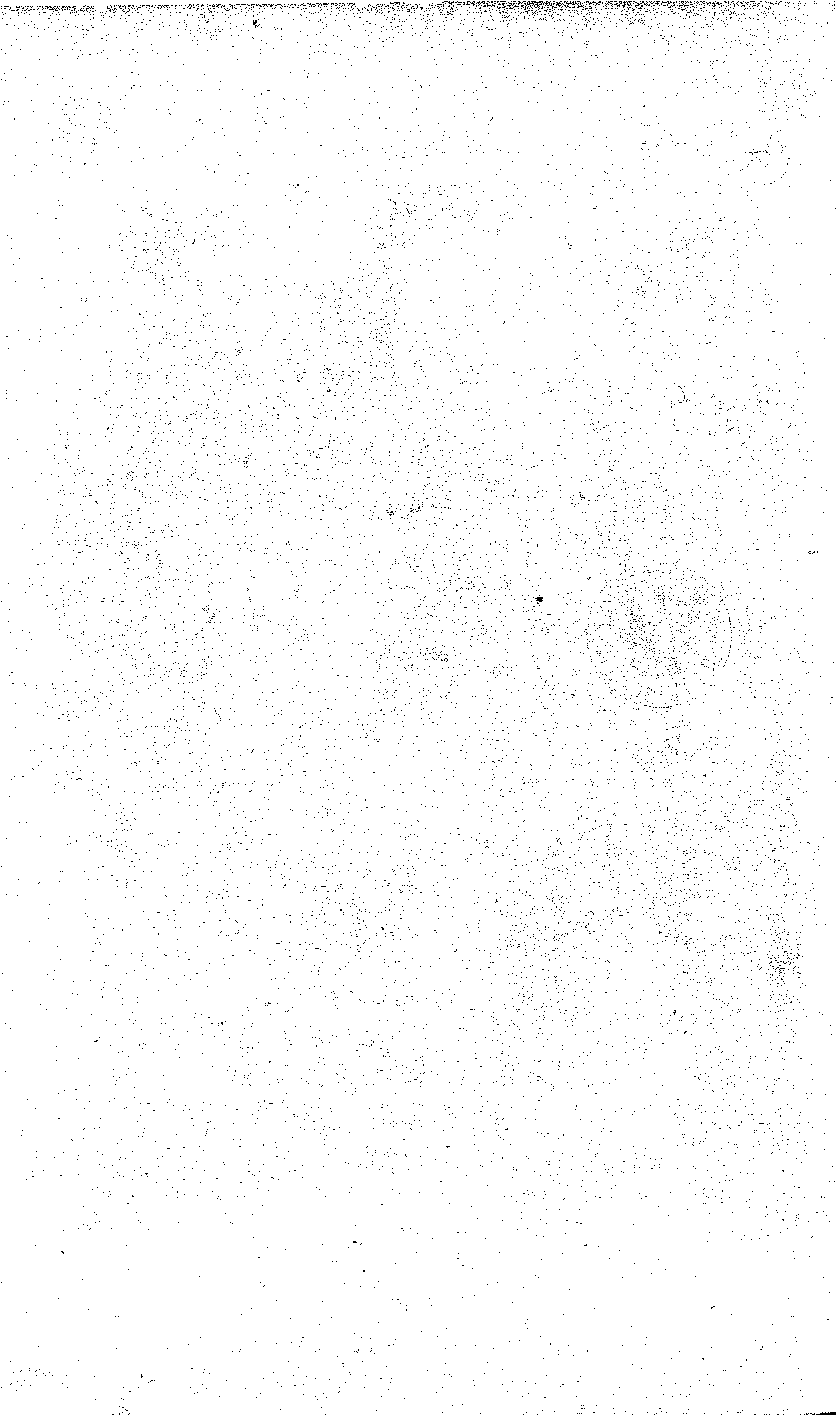


LE BON TON

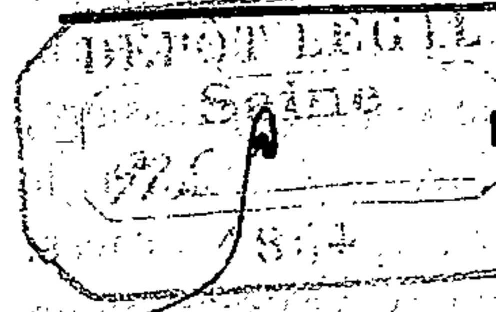
Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue Ste Anne. 64. à Paris.



XXXe ANNÉE. 5e LIVRAISON. 1er MAI 1864



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Oui, chères lectrices, chacune de ces mignonnes fleurettes se parent de leurs plus fraîches couleurs ; comme elles, il faut être coquettes et donner au soleil vos plus gais sourires.

On commence à voir quelques-unes de ces simples et charmantes robes composées d'étoffes légères, comme les feuilles naissantes. Les tailles sveltes et fines de nos élégantes vont bientôt se montrer au travers de châles en gaze, encadrés d'un volant de dentelle yach posé presque sans fronces, ou d'un châle en mousseline pareil aux robes et encadré d'une disposition rappelant celle qui traverse de haut en bas les lés des jupes.

Pour faire ressortir toute la grâce d'un corsage signée Charpentier, il est plus que jamais indispensable d'avoir un corset bien fait et artistement combiné, tels surtout que ceux de Josselin, auquel on peut, sans la moindre inquiétude maternelle, confier la taille d'une enfant encore toute adolescente.

Pour les pauvres jeunes filles ou jeunes femmes, tout alanguies par l'usage d'un corset choisi trop légèrement et meurtries, Josselin a imaginé toute une série de corselets mignons et inoffensifs. En les portant graduellement, selon le degré de force ou de faiblesse de l'estomac, on arrive à recouvrer une santé parfaite et à pouvoir

mettre le vrai corset Josselin. On commence par une espèce de petite ceinture dite mignonne, servant simplement à soutenir les jupons; puis on arrive à une apparence de corselet à peine baleiné et combiné avec les soins les plus méticuleux; puis vient l'andaloux à boucles, la ceinture impératrice en soie; puis enfin, le corselet Médicis ou le corset amazone pour les jolies écuyères.

Aujourd'hui, grâce à Josselin, on peut, en ayant confiance en ses bons soins, recouvrer ou conserver tout à la fois la santé et la grâce d'une taille svelte et charmante.

Comme complément utile, surtout à nos toilettes d'été, composées en grande partie de tissus légers, il ne faut pas oublier le *jupon multiforme*.

Quelques méchants propos circulent de temps à autre contre les crinolines, contre les mille ressorts de toute espèce, au moyen desquels nos toilettes s'étalent dans tout leur éclat.

Je conviens qu'il y a des inventions de ce genre pouvant être ridiculisées ou même dangereuses : ridiculisées au point de vue d'une ampleur ou d'une forme grotesque; dangereuses par les jours laissés vers le bas, et dans lesquels, le pied étant pris facilement, on peut faire des chutes affreuses. De toutes ces innovations mal comprises, j'admets que l'on médise; mais est-ce une raison pour chercher à éluder cette mode gracieuse des jupes à ressorts? La femme de bon goût n'a-t-elle pas un instinct divinatoire des objets vraiment élégants? Elle sait du premier coup d'œil, moqueur ou approbatif, rejeter ou adopter.

Aussi les jupons multiformes ne seront jamais bannis par elle, car leur coupe est charmante, convenable, sans aucune prétion d'envergure démesurée. Avec les jupons multiformes, qui se plient admirablement et avec souplesse à tous les caprices, lorsqu'on s'assied en voiture, lorsqu'on traverse un étroit espace, on n'éprouve nulle gêne. Les jupes à traîne des toilettes d'aujourd'hui tombent en pente gracieuse, tout en faisant admirer leur splendide élégance.

J'ajouterai à cela, chères lectrices, qu'au moyen d'une combinaison tout ingénieuse, vous pouvez, en cas de grande poussière, l'été, ou de pluie accidentelle, relever le jupon multiforme, de même que les robes. Vous le voyez, ce modèle est vraiment complet; il soutient d'une façon toute naturelle nos ravissants tissus, au nombre desquels je placerai en première ligne le foulard.

J'ai fait, il y a quelques jours, une visite au magasin de la *Colonie des Indes*. Il est difficile de se faire une idée bien exacte de la variété innombrable existant dans cette sorte de robe.

Les magasins de la *Colonie des Indes* sont les *seuls* où ce genre de spécialité se présente à nous dans un choix vraiment magnifique.

Pour recéler leur multiple et riche quantité de foulards des Indes et de Chine, ils viennent encore tout nouvellement d'agrandir le nombre de leurs rayons.

Avec fonds de toutes nuances et inaltérables à l'eau, on trouve, au magasin de la *Colonie des Indes*, de charmantes robes sur lesquelles courent tantôt de mignonnes heurettes, des dessins légers comme les éphémères de printemps, des abeilles toutes petites ou bien des étoiles, des rayures Pékin, etc.

Sur les robes plus élégantes encore, ce sont de charmants dessins-cachemires qui illustrent d'une façon splendide des fonds gris soleil, pervenche, bleu, lilas ou autres.

J'ai particulièrement été tout émerveillée à la vue d'une robe fond violet monseigneur à rayures cachemire de l'Inde d'une richesse de coloris digne des foulards de Chine. Il est impossible d'imaginer rien de plus beau.

Du reste, mes chères lectrices, sur une simple lettre de vous, les magasins de la *Colonie des Indes* se feront un plaisir de vous expédier un choix *complet d'échantillons* de leur riche collection de foulards, que vous aurez, j'en suis certaine, grand plaisir à passer en revue, et parmi lesquels, selon votre fantaisie, vous pourrez faire ac-

quisition de la robe qui vous plaira; robe qui, aux personnes éloignées de Paris, sera expédiée *franche de port.*

Au moment où mille fleurs de toutes sortes se préparent à naître sous nos pas, la maison Guélot semble vouloir rivaliser avec dame Nature. En ses magasins, se montrent de fraîches montures, destinées à orner nos chapeaux de campagne ou de ville, ou à composer des garnitures et des parures pour les toilettes de bal donnés aux eaux. Dans ces magasins, le règne des fleurs est éternel; les roses mousses naissent avant celles du bon Dieu. Guélot est un artiste de talent, qui fait à tous instants des reproductions ravissantes, que l'on confondrait facilement avec les filles de la terre.

Parmi les capricieuses innovations de la maison Guélot, je citerai : de délicats narcisses blancs ou de couleur, en crêpe, tout couverts de givre cristallisé (c'est probablement pour nous rendre l'âme toute joyeuse d'avoir notre soleil de mai qu'on nous présente un souvenir du vieil Hiver) si charmants posés sur les chapeaux coquets de la maison Bounoure-Gauche, où j'ai remarqué des modèles d'un goût exquis, parmi lesquels je citerai :

Un chapeau tout en paille de riz, garni au bord de la passe par un tuyauté en même paille, et sur le côté de la calotte par une branche de roses mauve.

Un autre est composé d'un charmant et nouveau tissu en paille. Ce modèle est à fond tombant, orné sur le côté par une touffe d'épis et dans l'intérieur de la passe par un bouillonné de tulle nuance paille et par des épis mélangés d'herbes en paille pointillée d'une graine toujours en paille.

Aujourd'hui, lorsque nos élégantes veulent une coiffure légère, ce n'est plus un chapeau qu'elles devraient demander à la maison Bounoure-Gauche, mais un nuage bleu ou rose, un nuage feu, vapeur ou soleil couchant, formé de crêpe et de tulle, où viennent se coucher les plus belles fleurs de Guélot.

Un chapeau bleu en crêpe, tout brodé de jais blanc, est orné, sur le côté, par une plume frimatée de nacre. Dans l'intérieur de la passe, tulle blanc et roses blanches rosées.

Un autre, en tulle blanc, a une passe entièrement couverte d'un filet-résille en paille, nouée de perles en paille grosses comme des petits pois. Le fond de la calotte est couvert d'une semblable résille. Sur le côté, on pose une touffe d'herbe en paille perlée, et dans l'intérieur une touffe d'herbe semblable, accompagnée de tulle blanc bouillonné.

Lorsque vous serez en grande pérégrination dans nos magasins, mes chères lectrices, n'oubliez pas non plus de faire une visite à ceux de *la Scabieuse.* Si je vous donne ce conseil, ce n'est pas en supposant qu'un deuil récent ait assombri des fronts sur lesquels je ne veux faire naître que des sourires, mais c'est avec la certitude de rappeler à votre souvenir une maison où vous trouverez des objets de deuil d'un goût parfait en cas de triste nécessité et en même temps, dans les teintes grises, lilas et blanches, mélangées l'une à l'autre, des étoffes de printemps vraiment charmantes.

En fantaisie, de coquets tissus appelés taffetas de laine et en grisaille un peu foncée, très convenables pour robes de maison, se présentent à votre choix; puis viennent des poils de chèvre unis ou gris, violets ou noirs.

Aux magasins de *la Scabieuse*, j'ai aussi remarqué, comme étoffes légères, bouffantes et solides : le taffetas Victoria, le crêpe de laine, la popeline des Indes, la japonaise, l'organsin, et *particulièrement* le poil de chèvre noir, article unique, dont les magasins de *la Scabieuse* ont *seuls* un assortiment exceptionnel. Ce tissu, très difficile à fabriquer, ne se trouve en noir que dans cette maison.

Avec le poil de chèvre noir, on compose des robes agréables à porter par leur solidité très grande et leur légèreté.

Une robe très élégante était en taffetas vert émeraude, garni d'un volant monté par groupes de plis, séparés par une frange en chenille d'un vert plus foncé; au-dessus de

ce volant, on avait tracé des arabesques charmantes en taffetas noir découpé, brodé d'une chaînette de soie blanche. Le corsage était à pointe derrière et devant; au bas, autour de l'encolure, et devant vers le milieu, des découpures en taffetas noir étaient répétées, de même que sur le haut des manches, à la tête d'un volant monté à plis formant jockey et mélangé de chenille; le bas était arrondi un peu de côté, garni d'un tuyauté en taffetas et d'une légère découpure. Une basquine en Faille retombait sur cette robe.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

La mode, ce mouvement perpétuel, ne laisse pas que de surprendre quelquefois ses plus fervents disciples. On se dit : Non, il n'est pas possible que telle époque revienne jamais, et on se trouve très surpris que, d'une année à l'autre, le style des coiffures soit complétement changé; c'est pourquoi, en pareille matière, il ne faut jurer de rien.

Voici les coiffures Empire qui reviennent à grands pas; ce nom est universellement donné à toute coiffure ornée de petites frisures légères sur le front. Est-ce vraiment le style Empire? Oui et non; on a pris le plus joli de l'époque 1813, et on l'a intercalé dans les coiffures du jour.

Je suis comme tous mes collègues s'occupant de mode très amateur de nouveau, mais j'avoue que si le mauvais goût dominait au point de reprendre textuellement les coiffures Empire, je m'abstiendrais et serais capable de faire comme nos anciens coiffeurs qui se rajeunissent en faisant la coiffure de leur jeune âge, et qui prétendent que les turbans et les coques à la Girafle sont de bon goût.

Je resterai dans les styles Louis XV et Louis XVI en fait de coiffures.

Coiffure printanière, style Empire, ornée d'herbes, de roses et d'un oiseau. — Je divise les cheveux assez en avant, et je les noue un peu plus haut derrière; j'ondule ensuite les cheveux qui bordent la raie du milieu; je fais un petit bandeau étroit et haut, que j'arrête sur le sommet de la tête; je relève ensuite les cheveux des tempes en racine droite sur le petit bandeau, et j'attache à l'épingle cette partie de cheveux à la hauteur de l'autre; cela fait, je pose des frisures légères montées sur fil de fer entre les deux bandeaux du haut, et je mets dessus une torsade faite avec une fausse natte; des frisures montées sur fil de fer sont posées à partir du sommet de la tête en descendant sur la nuque et remontant de l'autre côté; ces frisures doivent être échelonnées graduellement à l'entour de la coiffure. Derrière, je fais deux coques à main levée; il n'est pas besoin qu'elles accompagnent le cou. Comme ornement, un pouff posé du côté gauche. Cette coiffure de fleurs sort de notre maison.

Coiffure Louis XV, ornée de deux pouffs de ruban bleu et de roses pompon. — Exécution. — Raie en avant; cheveux du devant en racine droite, accompagnés de chaque côté d'une tresse droite faite comme il suit : je sépare ma mèche de cheveux en deux; je roule les deux parties comme si je faisais une torsade, et j'enroule ces mèches de ruban jusqu'au bas, comme le représente la gravure. Derrière, trois coques forment chignon. Le pouff de ruban et de roses est fait à l'épingle.

A RANDON, *successeur de M. Leroy.*

LES COIFFURES DE VILLE

Le printemps nous a ramené de nouvelles coiffures, ou plutôt de nouveaux chapeaux. La forme est étroite et basse sur le front; on leur donne le nom peu gracieux de chapeau *bibi*. Cette mode fut importée d'Angleterre il y a quelques années; on y revient en y apportant quelques modifications sous le rapport de l'ornementation. Est-ce beau ou vilain? Il ne faut pas médire de la mode, mais nous pouvons dire en passant que, comme leurs devanciers, ils laissent peu de place pour nos coiffures dites de ville.

Voici le genre de coiffure qui se porte sous ces chapeaux : devant, les cheveux plats tirés

un peu en arrière et une natte en quatre faisant le tour de la tête; derrière, un chignon de coques, qu'on place très bas sous le bavolet.

Pour les voyages et les eaux, les grandes faiseuses ont fabriqué, cette année, des toques Henri III et des casquettes pages Louis XIII. Ces petites coiffures couvrent à peine la tête; par conséquent, la coiffure de cheveux a beau jeu. Les rouleaux, les coques, les chignons frisés sont à l'ordre du jour, pour le devant; les coiffures Valois en racine droite, les petites cornes, les cheveux à la chien peuvent être portés sous ces petites toques, qui ont énormément de cachet.

Pour les bains de mer, les chapeaux en cuir dits de marin, coquettement ornés de rubans de toutes couleurs, de plumes, de fleurs et d'aigrettes, auront, cette année, beaucoup de succès. Les coiffures de cheveux sont les mêmes que celles ci-dessus désignées.

Quelques nouveautés en peignes se sont produites; les formes sont très gracieuses.

L'un d'eux se compose d'un large anneau ovale, retenu par une petite fourchette en écaille; dans cet anneau, on passe toute la masse de cheveux de derrière, dont on fait une large bourse sur le cou.

Un autre représente un huit soudé à une petite fourchette; on passe dans chacun des anneaux une portion de cheveux, dont on fait une coque à droite et à gauche.

Ces peignes sont bien compris.

A. RANDON.

MADELINE

I

C'était au mois de mars: un soleil radieux
Illuminait les champs de ses rayons joyeux.
Tout encor de l'hiver avait gardé la trace,
Et du beau lac d'Enghien, en longs rubans de glace,
S'échappaient colorés, riches, éblouissants,
Mille ruisseaux nacrés aux reflets chatoyants.
Sur ce brillant cristal, éparses, défleuries,
Se détachaient en noir quelques branches flétries:
C'était toujours l'hiver et sa dure âpreté;
Mais à côté l'espoir, un beau soleil d'été.
Sous le gazon jauni, sous la mousse discrette,
L'œil croyait voir percer la blanche pâquerette:
Au loin quelques oiseaux, trompés par un beau jour
Préludaient lentement à leur chanson d'amour,
Et, bien que pâle encor, riche de poésie,
Leur chant jetait au cœur la tendre rêverie!
Mirage du bonheur, prestiges d'avenir,
Qui s'effacent ou fuient quand on croit les saisir.

II

Tout près des eaux d'Enghien, en un pays charmant,
Qui d'un soldat heureux fit un baron puissant,
On voyait s'élever une pauvre cabane
Dont l'unique croisée, où pendait la liane,
Ne laissait pénétrer, triste et sombre séjour,
Que le pâle reflet des rayons d'un beau jour.
Le champ qui l'entourait, délaissé, sans culture,
Rendu depuis longtemps à son âpre nature,
Ne sentait plus la main du soldat laboureur
Exercer dans son sein un pénible labeur;
A côté s'élevait la vieille et noire église
Aux flancs déchiquetés, à la gothique frise,
Aux vitraux de couleur, au portique cintré,
Dont le style hardi, de nos jours illustré,
A gravé pour l'époque une page de gloire
Dont l'art avec orgueil a conservé l'histoire!

III

Un matin, le tambour tristement résonnait,
L'âme d'un vieux soldat au repos s'envolait;
Il laissait pour tout bien la modeste chaumière,
Dont nous venons ici d'esquisser la misère
A sa fille chérie, à son unique enfant,
Qu'à seize ans il vouait au malheur en mourant.
Sous un toit isolé, la pauvre Madeline,
Sans amis, sans parents, resta seule, orpheline
Blonde aux yeux veloutés, au regard enchanteur,
Belle de sa bonté, ses traits disaient son cœur.
Mais, hélas! dans ses yeux qui révélaient son âme
Brillait timidement une naissante flamme.
Au doux bonheur d'aimer s'abandonnant un jour,
Confiante, naïve, elle crut à l'amour.
Bientôt elle oublia les leçons de sa mère,
Jusqu'à la croix d'honneur que son pauvre vieux père
Comme un dépôt sacré lui présenta mourant,
Disant: Je te bénis, sois sage, ô mon enfant!
Crois-en mes cheveux blancs, le bonheur d'une femme
Ne saurait être vrai sans la paix de son âme.
Malheur! de ses conseils il ne lui restait rien!
Rien! que le désespoir, la honte, le chagrin!

Car celui qu'elle aimait d'une tendresse folle,
Sans honneur et sans foi manquait à sa parole;
Il délaissait l'enfant qu'il avait égaré,
Et le nom d'un vieux brave était déshonoré!

IV

Dans un vaste foyer, un bois humide et noir
Brûlait péniblement, quand l'horloge du soir
Vint à sonner minuit; une triste veilleuse
Colorait les objets d'une clarté douteuse.
Près du banc que jadis son vieux père occupait,
Dans la Bible en pleurant la pauvre enfant lisait.
De ses cheveux soyeux les masses onduleuses
Ombrageaient les contours de ces lignes heureuses
Que l'artiste souvent poétise en son cœur,
Et qui font son pinceau, son talent, sa couleur.
Tout à coup sa raison s'égare, l'abandonne...
Et dans l'accès fiévreux que son trouble lui donne,
Au fond de la cabane où le soldat mourut
A ses yeux obscurcis son image apparut :
Sous ses cheveux blanchis son visage était pâle,
Sa voix ne vibrait plus, c'était un sombre râle.
Il montra fixement de son doigt desséché
Le signe de l'honneur sur le mur attaché;
Puis, ses yeux se posant sur l'arme qui naguère
A plus d'un ennemi fit mordre la poussière,
Un éclair de vengeance en son regard passa.
Mais confus, atterré, sa tête s'abaissa...
Tremblante de frayeur, se traînant sur sa trace,
A genoux, en pleurant, sa fille criait grâce!
A dix-sept ans, mon Dieu, faudra-t-il donc mourir?
Que ce soit aujourd'hui, car c'est assez souffrir!
Si je pus oublier ma mère et mon enfance,
Mon crime s'est chargé du soin de la vengeance,
A l'ingrat sans honneur, j'ai dit grâce! amitié!
J'ai donné mon amour pour un peu de pitié!
J'ai vu l'œil du mépris m'atteindre en ce village,
Et, pour m'y dérober, j'ai caché mon visage!
J'ai vu tous nos amis avec un froid dédain,
En me montrant au doigt, s'écarter du chemin;
Mes compagnes ont fui! la vieille Marguerite,
Qui souvent dans ses bras me caressait petite,
A nié ma tendresse, et, des pleurs dans les yeux,
A fait au toit proscrit de déchirants adieux..
Elle parlait encor qu'un éclair fend la nue :
« Approche, » a dit le spectre; et l'enfant éperdue
Croit entendre ces mots d'un douloureux accent :
« Demain le ciel pardonne, et ton père t'attend! »

V

Déjà dans le hameau tout prend un air de fête,
Les cloches fendent l'air, et l'habitant s'apprête
A payer son tribut à ce saint et beau jour
Que consacraient nos pères en leur pieux amour.
C'était Pâques fleuri, au buis vert et sauvage,
Aux rameaux tortueux, au rustique feuillage;
De ses faisceaux nombreux, l'aromatique odeur
Trahit l'incognito de sa modeste fleur.
Sur les murs pavoisés, en coquette guirlande,
Vieillards, femmes, enfants, ont tressé leur offrande,
Et leurs luisants débris, dont le sol est couvert,
Laissent perdre les pas sur un frais tapis vert...
Tous au temple couraient. Loin du groupe, isolées,
Deux femmes tristement cheminaient enlacées.
Presqu'enfant, la plus jeune avait dû bien souffrir,
Car ses traits rappelaient une sainte au martyr!
Appuyée humblement sur sa vieille voisine,
Marchant avec effort, la pauvre Madeline,
Au sein de Marguerite épanche sa douleur,
Qui, cette fois enfin, sympathise en son cœur.
La cloche retentit sous la voûte sacrée,
Et jusque sur le seuil l'église est encombrée.
Le ministre de Dieu vient consacrer l'autel :
L'aloès et l'encens montent vers l'Éternel.
Dans le temple aujourd'hui, c'est une double fête,
De deux jeunes époux le doux lien s'apprête.
A genoux, près du chœur, humblement prosternés,
Dans un instant leurs vœux vont être couronnés...
Mais pourquoi donc ce jour de bonheur, d'allégresse,
Laisse-t-il sur leur front une sombre tristesse?
Des cierges allumés la blafarde lueur,
Le soleil des vitraux empruntant la couleur,
A leur pâleur ajoute une livide teinte,
Stigmate de regrets, de remords ou de crainte!
Sur le sein virginal, un vacillant bouquet
Trahit d'un cœur troublé le mouvement secret;
Entourant les époux, leur craintive famille,
Sous l'œil trop curieux de chaque jeune fille,
Baisse un regard tremblant... Vers l'anneau nuptial
Le prêtre étend la main... Dans cet instant fatal,
Des assistants nombreux les mots lâches! parjure!
S'échappent sourdement en un sombre murmure;
Puis, grandissant bientôt comme un flot que le vent
A roulé sur la mer et qui monte en grondant,
L'anathème a maudit un traître sans parole,
Et son nom répété de bouche en bouche vole!
Près du seuil, à genoux, les deux mains sur son cœur,
L'ange qui fut déchu priait avec ferveur,
Et dans son repentir, vers le ciel qui pardonne,
Lève un regard d'espoir. Quand le bruit qui bourdonne
En vibrant tout à coup dans son cœur étonné,
Amène comme un trait perçant, empoisonné,
Un souvenir... un nom de honteuse mémoire,
Et redit autour d'elle une funeste histoire!
Alors un cri s'entend, horrible, déchirant :
C'est lui, grand Dieu! c'est lui! Sur le marbre tombant,
Comme un frêle arbrisseau que brise le tonnerre,
Et que lance en jouant la foudre meurtrière,
Une douce victime, un noble cœur martyr
S'envolait vers le ciel, ouvert au repentir.

VI

A côté de l'église est un modeste enclos,
Consacré dès longtemps à l'éternel repos.
Quelques cyprès épars au sombre et noir feuillage,
Quelques fleurs se perdant dans un gazon sauvage,
A la mélancolie en disposant le cœur,
Élèvent notre foi vers un monde meilleur;
Monde juste pour tous, où le pauvre sans doute
Bénira les rigueurs de sa pénible route,
Car jusqu'au champ de mort, où tous dorment égaux,
Le luxe suit le riche et sculpte ses tombeaux.
Près d'un mur décrépit que recouvre le lierre,
Dans un coin isolé, sans monument, sans pierre,
Sous un vert sycomore, un passant quelquefois
S'arrête en regardant une modeste croix,
Et, cherchant vainement la tombe délaissée,
Recouverte de mousse et de tous oubliée,
Il attache à la croix une modeste fleur,
Et lit, le cœur ému d'une sainte douleur :
« A dix-sept ans, hélas ! elle est morte orpheline;
Le ciel a pardonné !... Priez pour Madeline ! »

Madame LOUISE LENEVEUX.

THÉATRES

—

VAUDEVILLE. — *Aux crochets d'un gendre*, comédie en quatre actes, par MM. Théodore Barrière et Lambert Thiboust. — Un habitant du Havre, M. Beljame, tombe à Paris, chez son gendre Fontelais, un agent de change, au moment où celui-ci revient du bal avec sa femme Marthe, née Beljame. L'infortuné beau-père est ruiné; il a spéculé sur les cotons, ne pouvant croire que « la lutte fratricide des Etats ci-devant unis se prolongerait. »

Il a perdu toute sa fortune. Marthe se jette dans ses bras, et Fontelais l'assure de son dévouement, tout en lui rappelant qu'il lui avait conseillé de ne pas spéculer sur les cotons.

Beljame est blessé de cette observation. Il reconnaît que son gendre a le droit de la lui faire ; mais il eût été plus généreux d'épargner ses reproches à un beau père tombé dans la misère. Fontelais proteste qu'il n'a voulu lui faire aucun reproche. Beljame ne sait maintenant s'il doit lui avouer la grâce qu'il venait lui demander : un asile et un morceau de pain pour sa femme, pour sa seconde fille, Blanche, et pour lui jusqu'à ce qu'il ait pu trouver un emploi.

Marthe interrompt son père : que parle-t-il d'asile et de morceaux de pain ? Son mari et elle mettent à sa disposition leur hôtel, leur table, leurs domestiques, leurs voitures.

— N'est-il pas vrai ? dit-elle à Fontelais.

— Certainement, certainement, répond celui-ci.

Ce certainement répété blesse encore le susceptible beau-père; il lui paraît plutôt un acquiescement de complaisance qu'une franche invitation. Fontelais est obligé à de nouvelles protestations de dévouement. Enfin Beljame se prépare à aller chercher sa femme et Blanche qu'il a laissées dans un hôtel avec leurs bagages en attendant qu'il se soit assuré que son gendre était disposé à les recevoir.

Marthe et Fontelais le grondent de cette précaution injurieuse. Soudain, Mme Beljame arrive avec Blanche qui, ennuyée d'attendre et plus confiante que ses parents a dit à sa mère que Fontelais les envoyait chercher. Mme Beljame veut se jeter aux pieds de son gendre pour le remercier de sa charité; Blanche aime mieux se jeter au cou de son beau-frère : elle prend gaiement sa pauvreté et accepte sans façon des secours qu'elle offrirait de même. C'est un joli caractère que celui de Blanche : une ingénue au cœur ouvert et franc; on ne peut lui reprocher que d'embrasser trop souvent son beau-frère. Jamais fille de dix-sept ans n'a embrassé de la sorte un beau frère, voire même un frère de trente ans.

Voici les Beljame installés chez Fontelais, et l'on comprend que le malheureux ait le système nerveux horriblement agacé entre ce beau père toujours prêt à prendre la mouche et se plaignant sans cesse d'être obligé de vivre aux crochets de son gendre, et cette belle-mère continuellement en admiration devant la grandeur avec laquelle son mari ac-

cepte son infortune. Mais ce n'est rien encore : deux nouveaux havrais débarquent chez notre agent de change, un ami intime de Beljame, Moutonnet, pharmacien, et son fils Onésyme, un idiot, prétendu de Blanche, détesté par elle, mais agréé par ses parents.

Moutonnet reproche à Beljame d'avoir préféré l'hospitalité d'un gendre à celle d'un ami. Il s'en repentira! Beljame le craint, mais il l'a fait par égard pour sa fille. Il n'a pas voulu que l'on pût dire que les parents de Mme Fontelais étaient recueillis par un étranger. Il ajoute que, s'il n'était pas aux crochets de son gendre, il offrirait un appartement à Moutonnet et à son fils. Marthe se croit obligée de faire cette offre, que Moutonnet accepte avec empressement. Ici commence la charge. La jeune femme distribue si bien tous les logements de l'hôtel, qu'il n'en reste plus pour son mari, et que Fontelais est obligé d'aller coucher à l'hôtel de Bade.

Onésyme Moutonnet, que, par égard pour son beau-père, il a pris comme remisier, lui fait perdre 15,000 francs en une seule bourse. Enfin, déterminé à se débarrasser de ces hôtes désastreux, il cherche un appartement meublé pour y loger son beau-père et sa belle-mère. On lui indique celui d'une danseuse prête à partir pour la Russie. Il va le visiter. Moutonnet le voit entrer chez la danseuse, et se hâte de rapporter sa découverte aux époux Beljame. Ceux-ci ne doutent pas que leur gendre ne trahisse leur fille, et s'empressent de le dire à Marthe.

Déjà il est question d'un procès en séparation. Heureusement Fontelais parvient à marier sa petite belle-sœur Blanche à un de ses amis qui possède 80,000 de rente, et qui se fait un bonheur idéal de loger chez lui les parents de sa femme. Fontelais lui cède volontiers ce bonheur-là, et la paix rentre dans son ménage.

JACQUES DURAND.

TABLETTES

—

A LA POLICE CORRECTIONNELLE.

— Accusé Trogneux, demande le président, votre profession ?

— Vidangeur, mon président.

— Cependant, dans votre dossier, je lis que vous étiez peintre en bâtiment ?

— C'est vrai, mon président, mais j'ai donné ma démission : l'odeur du vernis me montait à la tête. — (*Figaro*).

—

Le duc de Grammont-Caderousse a un secrétaire.

Qui n'en a pas.

Ce secrétaire a des amis.

Dernièrement, il se rend chez l'un d'eux et lui demande à déjeûner.

— Je n'ai que des œufs à t'offrir.

— Parfait.

Le domestique demande à M. Théodore s'il les veut bien cuits.

— Cinq minutes suffiront, répond celui-ci.

Vingt minutes sont passées, le domestique ne revient pas.

— Et mes œufs?

— A l'instant, monsieur.

— Mais enfin, ils doivent être cuits?

— Monsieur a demandé cinq minutes.

— En voilà vingt.

— C'est cela, monsieur, j'en ai mis quatre : cinq pour chacun, cela fait vingt.

PHILIBERT.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, no 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, no 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1 (Constabler Wache.)

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.



LE BON TON

Mai 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne. 64. à Paris.



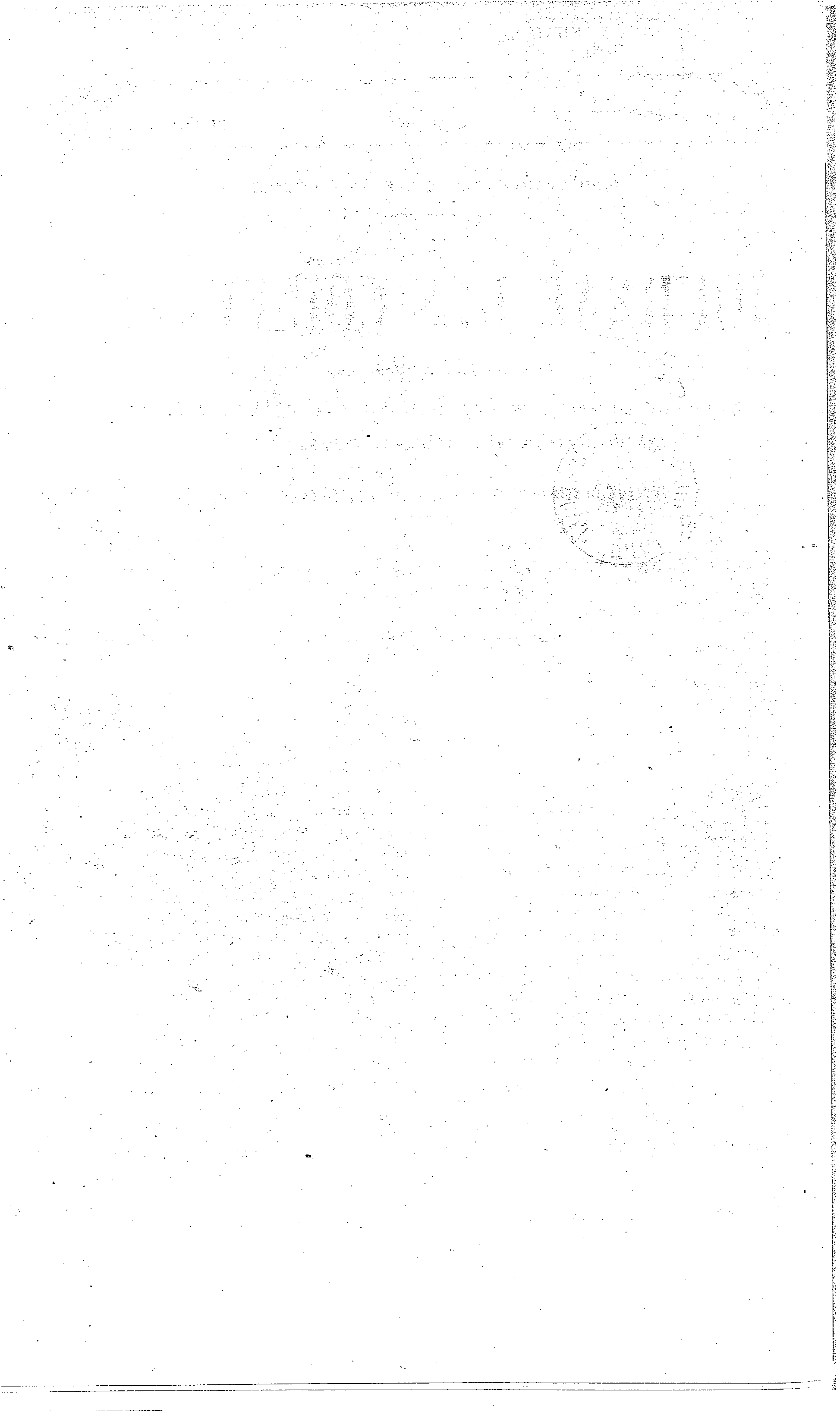


LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue Ste Anne, 64. à Paris.



XXXe ANNÉE. 6e LIVRAISON. 1er JUIN 1864



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par **MARITON**, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES
CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :
PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.
ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



De grands projets de toilette viennent d'être mis à exécution. La Mode, pour cette saison, semble paresseuse à créer de nouvelles choses.

Ce qui nous apparaît est plutôt inspiré par l'un de ses génies familiers, le *Caprice*, charmant lutin qui, avec un léger ruban, ornera de la façon la plus coquette l'étoffe la plus simple.

Du reste, quelle est celle d'entre nous qui pourrait lui préférer *l'uniformité*, cette si prude et si sérieuse personne, sans imagination, parfois triste comme la mort elle-même? Il faut, pour donner à la vie un peu d'animation et de gaieté, des effets d'oppositions et de couleurs.

L'ombre et le jour, unis ensemble, produisent de merveilleuses beautés; l'un sans l'autre ne sont plus rien. Aujourd'hui, on s'habille à peu près selon son goût, selon sa taille ou sa physionomie; aussi nos grandes dames ne veulent plus, avant de commander une robe, s'inquiéter de ce que tout le monde porte; il leur faut des toilettes spéciales : couleur du soleil, nuance clair de lune, etc., enfin, tout ce dont parle messire Caprice, voilà ce qui plaît.

Il fut un temps où on adoptait trois volants à une robe; chacune de nos élégantes, étant vêtues de même, semblait être la sœur de l'autre. Dans l'intérieur d'une passe de chapeau, on ne tolérait que le rose ou le blanc; enfin, de cette façon,

en suivant l'ordre du jour donné par la Mode, plusieurs dames rencontrées dans les rues de Paris ressemblaient à un essaim de pensionnaires échappées d'un couvent et revêtues d'un uniforme.

Chères lectrices, voulez-vous des roses ? De tous côtés, elles vont naître sous nos pas. En attendant celles de juin, les plus belles de nos jardins, cueillez-en quelques-unes de celles écloses dans les ateliers de Guélot.

Voulez-vous une fraîche parure de bal? Dans la même maison, faites votre choix. Pour rehausser une toute gracieuse et belle personne, quoi de plus joli que les fleurs, surtout celles de Guélot, qui sont, avec un goût si artistique, montées tantôt follement et négligemment en bouquets inégaux ou en demi-guirlande, ressemblant à quelques fraîches rêveries interrompues.

Que les arbres soient couverts de neige ou de verdure, on danse, on danse toujours; seulement, les toilettes qui brillent dans les fêtes données à Trouville, à Vichy, etc., diffèrent avec celles de l'hiver par leur aspect frais et radieux comme celui présenté par la saison des fleurs.

Où aller? Voilà la grave question qui préoccupe en ce moment.

Paris va devenir silencieux et morne; dès que nos élégantes l'auront quitté, plus de bal, plus de réceptions brillantes qui attiraient dans nos aristocratiques faubourgs cette longue suite de voitures blasonnées, dans lesquelles le tranquille passant est souvent tout joyeux d'avoir entrevu l'apparition d'une ravissante tête poétisée avec un nuage de tulle ou quelques groupes d'azalées ou de roses.

Est ce au bord de la mer, des lacs, des sources limpides que les petits pieds de la marquise de N. ou de la comtesse de B. se dirigeront? Sur de hautes montagnes neigeuses, quelques-unes d'entre ces dames iront-elles chercher des émotions et retrouver bonhomme Hiver, auquel si franchement lles semblent avoir souhaité bon voyage? On nous donne bien des défauts; les femmes sont-elles vraiment comme les enfants gâtés : regrettent-elles ce qu'elles ont détesté? Les goûts et les caprices de chacune n'ont nullement besoin d'être divulgués ; selon leur caractère, disposé soit aux rêveries ou aux fêtes bruyantes, elles choisiront le paradis terrestre, autrement dit, le but de leur voyage, pour lequel tant de préparatifs ont été faits, relativement aux chapeaux, aux casquettes, enfin aux mille coiffures plus ou moins folles que l'on croit devoir adopter lors d'une pérégrination lointaine.

Il se livre entre les formes excentriques et les formes raisonnables une vraie bataille. Parmi tous ces modèles se disputant la préférence d'une jolie femme, dans la maison Bounoure-Gauche, j'ai remarqué de charmantes créations, se faisant pardonner leur originalité par la façon toute gracieuse dont elles sont ornées.

Un premier modèle est rond, en paille anglaise, grise d'un ton argenté ; il se garnit en dessous du bord de la passe par une ruche en taffetas ponceau découpé; sur le devant, touffe de plumes rouges et noires, retenne par un large nœud en ruban ponceau; une écharpe en tulle noir, entourée de dentelle Chantilly, se noue autour de la forme un peu haute de ce chapeau, et retombe à longs bouts derrière.

Un autre, également rond, est de forme dite casquette, en paille d'Italie blanche, entouré d'un biais en velours bleu de Chine et garni de plumes de même nuance, paraissant retenues par une agrafe de perles fines.

Dans la même forme que le précédent, il y a un modèle en paille noire, bordé de taffetas écossais vert et bleu, entouré d'un biais de même nuance; sur le devant, on pose des plumes bleues et vertes; puis, au pied, on ajoute une plume œil de paon et un beau coquillage nacré.

Un autre est blanc en paille de riz écrue, toujours genre casquette, seulement avec deux visières; il est orné d'un enroulement de plumes blanches et ponceau; il y a, en totalité, quatre plumes; les deux plus longues ont le pied attaché un peu sur le

côté ; les deux autres suivent en tournant ; un peu de velours noir plissé en rayon, avec gros coquillage au centre, vient cacher le pied des quatre plumes.

Les chapeaux à passe et bavolet, qui m'ont été montrés dans la maison Bounoure-Gauche, sont vraiment remarquables par leur forme distinguée et gracieuse ; ce sont tantôt des nuages, tantôt des charmilles de fleurs que l'on porte ; la passe est petite. Beaucoup de fonds sont mous et tombants, piqués de fleurettes des bois ou des champs ; enfin, mes chères lectrices, je ne saurais trop vous engager à aller visiter les magasins de la maison Bounoure-Gauche.

Un modèle de chapeau dit nuit d'été est tout en tulle noir, bouillonné de la passe au fond de la calotte, qui est tombant ; entre les bouillonnés est posé un agrément en paille ; le bavolet est en même tulle bouillonné ; au bord de la passe, vers le front seulement, il se trouve une jolie frange-grelot en paille, puis, dans l'intérieur de la passe, un bouillonné du même tulle, des fleurs en paille et en plume noire.

Un autre dit nuage aurore est en tulle d'une teinte flamme rose ; des boutons de roses de Bengale sont semés de ci et de là sur ce chapeau ; dans l'intérieur, sur le front, cordon des mêmes fleurs et bouillonné en tulle blanc et tulle flamme rose redescendant vers les côtés.

Un autre dit charmille est tout en tulle blanc, avec fond tombant couvert par du lierre entrelacé ; l'intérieur de la passe est orné de même feuillage et de tulle.

Avec ce dernier modèle, rien ne sera plus joli à porter qu'une robe en foulard uni écru, garnie au bas de la jupe par un groupe de cinq petits tuyautés en même foulard et formant ondulation ; à la tête et au bord de chaque tuyauté, on ajoute un biais en taffetas ponceau ; sur les biais du haut sont brodées de grosses perles noires, exécutées au point de chaînette par la jolie machine Wheeler-Wilson. Cette broderie produisait un effet charmant à distance ; cette espèce de cordon de perles noires était si bien fait et en relief, qu'il eût été facile de croire tout cela exécuté à la main ; du reste, la machine Wheeler-Wilson, journellement, met à exécution de bien charmants ouvrages, des robes tout entières et des objets de lingerie d'une finesse exquise de travail.

Le corsage de notre toilette en foulard forme simple veste flottante, à basque derrière seulement, où elle se terminait en trois pointes ; les devants sont coupés de même que ceux d'une veste Figaro, et encadrés, ainsi que le bas du dos, par un tuyauté gris liseré de taffetas ponceau et surmonté d'un petit biais, brodé comme ceux de la jupe. Les manches sont demi-longues, garnies d'un tuyauté autour de l'entournure, fendues du bas et terminées également par un petit tuyauté.

Il est impossible de se faire une idée de la grande quantité de toilettes en foulard qui vont se porter. Selon le dessin ou la teinte de ce frais et léger tissu, on le destine tour à tour aux robes de soirée, de ville, de campagne ou aux négligés d'intérieur.

Pour la ville et la campagne surtout, il est de rigueur d'employer les dessins du genre de nos plus belles soieries, et particulièrement les teintes unies dites nuance aurore du matin, c'est-à-dire gris saumon, gris soleil, gris tourterelle, enfin mille gammes de tons différents, qui sont autant de variétés de gris ou de jaune aux teintes adoucies ou ravivées. Pour le soir, on choisit les fonds blancs mouchetés noir, les fonds feuille de rose ou bleu mauve ; puis, pour négligé d'intérieur, les dispositions cachemire ou les couleurs unies également.

Les magasins de la *Colonie des Indes* sont, en ce moment, les seuls qui aient, en foulards de toutes espèces, le choix le plus complet, choix dont on peut, n'importe où l'on se trouve en voyage, expédier une *collection complète d'échantillons*, lesquels échantillons sont immédiatement expédiés *franc de port*, et du nombre desquels on peut détacher la robe qui plaît en la glissant dans une simple lettre. Cette robe est également envoyée *franche de port* dans le plus *bref délai*.

La maison Josselin expédie également les commandes de corsets qui lui sont adressées, et auxquelles est jointe la nomenclature exacte des proportions du tour de la taille, des hanches, de la poitrine et la hauteur du dessous de bras. Avec ce'a, on fait exécuter promptement soit un des charmants corsets impératrice, suisses, etc., ou de ces mignonnes ceintures qui arrondissent et soutiennent si gracieusement une jolie taille.

Faire un éloge pompeux des élégants corsets Josselin serait inutile, car la signature seule du fabricant suffit pour les recommander près de nos belles élégantes.

Il en est de même relativement à la maison de joaillerie et bijouterie Ménard et Saivres. Comme fabricants, ces messieurs sont à même de livrer, dans des conditions très avantageuses, les plus beaux diamants. Quant aux bijoux de fantaisie, il serait difficile d'en trouver ailleurs un choix plus distingué et plus complet.

Pour porter avec une toilette de campagne, composée d'un des beaux foulards choisis à la *Colonie des Indes*, j'ai vu de toutes coquettes boucles d'oreilles en malachite enchâssée d'or mat; la broche et le bracelet étaient dans le même style; les perles d'un collier assorti, genre indien, étaient chacune enrichies d'un fin travail en or; le même genre de parure était, pour une personne très brune, reproduit en corail rose vif.

Aux fêtes que donneront nos principales villes de bains, on portera beaucoup de robes en batiste de soie et en tulle; elles seront composées d'une jupe prise en biais et à grandes rayures orientales très espacées sur fond blanc. Cette première jupe retombe sur une sous-jupe de tulle, bouillonné en neige du haut en bas et semé irrégulièrement par une pluie de fleurs; souvent, ces dernières seront remplacées par des petits croissants ou des étoiles en nacre. Sur les côtés, la jupe en batiste de soie devra être retenue par un cordon de roses roses si les rayures sont bleues, ou par des groupes de boutons d'or si les rayures sont jaunes.

J'ai remarqué, dans les salons de confections peur robes adjoints aux magasins de deuil de *la Scabieuse*, de toutes coquettes robes de ce genre. L'une d'elles avait des rayures mauves; elle était relevée des côtés par trois branches de liserons mauve; un cours des mêmes fleurs était répété au bord de la même jupe.

Pour demi-deuil, une toilette de bal, toujours exécutée *à la Scabieuse*, était composée d'une jupe en tulle blanc zébrée en biais par des rubans n° 9 en taffetas blanc. La sous-jupe était en tulle bouillonné, semée de croissants détachés en dentelle noire; sur le côté, un cordon de roses blanches à feuillage de dentelle noire, découpé et apprêté de façon à rester en relief, retenait la première jupe. Avec ces genres de robes, moitié en batiste de soie rayée et en tulle, ou en tulle rayé de ruban et en tulle bouillonné, on porte de ravissants corselets en taffetas ou en moire à petite basque derrière; pour former et garnir les épaules, on complète par un haut de corsage en tulle bouillonné semé d'étoiles, de croissants ou de fleurs, comme la jupe bouillonnée.

La toilette demi-deuil que je viens de dépeindre était accompagnée d'un corselet de taffetas blanc zébré de ruban en satin blanc. Des roses blanches, plus petites que celles relevant la jupe et accompagnées d'un feuillage en dentelle, bordaient le haut du corselet; au bas, une simple ruche de blonde noire et blanche était posée.

Chères lectrices, vous le voyez, *à la Scabieuse*, à côté du deuil le plus sévère, on rencontre de bien ravissantes choses. Du reste, les rayons de ce magasin sont toujours pleins d'étoffes d'un goût exquis, avec lesquelles il est facile de créer les plus jolies toilettes de ville ou de soirée, tout en ne sortant pas des teintes grises, blanches et noires, ou mauve uni, mauve et blanche, etc.

Outre cela, j'ai aussi remarqué, *à la Scabieuse*, un choix de modes d'une forme charmante et distinguée, ce qui se rencontre peu dans les autres maisons de deuil;

puis des bijoux de deuil, reproduction parfaite de la forme et du même style des bijoux d'or; puis un choix de lingerie fine, ornée de délicates broderies noires ou noires et blanches.

Enfin, une élégante peut trouver, *à la Scabieuse,* le deuil le plus complet, accompagné d'une immense variété de détails d'une coquetterie ravissante.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de lilas et narcisses. — Bandeaux crêpés légèrement; les deux premiers roulés en dessous et le troisième en dessus. Chou de nattes tressées en trois formant chignon; boucle repentir se déroulant sur l'épaule et la poitrine; frisures légères accompagnant l'oreille. Branche de lilas plantée au-dessus des bandeaux; un narcisse, formant étoile entre les bandeaux, pouvant être remplacé avec avantage par une étoile en brillants; cinq ou six autres narcisses mêlés au lilas en arrière.

Coiffure ornée de roses et rubans bleus. — Cheveux devant relevés, racines droites, nœud de cheveux sur le côté; natte mélangée au chignon, composée de trois coques.

PETRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(Nos 1 et 2.) *Coiffure ornée d'un pouff de fleurs des champs.* — Devant, Marie-Stuart, racine droite, frisures légères de chaque côté: un nœud de cheveux sur le sommet.

Derrière, deux coques divisées par une natte en trois, qui part du sommet de la tête, et va se perdre sous les coques en descendant sur la nuque.

Exécution. — Diviser les cheveux assez en avant, les créper fortement près des racines et les relever du bas en haut; arrêter la mèche de cheveux sur le sommet en faisant un petit anneau, sur lequel on place l'épingle. De chaque côté, échelonner quelques frisures légères jusque sur le cou. Derrière, vous passez une fausse natte sur le sommet de la tête, de laquelle vous conservez une petite mèche pour faire le nœud qui remplit le vide de l'entre-deux de la Marie-Stuart.

(No 3.) *Coiffure de ville.* — Devant, un petit bandeau plat tiré en arrière; une natte en trois faisant le tour de la tête. Derrière, un nœud en forme de bourse monté sur peigne, que l'on pose sur la ligature. Cette coiffure va parfaitement avec les chapeaux *bibi,* dont j'ai parlé dans mon dernier article sur les coiffures de ville.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

—

(Nos 4 et 5.) — Faire les raies pas trop en arrière; onduler une mèche devant; faire un bandeau sur le front en racine droite; ensuite, poser une natte en diadème (la natte doit avoir au moins 80 c.); puis faire le second bandeau; arrêter par-dessus la natte; faire des bouts de cheveux; deux coques sur le côté. Derrière, une coque Pompadour, surmontée d'un nœud brisé.

Cette coiffure est ornée d'une riche étoffe bayadère lamée d'or.

A. GUYON, *professeur.*

LA MARQUISE DE SAINT-POCHARD

—

Le nom n'est pas beau, n'est-ce pas? il n'a rien d'aristocratique! mais qu'y faire? il n'est pas de notre invention, ainsi qu'on le verra plus tard.

Il y a de cela longues années déjà, un nouveau glacier venait de s'ouvrir sur le boulevard des Capucines; c'était l'été, il avait la vogue; et j'y suivis la foule. Je voulus m'installer dehors à une table qui faisait l'angle et où j'aurais eu mes aises mieux qu'ailleurs; mais le garçon me dit qu'elle était gardée, et je dus me contenter de celle d'à côté. A peine m'y étais-je

établi, savourant silencieusement un *granit* à la vanille, que deux personnes vinrent s'asseoir à la table réservée. Comme on ne prenait là exclusivement que des glaces, je pensais que les deux nouveaux consommateurs allaient en demander ; mais pas du tout !

Un accent britannique, fortement prononcé, me fit détourner la tête ; et un anglais du plus beau rouge, rouge de cheveux, rouge de favoris, rouge de teint, rouge depuis le front inclusivement jusque derrière le cou, demanda d'un ton glacial deux bouteilles de champagne. Singulier rafraîchissement ! Passe encore pour une bouteille ; mais deux ! ma curiosité était éveillée ; et avant que le garçon les eût servis, j'examinai mes voisins à la dérobée. Il y avait là un homme et une femme. L'homme, je l'ai déjà décrit, un coquelicot frisant la cinquantaine. La femme, au contraire, très jeune, était ce qu'on peut imaginer de plus ravissant. Une vignette échappée d'un Keepsake, fine, aristocratique, pâle et blonde, avec des cheveux à ne savoir où les mettre. Le garçon servit ; l'Anglais versa ; ils burent. Pas un mot ne fut échangé entre eux. L'homme dévorait des yeux sa compagne ; celle-ci, le regard perdu dans le vide, semblait suivre en l'air une vision fugitive. Et tous deux buvaient avec un flegme et une régularité mécanique. Je n'avais pas fini ma glace, que déjà les deux fioles de Cliquot avaient disparu. La femme était toujours pâle et muette, seulement quelques teintes rosées commençaient à marbrer ses joues, et son regard était plus noyé que jamais ; son mari, car c'était son mari, avait passé à la couleur crête de coq foncé, le rouge tournait au bleu noirâtre. Il se leva, paya sans desserrer les dents, et ils partirent calmes et impassibles.

Le garçon qui remarqua que je les suivais des yeux me dit à demi-voix :

— Hein, monsieur, voilà une jolie petite femme qui siffle joliment, sans qu'il y paraisse ? eh bien, monsieur, c'est comme ça tous les soirs.

— Tous les soirs ?

— Oui, monsieur, je leur garde leur place ; et tous les soirs, à dix heures recta, il en avalent autant.

Il me parut que le garçon ne demandait qu'à jaser ; je l'interrogeai ; et voici ce qu'il m'apprit :

Lord Kilmoore, riche propriétaire terrien, avait en Irlande d'immenses possessions ; seulement on ne lui en payait pas très régulièrement les fermages. L'Irlande, comme on sait, n'est pas riche, et ses habitants ont la mauvaise habitude de mourir de faim. Payez donc des redevances quand vous n'avez rien à vous mettre sous la dent !

Lord Kilmoore voulut s'assurer par lui-même de l'état des choses. Arrivé en Irlande, il y trouva une misère dont l'Angleterre elle-même, si riche pourtant en fait de dénûment de classes ouvrières, n'avait pu jusque-là lui donner une idée. La famine régnait avec toutes ses horreurs. Au nombre de ses insolvables créanciers, se trouvait une pauvre famille composée de trois personnes ; le père, la mère et la fille. Tous trois travaillaient comme des bêtes de somme, pâles, amaigris, exténués ; mais par un de ces jeux de la nature qui sont plus fréquents qu'on ne croirait, au milieu de ces travaux ingrats et écrasants, et malgré des privations de toute sorte, la fille de ces braves gens était d'une beauté resplendissante. Lord Kilmoore qui n'avait jamais aimé que le porto et les chevaux, fut forcé de s'avouer qu'il était sous le ciel des objets plus intéressants que ceux qui jusque là avaient captivé ses affections ; bref, humiliant sa morgue de grand seigneur, il demanda la main de Clary O'Connor, et l'obtint.

Mais !..... Clary, en honnête fille qu'elle était ne lui cacha pas qu'elle aimait un sien voisin, un certain Fergus qui, amoureux d'elle également, avait été chercher fortune à Édimbourg. Lord Kilmoore assurait un heureux sort aux parents de Clary qui se sacrifiait pour eux ; mais elle ne pouvait

accorder à son époux que sa main, et non son cœur.

C'était net; il savait à quoi s'en tenir, et cependant il accepta. Fit-il bien? C'est ce que j'ignore. Quoi qu'il en soit, il emmena sa jeune épousée, la fit voyager; et ne négligea rien pour lui faire oublier Fergus, — et voilà comment il se trouvait en France avec elle. — Mais, peines perdues! Quoi qu'il fît, il sentait bien qu'une image toujours vivante les séparait. Clary était sage; mais comment vaincre un souvenir dont elle ne parlait jamais? Heureusement pour le pauvre mari le hasard vint à son aide.

Hommes et femmes, on boit sec en Angleterre! et un jour que moitié par goût, moitié pour se consoler, milord avait généreusement dîné avec milady, il crut s'apercevoir que celle-ci avait laissé ses souvenirs au fond d'une fiole d'aï. Ce lui fut une révélation; et désormais, cultivant chez sa jeune femme un penchant que l'ennui seul y avait fait naître, il s'étudiait chaque jour à lui fournir une nouvelle occasion d'oublier. Pauvre lord Kilmoore! il n'avait que le mensonge du bonheur; mais qui peut se flatter d'en posséder la réalité?

Cette rencontre occupa longtemps mon esprit; et plus d'une fois je les retrouvai tous deux à la même table; mais un beau jour ils disparurent sans qu'on sût ce qu'ils étaient devenus.

J'avais cessé moi-même d'aller à ce café, et je ne songeais plus à tout cela, lorsqu'à Bade, il y a cinq ans, je retrouvai mon Anglaise, toujours belle, blonde et pâle. Cette fois ce n'était plus un rouge gentleman qui l'accompagnait; évidemment milord avait été appelé à d'autres fonctions dans un monde meilleur.

Le nouvel époux de milady était un fort beau jeune homme, grand, svelte, au regard d'aigle, dont le teint mat indiquait l'origine méridionale. Je les voyais presque chaque soir assis près de la Conversation et écoutant les symphonies de la garde badoise; je pus même convaincre que milady buvait aussi bien que par le passé. Décidément l'habitude en était prise.

Un jour que je déjeunais solitairement au Vieux-Château, j'y trouvai son mari en compagnie d'une espèce d'escogriffe, décoré de je ne sais quel ordre étranger; figure sinistre que j'avais déjà remarquée dans les salles de jeu. Quels rapports pouvaient exister entre ces deux hommes d'aspect si différent? à Bade; ils semblaient ne pas se connaître; ils ne se saluaient même pas: et je les entendais là se tutoyant. C'était au moins bizarre, mais je ne m'en serais pas autrement occupé, si le nom de Fergus, plusieurs fois prononcé, n'eût attiré mon attention.

A l'aide de ce que je savais déjà et de ce que j'entendis, je pus reconstruire tout une sombre histoire.

Un an après la mort de lord Kilmoore, milady qui n'avait pas oublié Fergus lui écrivit pour lui apprendre qu'elle était libre et qu'elle l'attendait. La joie rend bavard; et Fergus, alors ingénieur d'un chemin de fer italien, confia son bonheur et le motif de son départ à ses amis. Mais notre escogriffe, qui se trouvait là, l'avait entendu, et, quelques jours plus tard, l'impatient Fergus, revenant en chaise de poste par le chemin de la Corniche, périssait non loin de Nice, victime de l'imprudence d'un postillon qu'on n'avait pu retrouver après l'accident. Homme, chevaux et voiture, tout avait été broyé au fond d'un ravin. Témoin de cet affreux malheur, le marquis Caballini, jeune et beau napolitain, en avait porté la triste nouvelle à la veuve de lord Kilmoore, et, le temps aidant, avait fait agréer ses consolations et sa main.

— Oui, disait l'escogriffe à son ami, tu as toujours été l'enfant gâté de la société; a figure, ton adresse au jeu, tout nous donnait le droit de fonder sur toi les plus belles espérances; et maintenant que grâce à moi et à nos amis elles se sont changées pour toi en splendides réalités, je trouve, et les autres aussi, que tu es un ingrat. Tu me fais l'effet d'un gaillard qui, arrivé en haut, donne un coup de pied à l'échelle!

Prends garde, petit, nous ne sommes pas disposés à souffrir ça!

— Mon cher, dit le marquis, je n'aime pas les menaces et je ne les crains pas. Je suis arrivé un peu grâce à vous, c'est vrai, à toi surtout qui conduis si bien les chaises de poste; mais je trouve que je vous ai suffisamment payés. Je suis riche, c'est encore vrai, mais à quoi cela me servira-t-il si je me ruine pour vous? Il faut que ça ait une fin; je ne donnerai plus un sou.

— Eh parbleu. reprit l'escogriffe, ne fais rien pour les autres, entre nous je m'en moque; mais pour moi c'est une autre affaire. Ecoute, donne-moi cinquante mille francs, et je te tiens quitte à tout jamais!

— Du tout! tu les dévorerais; tu m'en demanderais d'autres et nous brouillerions. J'aime mieux ne te rien donner et nous brouiller tout de suite.

— C'est ton dernier mot

— Parfaitement!

Là-dessus ils se séparèrent le regard plein de menaces.

Que devais-je faire? Il était évident que la pauvre marquise avait donné sa main à un chevalier d'industrie de la pire espèce; et le hasard me révélait l'existence d'une association de malfaiteurs en habits noirs, plus dangereux que ceux qu'on rencontre au coin d'un bois!

Le marquis, traité par sa femme comme il le méritait, attribua sa mésaventure aux indiscrétions de son complice. Une querelle publique s'en suivit; et les journaux du pays m'apprirent qu'un duel avait eu lieu, pour affaire de jeu, entre un certain major Buffalo et le marquis Caballini. Le major avait été grièvement blessé, mais il avait tué son adversaire.

Que devint-elle depuis? C'est ce que nous allons voir.

La marquise était donc veuve pour la seconde fois. J'y étais bien pour quelque chose, et je ne m'en repentais pas.

J'avais dans la bohême littéraire un vieux camarade, honnête, spirituel, mais le type de l'insouciance et du désordre, et qui gaspillait si misérablement sa vie que j'avais cessé de le voir. Une somme d'argent m'étant rentré pour lui, je me mis en quête de mon homme. Après force recherches, je le trouvai enfin, mais non plus comme jadis dans un taudis; il occupait un premier étage très confortable. On déjeunait quand j'arrivai. Il me reçut d'une façon tout à fait charmante en me disant:

— Mon cher ami, je te présente ma femme.

Une dame d'un grand air, fort élégante, se leva et me salua. C'était la veuve de lord Kilmoore et du marquis Caballini. Elle avait contracté avec le bohême une union évidemment morganatique. Mais quel changement, bon Dieu! les cheveux grisonnaient, la face était légèrement couperosée. belle encore malgré tout. Le hasard, et surtout leur goût commun pour la boisson les avaient rapprochés; la gaîté éternelle de ce garçon l'avait séduite; elle ne pouvait se passer de lui pas plus que d'absinthe, car elle en était à l'absinthe.

Six mois après cette visite, je recevais une lettre cachetée de noir. Mon vieux camarade était mort, foudroyé par l'abus des alcools. J'allai à son convoi; la marquise avait bravement voulu l'accompagner. Il paraît que le soir il fallut la transporter ivre-morte à son domicile.

P. DE LAMOULIERE.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.



Juin 1864.

LE BON TON

Journal de Modes.

64, Rue Ste Anne, 64.

Nos 1, 2 et 3, Coiffures par Mr Randon, Professeur, rue de Seine, 54.

Nos 4 et 5, par Mr Guyon, Professeur, rue Richer, 45.



574.

Imp. Mariton.

LE BON TON

1er Juin 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau: rue Ste Anne, 64, à Paris.



XXXe ANNÉE. 7e LIVRAISON. 1er JUILLET 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS



LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations



GRAVURE



BIEN loin, bien loin, nos élégantes s'enfuient ; mais, si loin qu'elles se dirigent, nous avons trop de plaisir à nous occuper d'elles pour les oublier; puis, que deviendrions-nous si, de temps à autre, quelques reflets de leur imagination ne venaient donner l'impulsion à la Mode?

Presque toutes les plus aristocratiques beautés vont aux eaux; c'est du meilleur ton. Ce motif est-il le seul qui entraîne tant de charmantes personnes vers le même but? Plus d'un esprit malicieux a fait cette question à quelques jolies voyageuses; aucune n'y a répondu affirmativement. Vraiment, ces messieurs sont trop présomptueux de penser que les plus secrètes pensées leur seront dévoilées.

On voyage pour avoir le prétexte d'inaugurer de fraîches toilettes, sur lesquelles bien des regards se fixeront ; mais, moi-même vais-je être indiscrète ? Chères lectrices, détrompez-vous ; je ne veux chercher à satisfaire aucune curiosité, et je crois que l'on va au bord des lacs ou de la mer pour se regarder dans l'eau. Au salon, au boudoir, partout, ne faut-il pas qu'une jolie femme puisse se mirer? En voyage, elles ont les eaux, miroirs du bon Dieu, dans lesquels passent et repassent de folles ondines chargées de me décrire les brillantes toilettes qu'elles apercevront.

La mode des jupons relevés par des ti-

rettes a donné naissance à un petit costume de voyage vraiment original, dont la vogue n'a pas l'air de vouloir décroître.

Nos plus grandes dames continuent à porter des bottes, de vraies bottes toutes mignonnes avec gland flottant; cela est d'une coquetterie un peu masculine, qui n'est pas dépourvue de grâce. Quoi de plus charmant, en effet, qu'un bas de jambe bien fait, au-dessus duquel viennent se jouer les plis d'un jupon coquet, soutenu avec une élégance exquise par le jupon à ressorts dit *jupon multiforme*, si ingénieusement disposé de manière à supporter d'une façon splendide les robes à traîne, ou à pouvoir se relever avec grâce pour les autres toilettes au moyen d'un lacet placé sur les côtés dans une double rangée d'œillets. Ces jupons sont chacun composés d'un tissu tout particulier, suivant l'usage auquel ils sont employés; aussi, il y a des jupons multiformes pour le bal, les voyages, les promenades sur la plage, pour les robes légères et les étoffes plus épaisses.

Parmi les accessoires de notre toilette qu'il est, l'été *surtout*, indispensable de bien choisir, le corset vient se placer au premier rang. Durant les grandes chaleurs, pour une personne un peu forte, il n'y a rien de plus insupportable et de plus malfaisant qu'un corset trop haut et baleiné de façon à ne plus ressembler qu'à une vraie cuirasse.

Les corsets de la maison Josselin n'ont acun rapport avec ces instruments de torture d'un genre nouveau; aussi, je recommande tout particulièrement à mes lectrices cette maison comme étant la seule où elles trouveront des corsets additionnés avec une sollicitude et une attention scrupuleuses. Du reste, Mme Josselin prend un soin vraiment affectueux de ses clients; tout en laissant à leur taille leur développement gracieux, elle a un talent tout particulier pour la rendre mille fois plus charmante et d'un modelé pur et correct en la soutenant au moyen des ravissants corselets de la maison Josselin, corselets mignons et coquets, parmi lesquels je recommande tout particulièrement à mes chères lectrices le corset andaloux, modèle doux et souple, parfaitement en rapport avec la saison des grandes chaleurs.

Le nombre des bagages de mes élégantes se trouve décidément augmenté, cette année, d'un meuble. Quoi, me direz-vous, a-t-on actuellement besoin de voyager avec un mobilier complet? Non et oui, répondrai-je. Non, s'il s'agissait de se faire suivre, en effet, par tout ce qui peut orner salon, boudoir, etc.; et oui, du moment qu'il n'est question que d'emporter cette ravissante petite fée, transformée en une table coquette de palissandre ou de bois des Iles, qui n'est autre que la machine à coudre Wheeler-Wilson, au moyen de laquelle, en très peu de temps, on peut créer de si coquettes merveilles en lingerie, robes, etc., ou réparer un accident arrivé à une toute fraîche toilette.

La machine à coudre Wheeler-Wilson, perfectionnée par M. Martougen, lève tout obstacle à la réalisation du rêve d'une élégante; aussi plus de distance à parcourir, plus de longue attente à craindre pour voir un caprice satisfait promptement; la machine à coudre est là, toute disposée à exécuter, avec le secours d'une simple femme de chambre, la robe de fantaisie.

Quant aux toilettes sérieuses de Paris, on les fait venir; ces robes de fantaisie dont je parle sont celles en mohair, en alpaga, en foulard, sur lesquelles, avec des applications de taffetas, on trace les plus coquettes ornementations.

Au nombre des maisons qui expédient une collection complète et charmante d'échantillons d'étoffes pour robes, nous avons, vous le savez, chères lectrices, le magasin de la *Compagnie des Indes*, maison dans laquelle on trouve le plus riche choix de foulards de toutes espèces.

En voyage, à la réception de cette carte d'échantillons de robes séduisantes sous tous les rapports, aussi bien par la fraîcheur de leur nuance que par leur qualité exceptionnelle, leur prix et les dispositions toutes distinguées comme dessin, il est rare

qu'une dame ne fasse pas un choix ; aujourd'hui, elle se laissera plus que jamais tenter, en songeant qu'avec la charmante machine à coudre Wheeler-Wilson elle peut faire exécuter de suite la robe qui l'a séduite.

Aux magasins de la *Compagnie des Indes*, j'ai remarqué nouvellement de ravissantes nouveautés. On porte, dit-on, beaucoup de blanc. Il y a dans cette maison des robes charmantes mouchetées en noir, violet, mauve, etc., puis sur des fonds vapeur, Havane clair et autre, des semés de petites plumes noires d'un effet ravissant ; enfin, je ne saurais détailler toutes les jolies robes de foulard dont ce magasin a un assortiment des plus riches ; veuillez, chères lectrices, leur en demander quelques échantillons ; ils vous seront expédiés franc de port, de même que la robe qui vous plaira, et vous pourrez par vous-mêmes juger combien est mérité l'éloge que je vous fais des magasins de la *Compagnie des Indes*.

La coupe de corsage qui est la plus en vogue est décidément celle dite habit, à laquelle on ajoute une grande variété de modifications : les uns sont fendus au bas du dos, et se séparent sur la jupe par deux pans carrés à coins retroussés formant des petits revers, qui se doublent d'une nuance différente d'avec le fond de la robe ; celui-là est l'habit garde française ; d'autres se coupent en fuyant depuis le haut des devants jusque sur les hanches, de façon à ne laisser au milieu du bas de l'habit que quinze à vingt centimètres de largeur ; ce modèle est celui dit à la française ; il doit se border d'un biais de nuance tranchante ou d'un entre-deux en dentelle.

Aux robes en étoffe de fantaisie, on coupe cet habit un peu plus long sur celles en taffetas, en moire antique d'été ou en pou-de-soie.

Les corsages à taille ronde sont généralement accompagnés d'une ceinture de fantaisie, dont les patrons sont très variés ; les unes ont gardé la forme bernoise ; d'autres forment trois petites basques carrées tombant derrière sur le haut des plis de la jupe et remontant à peu près au tiers du dos ; celle du milieu est un peu plus longue que les autres.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Le goût du jour est décidément pour les coiffures élevées ; on ne voit que frisures, torsades ou nattes posées sur la raie et s'élevant de plusieurs centimètres ; cette mode, qui exige une certaine quantité de faux cheveux, est pour nous un nouvel élément d'affaires que l'on ne saurait trop encourager, espérant que, pour la saison prochaine, elle sera définitivement adoptée.

Coiffure ornée de fleurs des champs. (*Exécution.*) — Les cheveux étant attachés derrière, on séparera le bandeau en deux parties par une raie transversale au creux de la tempe ; faites entre ces deux parties une petite natte invisible, sur laquelle vous fixerez le bandeau du haut, que l'on tournera en dessous. Avec la pointe de ce bandeau, faites une coque descendant vers le milieu de l'oreille ; prenez ensuite la partie de cheveux de la tempe, puis tournez-la de bas en haut en lui faisant recouvrir l'attache du bandeau et de la coque. La fausse natte est posée en chaperon ; elle forme une espèce de rond de côté, dont le pouff de fleurs occupe le centre. Derrière, chignon de fantaisie.

Coiffure ornée de roses mélangées de blonde chiffonnée à l'épingle. — Devant, deux bandeaux ordinaires ; derrière, les cheveux sont attachés ; on en fait deux nattes, et l'on pose un fort chignon sur l'attache des cheveux ; de chaque côté de ce chignon, faites passer vos nattes, que vous réunissez dessus en forme de nœud retenu par le peigne.

Coiffure La Vallière. — Les cheveux, légèrement poudrés en blonde, sont très effilés. Cette coiffure, que l'on comprendra mieux d'après la gravure que par une longue des-

cription, doit être d'une légèreté extrême pour être seyante au visage.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure ornée de fleurs des champs (nos 1, 2 et 3). — Un bandeau de chaque côté du front; cheveux ondulés bien moussus, crépés légèrement en dessous : une natte et trois de chaque côté des tempes, tressées, serrées, afin de pouvoir donner la forme courbe qu'indique la gravure. Il est bien entendu qu'il faut presque toujours ajouter des cheveux pour ces sortes de nattes ; elles sont montées sur petits peignes ou autrement; cela n'empêche rien. Le derrière de la coiffure est formé d'un enlacement de nattes tressées en trois.

Longue traîne de fleurs des champs montées souples, que l'on pose à la place voulue, selon la physionomie de la personne qu'on a le plaisir de coiffer.

Coiffure ornée d'un filet décoré de rangs de perles. — Bandeaux à la vierge; natte posée en diadème. Cette natte est faite à quatre, c'est-à-dire formée de trois branches de cheveux et d'un ruban ou d'un rang de perles passant au milieu. Filet enveloppant le chignon de boucles ou de nattes; ruban noué à l'abandon ; deux longs bouts tombent flottants sur les épaules.

PETRUS, *professeur.*

(Nos 4 et 5.) — La coiffure que j'offre aujourd'hui apporte quelques modifications aux bandeaux-cornes, qui semblent vieillis; sans être nouvelle, elle s'accorde néanmoins avec les variations, les changements qui s'opèrent presque chaque année. Le caprice de chaque dame nous force toujours au nouveau ; on recherche même dans ce qui a déjà été fait, en y apportant des réformes et sans s'écarter de notre époque, si féconde en coiffures comme en toutes choses.

Les coiffures dites Empire, qui semblent prendre faveur, sont cependant l'objet d'études sérieuses, car jusqu'ici rien n'est fixé; elles se composent de petites boucles retombant sur le front; faut-il encore que la personne qui la porte ait les cheveux assez élevés pour que la coiffure soit gracieuse, car il y a des dames qui ne pourraient la supporter si les racines ne sont pas assez élevées.

La personne sur laquelle la coiffure a été exécutée, et qui est reproduite ici, n'ayant pas le front assez élevé, j'ai dû pratiquer deux petits rouleaux en racines droites; les cheveux des tempes sont ramenés à plat derrière; je me suis réservé la moitié du bandeau, qui m'a servi à faire une torsade simple; c'est-à-dire sans être repoussée, et qui se trouve derrière la natte, qui est placée en cerceau partant d'une oreille à l'autre; l'excédent des bandeaux m'a servi à faire une coque de chaque côté derrière l'oreille. Le derrière de la coiffure est composé d'une natte formant huit; deux coques au-dessus faites avec toute la longueur des cheveux (sans les partager). Tous les ornements possibles peuvent aller avec cette coiffure.

AUBERT, *professeur.*

LA MESSE DE SAINT-LOUIS

ET LES COURS DE COIFFURE

Depuis quelques années, nous n'avons plus de messe pour célébrer la fête de notre patron. Pourquoi? Parce que MM. les buralistes ont jugé à propos de ne plus la faire célébrer; cela leur donnait quelques dérangements il est vrai, mais ils savaient trouver des zélés confrères qui leur faisait la besogne la plus désagréable : c'était celle d'aller chez tous les coiffeurs de Paris demander à chacun 1 fr. en échange d'une carte d'entrée pour la messe; cette messe a toujours été jolie et bien organisée, au dire de tout le monde; mais depuis que le bureau de placement prospère en quantité, l'accord devient difficile, pour ne pas dire impossible. Une année, nous avons eu

deux messes, organisées chacune par un chef de bureau. C'était assez original de voir, pour la même cause, une corporation se diviser en deux camps : les uns aller à la messe de monsieur un tel et les autres à celle de l'autre. Cela n'était plus la fête de la Saint-Louis : cela avait plutôt l'air d'être la fête de MM. les buralistes; ils ont jugé à propos de ne plus s'en mêler, et je les en félicite.

Au commencement de la création de la société de secours mutuels, dite de Saint-Louis, la messe et la fête étaient organisées par elle; on chargeait le buraliste de l'époque de faire faire des cartes d'entrée; il s'occupait, comme je le disais plus haut, de trouver des confrères complaisants pour porter ces cartes à domicile, et la fête se faisait sous le patronage de la société de Saint-Louis. Plus tard, les buralites, y voyant sans doute leur intérêt, en prirent la direction entière, et la société ne s'en occupa plus.

Aujourd'hui, les rôles sont sur le point de changer; plusieurs membres ont proposé, à l'avant-dernière séance de la société, de réorganiser cette belle institution et à la majorité absolue : tous les membres présents ont accepté la proposition. On nomma une commission composée de plusieurs d'entre nous, qui firent les démarches nécessaires pour la réussite de la proposition; ils firent leur rapport à la séance d'avril; il y a eu quelques observations faites à propos des fonds nécessaires pour la célébration de la messe. Deux questions étaient à résoudre, à savoir : si on devait procéder comme le faisaient MM. les buralistes, en demandant à chaque confrère le prix d'entrée pour assister à la cérémonie; ou s'il y aurait une cotisation de tous les membres de la société pour offrir cette fête à la corporation. Ce moyen a été sur le point d'être adopté; il me semble préférable à l'autre. Cependant, rien ne fut décidé, vu l'heure avancée. La solution de cette question aura lieu à la prochaine séance.

L'époque des cours de coiffure est encore éloignée pour qu'on s'en occupe; cependant, il est bon d'en parler un peu d'avance pour faire quelques observations aux directeurc et aux professeurs dans l'intérêt des élèves.

Pour former de bons élèves, il faut un bon enseignement, et surtout le moins de diversité possible dans les principes; les professeurs feraient, je crois, très bien de s'entendre à ce sujet pour adopter dans chaque école un mode de travail pour l'exécution des premières notions de l'art du coiffeur.

J'ai signalé, il y a quelques mois, le mauvais effet de la diversité des méthodes des professeurs de la même école; l'élève se trouve très embarrassé en voyant plusieurs systèmes qui produisent à peu près les mêmes effets : il ne sait lequel adopter. C'est une question d'avenir pour un jeune homme; c'est pourquoi il faut signaler les fautes lorsqu'on peut y remédier.

Une autre question, qui a aussi son importance, c'est celle d'innover des cours descriptifs à haute voix; on donne bien, il est vrai, quelques conseils aux élèves à qui on démontre, mais ces conseils sont partiels : toute la classe n'en profite pas. Si l'on donnait des explications sur les rapports des modes entre elles, sur l'harmonie des couleurs, sur la phrénologie ou la conformation générale de la tête, sur les coiffures que l'on doit faire par rapport à telle stature ou proportion, on arriverait à produire de bons élèves qui sauraient leur art; on pourrait aussi donner quelques notions sur l'histoire de la coiffure pour que, si l'occasion se présente qu'un élève soit demandé pour faire une coiffure, historique, il ne soit pas embarrassé, comme cela arrive trop souvent.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

LES CANOTIERS DE PARIS

Il n'y a pas encore dix ans, les canotiers de Paris n'existaient qo'à l'état de carricature, leurs connaissances étaient bornées, leur habileté fort médiocre et leur attirail très grossier.

Le *Charivari* les avait inventés pour amuser ses lecteurs et ils étaient en butte aux sarcasmes, aux railleries, aux quolibets de la foule, toujours disposée à rire.

Les gens de l'art et du métier renchérissaient encore, cela va sans dire, sur ces critiques persistantes, et si quelque chose doit nous étonner aujourd'hui, c'est que les canotiers parisiens n'aient pas été renversés sous le poids du ridicule dont on les a couverts.

Ce qui les a maintenus, ce qui les a sauvés, il faut le dire à leur éloge, c'est une volonté opiniâtre ; ce sont des études sérieuses, constantes et prolongées ; c'est la formation d'une société qui a immédiatement engendré l'esprit de corps ; ce sont enfin des sacrifices bien entendu qui leur ont procuré des moyens d'action supérieurs.

Aujourd'hui, n'en déplaise à la foule ignorante, les rieurs sont du côté des canotiers parisiens, et M. Eugène Briffault leur doit amende honorable pour avoir maladroitement prophétisé dans le numéro de février 1848 du *Journal des Enfants* que, « revenus du Havre honteux et confus du « plongeon qu'ils y avaient fait, ils s'y feraient reprendre encore. »

En effet, bon gré, malgré, il faut prendre au sérieux l'armée navale mouillée dans les eaux de la Seine, et quand nous aurons reconnu loyalement qu'il s'est mêlé dans les rangs de l'escadre une bande de matelots indisciplinés, ignares, extravagants et néanmoins remplis de prétentions, il faudra bien avouer que les membres du cercle d'Asnières sont de vaillants et solides canotiers.

Montés sur leurs coquettes embarcations qui dépassent en vitesse toutes celles que l'on peut construire dans nos ports de mer, ils ont atteints des résultats surprenants, inespérés, qui ont appelé sur eux l'attention des plus habiles marins et qui leur ont attiré la jalousie des pêcheurs ou des caboteurs de la Bouille, du Havre et de Dieppe.

Depuis quatre ans qu'ils ont commencé leurs excursions dans ces parages inconnus de leurs devanciers, les canotiers parisiens ont vu grandir leur réputation, et si MM. Méry, Alphonse Karr et autres ont pu éprouver quelques échecs loin des rives parisiennes, M. le vicomte de Châteauvillars et ses amis, montant le *Duc de Framboisy*, la *Velleda* de glorieuse mémoire, et la *Sensitive*, ne sont jamais revenus du Havre, de Dieppe et de la Bouille sans avoir rendu honteux et confus ceux qui, au dire de M. Briffault, devaient perpétuellement les vaincre.

Le *Duc de Framboisy* a figuré aux régates du Havre ces deux dernières années. Deux fois il a été vainqueur avec une avance considérable, et cependant bordé à six avirons ; il avait, entre autres concurrents, une très belle embarcation appartenant au prince Jérôme et manœuvrée par dix matelots de l'Etat.

C'est désormais un fait acquis, les matelots de l'Etat, les pêcheurs et autres gens de mer seront vaincus toutes les fois qu'ils auront à lutter contre ceux qu'ils affectent d'appeler dérisoirement des marins d'eau douce.

Les marins d'eau douce ont en effet sur leurs adversaires ce premier avantage immense, qu'ils font par plaisir, d'instinct de vocation pour ainsi dire, cette rude besogne à laquelle ceux-là sont condamnés par le sort ou par le besoin.

Et de ce premier avantage il découle tout naturellement celui-ci, que les canotiers, s'exerçant à loisir, recherchant sans cesse les moyens d'augmenter leur science nautique, leur vitesse acquise et améliorant à chaque instant leurs embarcations dans le but de leur faire acquérir une légèreté plus grande, une marche plus rapide, triomphent dans les régates de canots moins bien construits et mal menés par des gens qui connaissent peut-être très bien l'heure de la marée, l'influence du soleil et de la lune sur la mer, les signes précurseurs d'une tempête, le nom de tous les cordages et de tous les agrès d'un bâtiment, les gros jurons familiers aux marins, et leur langage pittoresque ; mais qui, accoutumés à manœuvrer lentement leurs gros bateaux, en prennent à leur aise et sont incapables de faire à un moment donné cet effort su-

prême d'énergie auquel le canotier parisien s'est habitué dans le cours de ses exercices et dans les régates des environs de Paris.

Quiconque n'a pas vu les canotiers parisiens à la fin d'une course ne peut savoir en effet ce qu'il y a d'habileté, de courage, de vigueur et d'opiniâtreté dans ces quatre ou cinq jeunes hommes hier dans les bureaux d'un ministère, dans les coulisses de la Bourse ou dans l'atelier d'un artiste, aujourd'hui recouverts du maillot de rigueur, attendant avec impatience le signal du départ, et puis précipitant leurs coups, dépassant leurs rivaux, courant, courant toujours régulièrement et en cadence, comme si tout l'équipage ne faisait qu'un seul homme obéissant ponctuellement aux sages instructions du patron, et arrivant au but, épuisés, hors d'haleine, les bras fatigués, les mains brisées, mais vainqueurs, et prêts à recommencer une deuxième, une troisième course.

L'équipage le plus valeureux parmi les canotiers parisiens, celui de la *Velleda*, n'a rencontré de concurrents sérieux qu'à Rouen, et il s'est trouvé que ce rival heureux, le *Charivari*, était monté non pas par des marins, mais bien par des amateurs, par des jeunes gens distingués appartenant aux meilleures familles de la cité normande.

Il est donc vrai de dire que les marins d'eau douce sont et seront toujours supérieurs même aux marins de l'Etat, tant qu'il ne s'agira que de la question de vitesse, la nage, ou pour nous servir de l'expression vulgaire, la manière de ramer des canotiers amateurs étant évidemment supérieure à la nage des matelots de profession.

Il est donc juste et raisonnable de conclure que les quolibets, les railleries d'autrefois ne sont plus de mise, et s'il existe encore à Paris de prétendus canotiers au costume multicolore, criant, gesticulant et se goudronnant outre mesure, il y a aussi une classe de jeunes hommes bien élevés qui a cherché dans le canotage une récréation hygiénique, de beaucoup préférable à d'autres, et qui est arrivée par de persévérants efforts à démontrer l'utilité désormais incontestée d'un plaisir considéré naguère comme tout à fait futile et tout à fait frivole.

Les canotiers de Paris n'eussent-ils d'autre récompense, celle-là devrait leur suffire, car ils se sont vengés du passé et l'avenir leur appartient souverainement.

HENRI GRIGNAN.

THÉATRES

OPÉRA. — Les *Vêpres Siciliennes*. — M. Warot. — Il y a, au Conservatoire, un professeur dont le mode d'enseignement a été défini d'une façon singulièrement énergique. Quand, en passant dans les rues adjacentes, ils entendent des hurlements et des cris épouvantables, les initiés disent :

— Voilà M. X..., qui *vide* un ténor !

L'Opéra semble agir comme le professeur en question : on dirait qu'on veut *vider* M. Warot.

Je me hâte de dire que, ces jours derniers, il a très convenablement chanté le rôle de Henri. Ce qui manque à M. Warot, ce n'est ni la voix, ni le talent : il monte sans peine aux cimes les plus élevées de la gamme des ténors ; il vocalise facilement ; il a du goût, de l'âme, du feu ; mais c'est l'étoffe et le volume qui manquent. Il a tout ce qu'il faut, mais en trop petite quantité. Jamais, quelque écrasant travail qu'il s'impose, quelque zèle et quelque conscience qu'il montre, il n'aura l'ampleur et l'autorité indispensables à un ténor de grand opéra.

Ce n'est pas sa faute si la nature ne l'a créé que pour les rôles qui veulent du charme et de la légèreté. Pourquoi lui demander ce qu'il ne peut donner ? et dans quel but vouloir absolument briser par des efforts violents cette voix souple et légère qui n'en peut mais ?...

Warot, se débattant dans un grand rôle du grand répertoire, me fait l'effet d'une jeune fille, blonde, douce, frêle, mignonne et charmante, qui endosserait une lourde armure du moyen âge, prendrait l'air dur et farouche, et voudrait faire tournoyer la terrible épée à deux mains des hommes d'armes du treizième et quatorzième siècles. Cela aurait la prétention d'être effrayant et ne réussirait qu'à être risible.

Cela est si vrai, que M. Warot a pu remarquer ces jours derniers, que les endroits où il a été le plus applaudi, sont justement ceux dans lesquels il n'a eu qu'à suivre sa nature. Sa romance du cinquième acte : « *J'aime et je suis aimé,* » a été sans contredit le triomphe de la soirée. C'est que là il chantait, il ne criait plus ; il fallait de l'âme et non de la vigueur, de l'émotion et non de la puissance. M. Warot est voué par sa conformation aux seconds ténors ; il y est à sa place, et nul mieux que lui, ne tiendra cet emploi. Mais les grands rôles, les grands effets dramatiques, tout ce qui veut de l'éclat, de la force, de la flamme, jamais il n'y arrivera, et c'est vouloir le tuer que le contraindre à forcer sa nature.

Le plus grand succès a été pour Bonnehée que nous allons perdre au moment où il a retrouvé tous ses moyens. Il allait partir en congé, quand on s'est aperçu de la difficulté qu'on aurait à le remplacer. Il reste encore un mois attaché à l'Opéra. Et de fait, il a été surprenant, et nous ne l'avions jamais entendu aussi complet, aussi grand chanteur : il a retrouvé cette admirable voix qui a longtemps fanatisé les habitués de l'Opéra. Il a été acclamé et applaudi comme il méritait de l'être, — et ce n'est pas peu dire.

Je ne sais pour quel motif M. Obin a supprimé tout entier, l'air magnifique qu'il a à chanter au cinquième acte : « *O Palerme!* » Il est toujours superbe dans ce rôle de Procida. Il porte admirablement le costume du quinzième siècle ; quand il se drape dans sa dalmatique noire, on dirait un personnage descendu d'une toile de Véronèse ; sa tête est remarquable de grandeur et d'énergie. C'est très beau, mais... j'aurais bien voulu cependant entendre l'air qu'il a supprimé avec un sans façon d'autant plus blâmable, que l'air est réellement de ceux qu'on attend avec impatience.

Mlle Sax a dû bisser, comme toujours, la Sicilienne brillante qu'elle enlève avec infiniment de brio et d'éclat.

SALLE ROBIN

Les nouvelles expériences et les nouveaux tableaux de l'isthme de Suez continuent d'attirer tous les soirs une foule nombreuse. La semaine dernière, M. Ferdinand de Lesseps est venu, avec une société d'élite, honorer ce spectacle de sa présence. Il n'a cessé, à plusieurs reprises, de témoigner par ses bravos combien il était émerveillé de la vérité et de l'exactitude des tableaux. C'est le plus beau suffrage auquel M. Robin pouvait aspirer.

L. GEOFFROY.

CORRESPONDANTS

—

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 8, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Lith. Michelet, Paris

Juillet 1864

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue Ste Anne.

Nos 1, 2 et 3. Coiffures de Mr PETRUS, Professeur, rue de Castiglione, 6.

Nos 4 et 5. Coiffures de Mr AUBERT, Professeur, rue St Georges, 17.

XXX ANNÉE. 8e LIVRAISON. 1er AOUT 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE

POUR ÊTRE BELLES

—

Il faut être sous la protection constante de ces deux charmeuses que nous appellerons la grâce et l'harmonie; on ne peut rien sans l'une, on ne peut rien sans l'autre. Ce sont deux sœurs inséparables, qui ont le secret de vous environner de ce prestige duquel une jolie femme aime tant à s'entourer.

Avant d'arriver à causer des mille créations mises par la Mode à notre disposition, il est une chose qu'il est important d'aider à conserver, c'est la blancheur et la pureté du teint. Pour cela, le *Lait antéphélique*, de Candès, est réellement précieux.

Le passage d'un doux enfantelet, dans l'existence d'une femme, lui prête l'attrait nouveau d'une belle mission à remplir, mais il laisse souvent sur son visage, fatigué par la maternité, un masque brun, qui rend toute chagrine celle qui doit et veut être la fée fraîche et rose, le rayon de bonheur jeté sur une vie qu'elle est appelée à partager.

Quelques sévères philosophes témoignent parfois un grand dédain de la beauté physique; mais, chères lectrices, et vous, lecteurs, pensez-vous qu'ils aient sérieusement raison? Tout en estimant les qualités morales d'une femme, est-ce un crime de la désirer jolie? La vie peut s'écouler heu-

reuse et tranquille sans que les roses se trouvent sur le chemin, mais est-ce une raison pour ne pas être joyeux de les y rencontrer? Un coin de terre produisant de beaux fruits est certes précieux, mais lorsque sa monotonie est rompue par l'aspect de quelques brillantes fleurs, n'est-il pas plus gai d'y vivre? Ne pas faire cas d'une jolie femme, c'est un grand crime; se contenter qu'elle soit seulement belle, c'est également une faute grave. Dans la vie intime, la femme doit jouer un rôle plus élevé que celui de statue.

Parmi les secrets innombrables au moyen desquels une femme peut recouvrer ou conserver la fraîcheur parfaite de son teint, je citerai donc le *Lait antéphélique* de Candès. L'habitude journalière de quelques ablutions faites sur le visage avec ce lait détruit promptement le masque de la maternité, de même que ces vilaines taches de rousseur qu'un soleil trop ardent imprime sur la peau.

Je ne dois pas me contenter de donner un conseil pour garantir la blancheur du teint contre toute attaque malfaisante; il faut aussi, avant de parler toilette, songer un peu à s'occuper de la taille, dont un mauvais corset peut compromettre la grâce tout en altérant la santé.

Les corsets adoptés par nos plus grandes élégantes sont signés Josselin. Il est impossible de trouver rien de plus minutieusement exécuté. Si une femme est un peu forte, Mme Josselin, avant tout, observatrice intelligente et prudente, ne cherchera pas à dissimuler un embonpoint un peu prononcé en faisant exécuter dans ses ateliers un de ces corsets meurtriers qui peuvent gêner la respiration en froissant cruellement les chairs ou les organes digestifs. Le corset qu'elle engagera à prendre sera mille fois plus souple et doux dans ses ressorts que celui destiné à une personne mince.

Mme Josselin s'étudie avant toute chose à donner à la taille une grâce toute particulière tout en en suivant la conformation; du reste, le corset, bien exécuté et compris, doit être simplement un soutien pour le corps, en atténuer la disproportion des formes, si disproportion il y a, et non briser ou faire lentement déplacer les jointures.

Taille charmante, visage blanc et rose, pour préserver et embellir l'une et l'autre; mes conseils sont donnés : passons au chapitre concernant soieries et dentelles.

Mais avant, il ne faut pas que j'oublie de rappeler à mes lectrices quel est le plus élégant jupon à ressorts qui ait été fait pour soutenir ces riches pentes d'étoffes formant traîne derrière nous, et ces flots de mousseline composant nos toilettes légères.

Le *jupon multiforme* est celui que je vous recommande comme étant le plus ingénieusement disposé pour donner à une toilette une grâce ravissante en faisant onduler élégamment ses plis.

Les ressorts du jupon multiforme sont d'une souplesse qui les rend faciles à se plier aux moindres oscillations, sans ôter rien à l'élégance des robes; aussi, toutes nos voyageuses émigrées au bord des eaux n'ont eu garde d'oublier d'emporter plusieurs de ces jupons en étoffes plus ou moins légères, selon les toilettes qu'ils doivent accompagner.

Pour le bal, on les porte en fine percale blanche ou en nansouk, de même que pour les toilettes d'été en gaze, en foulard ou en mousseline blanche brodée. Pour soutenir les étoffes plus épaisses, ce sont les jupons en tissus de fantaisie que l'on choisit. J'en ai remarqué plusieurs qui étaient vraiment charmants.

Les jupons multiformes ont aussi l'avantage de pouvoir se relever au moyen des tirettes en grosse ganse qui se trouvent placées dans une longue suite d'œillets métalliques descendant jusqu'au bas de ces jupons, que l'on peut, de cette façon, soutenir facilement pour monter et descendre de voiture, ou bien encore pour se garantir contre la poussière d'une route.

Si les teintes mauve, grises, pensée ou noires sont du goût de mes lectrices, je leur recommande spécialement les magasins de Saran, *à la Scabieuse*, comme étant un de ceux où elles trouveront un choix tout ex-

ceptionnel de soieries ou de tissus les plus variés.

Il y a, de nos jours, de charmantes femmes qui aiment, sans qu'aucun sujet douloureux ne les y contraigne, à s'environner de crêpe ou à se vêtir tout en noir; est-ce pour être plus séduisantes par ce cachet tout poétique et distingué que prête le noir qu'elles suivent ce caprice? Je ne sais, car qui peut connaître la pensée cachée au fond d'un cœur féminin?

Pour quiconque est tant soit peu rêveur, une femme en deuil jeune et jolie met l'imagination tout en émoi; on cherche, on cherche impitoyablement surtout à déchiffrer la nouvelle page d'une vie intime.

Vraiment, le noir est bien sentimental et trompeur; aussi, j'engage messieurs les chercheurs à se tenir en garde contre les sourires railleurs qui pourraient leur être lancés au travers des éventails.

On sacrifie toujours aux vraies douleurs, mais la Mode, en coquette, fait aussi bien souvent choix des teintes mélancoliques.

Le parametta anglais et la popeline de l'Inde se recommandent pour leur souplesse et leur solidité; l'épingline, le gros de Chambéry et le taffetas sont des tissus plus forts; le gros d'Italie et le taffetas de laine se destinent aux robes du matin; puis, à la suite de tout cela, viennent l'alpaga, le linos, le mohair, puis le poil de chèvre noir d'une qualité exceptionnelle. Ce dernier tissu, propriété des magasins de *la Scabieuse*, est d'une solidité à toute épreuve, puis d'un porter vraiment agréable, étant tout à la fois léger et bouffant.

En fantaisie demi-deuil, il y a dans la même maison un assortiment des plus complets d'étoffes légères, unies, rayées ou quadrillées, en mohair, poil de chèvre et taffetas du Japon avec lesquelles on peut se faire composer presque instantanément de fraîches toilettes dans les nouveaux ateliers de Saran.

Une robe nouvellement exécutée est en taffetas mauve, garnie au bas de la jupe par trois petits volants en gaze de Chambéry, liserés de taffetas pensée; ces volants forment des ondulations entre chacune desquelles on pose une large pensée découpée en taffetas de même nuance que les liserés des volants; cette pensée est encadrée d'une petite dentelle noire.

Le corsage de cette robe est à taille ronde; devant, sur les pinces, un liseré un peu foncé est posé entre deux légers tuyautés de gaze; il y a en tout trois ornements semblables devant et derrière; sur le haut et le bas de la manche, une pensée découpée est répétée en tout semblable à celles qui garnissent la jupe.

Une robe de linos blanc, couverte d'un quadrillé tracé par un filet mauve, est ornée d'un volant plissé en même étoffe, formant de larges dents arrondies, entre chacune desquelles retombent des nœuds en dentelle noire.

Le corsage est coupé de façon à s'ouvrir en veste devant sur un gilet en batiste à petits plis, vrai petit chef-d'œuvre de lingerie richement ornementé d'un jabot en valencienne; un tuyauté pareil à la robe encadre cette veste, qui derrière forme une courte basque-habit, au-dessus de laquelle on ajoute un beau nœud de dentelle à pans flottants sur le haut de la jupe; un nœud plus petit, également en dentelle, semble retenir les devants de la veste.

Une charmante toilette de bal pour la saison des eaux vient aussi d'être composée *à la Scabieuse*; cette robe est en tulle blanc, ornée au bas de la jupe par un volant en tulle haut de vingt centimètres; de place en place, on coud dessus plusieurs rangs de fine blonde blanche, ayant à la tête de chacun un petit rouleauté en satin blanc; entre ces échelles on ajoute un X formé d'un entre-deux en blonde blanche posé sur transparent mauve de même largeur.

Au-dessus de ce volant tout le reste de la robe est bouillonné en ondulation; de légères couronnes de violettes de deux nuances, alternativement semblent retenir les ondulations du tulle.

Corsage couvert de tulle bouillonné, traçant une veste arrondie, ruchée de blonde

et se terminant derrière en basque-habit un peu longue, en tulle couvert de petites blondes posées en échelles de même que sur le volant du bas de la jupe.

Une petite couronne de violette simule devant le lien retenant la veste dessinée simplement sur le corsage.

Les manches courtes sont ornées de trois bouillonnés en tulle disposés en deux dents arrondies, posées à la tête d'un petit volant de blonde; entre ces dents on ajoute une couronne de violette sur chaque épaule.

La même toilette a été répétée avec garniture de paquerettes remplaçant la violette.

Inutile d'ajouter que ces fleurs fraîches et mignonnes avaient été commandées chez Guélot; mes lectrices l'ont sans nul doute deviné. Cette maison est une de celles où se fournissent nos plus gracieuses élégantes, car elles sont toujours certaines d'y trouver de ravissantes reproductions de la nature.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de rubans et de fleurs des champs. — Cette coiffure se compose d'une Marie-Stuart en racines droites, de quatre boucles roulées dessus et d'un chignon Louis XVI accompagné de frisures.

Pour l'exécution de cette coiffure, il faut faire une division ordinaire : nouer les cheveux derrière et faire devant une Marie-Stuart crépée fortement près des racines et fermée par le milieu. On obtient cette jonction en conservant une mèche de cheveux à gauche et à droite de la raie, que l'on crêpe ensemble et que l'on relève dessus la Marie-Stuart.

Quelques frisures légères accompagnent cette coiffure sur le devant, pour imiter le genre antique. Derrière, il faut établir deux coques roulées sur la ligature et deux dans le bas du cou.

L'ornementation se compose de quelques bouquets de fleurs des champs mêlés de quelques fruits; la pose de ces bouquets est à la fantaisie des coiffeurs. Les rubans qui forment traverse doivent être préparés d'avance. Il faut être très jeune pour porter cette coiffure, et avoir la tête ronde.

Coiffure de mariée avec voile. — J'ondule tout le devant de la coiffure à l'épingle, et je fais ensuite un bandeau-corne surmonté d'une torsade, sur laquelle je relève la partie des cheveux qui borde l'oreille; j'accompagne ce devant de tête de quelques frisures légères d'un côté et de coques de l'autre.

La coiffure ornée de bouquets de cerises est la même composition que la mariée.

La pose du voile diffère un peu du style juif. Il faut prendre le milieu du voile, le plisser, et poser les plis sur le haut de la tête derrière la couronne; faire ensuite le voile en avant, pour qu'on ait la facilité de l'ouvrir et de le fermer à volonté. Cette manière de poser le voile est très simple, et ne laisse pas que d'être gracieuse; elle offre beaucoup de commodité à la personne qui le porte.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

P. S. J'ai l'honneur d'annoncer à mes confrères que la fête de la Saint-Louis sera célébrée, cette année, au nom de la Société de secours mutuel des perruquiers, coiffeurs de la ville de Paris, et qu'une circulaire, envoyée à toute la corporation quelques jours à l'avance, donnera des détails exacts sur la célébration de cette solennité.

A. R.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure ornée de perles, plumes et aigrette (exécution). (Nos 1 et 2). — Séparez les cheveux un peu en avant; prenez une partie des cheveux sur le haut du bandeau; taillez-les très effilés, et mettez en papillottes; ceci fait, vous relevez le reste du bandeau en Marie-Stuart, dégageant l'oreille, laquelle est accompagnée de deux petites coques faites avec la pointe du bandeau. Prenez ensuite vos cheveux frisés, et faites la série de boucles sur le

front, qui vont graduellement se perdre derrière la Marie-Stuart.

Derrière, les cheveux attachés sont nattés, puis passés sur le faux chignon pour en cacher la monture.

Le chignon composé de trois larges nattes obtient en ce moment un grand succès dans le monde élégant ; nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur indiquant la manière simple de pouvoir l'exécuter.

Préparez neuf petits rouleaux de crépés tressés fin à l'M, montés en nattes, et recouvrez-les d'environ 15 gr. de cheveux lisses de 45 à 50 cent. ; les neuf boucles étant ainsi montées, réunissez-les côte à côte sur une monture de 8 cent. formée de tulle et laiton; tressez alors vos trois nattes, que vous attachez ensemble par la pointe en dessous de la monture. On peut, à volonté, adapter un peigne à la monture, ou simplement faire des œillets pour passer les dents du peigne.

Coiffure de ville (*exécution*). (N° 3.)—Mouillez fortement les cheveux du bandeau en les peignant à plat et en arrière ; passez un peu de pommade, de façon à les bien lier ensemble, puis ramenez-les vivement en avant en leur faisant former avec les doigts deux ou trois dents relevées. Au bout de quelques jours, il devient inutile de continuer à les mouiller : les cheveux ont pris un pli d'ondulation naturel très doux au visage.

Derrière, nœud de coques enveloppées d'un filet à perles et entouré d'une barbe de dentelle qu'on attache sur le devant de la tête.

J. SYRET, *professeur*.

Coiffure ornée de fleurs et feuillage d'or. — La coiffure représentant les numéros 4 et 5 doit se faire sur une personne de vingt-huit à trente-cinq ans. La mode, ayant beaucoup de variations, nous avons cru être agréable à nos confrères en leur offrant ce qui se faisait de plus nouveau. Les nattes, sur le front, prennent beaucoup d'extension ; on peut varier à l'infini la pose. Le genre que nous reproduisons est simple et varié à la fois. La natte se perd à de certains endroits et se laisse voir dans d'autres. Pour l'exécution de cette coiffure, il est nécessaire d'en avoir une de 80 cent. presque carrée ; il faut la natter en trois.

Derrière, il faut nouer les cheveux dans le bas du cou ; devant, il faut diviser les cheveux comme d'habitude ; faire ensuite le rouleau de dessus et poser la natte à quelques centimètres du front en dirigeant les extrémités en arrière ; faire ensuite le second bandeau, que l'on place en forme de cornet derrière à l'extrémité de la natte. Une fois les bandeaux attachés, faire avec la pointe des cheveux une coque revenant en avant derrière l'oreille. Cette coiffure, vue de face, est d'un ovale parfait.

Derrière, il faut commencer par faire le chignon du bas en formant bien le croissant, et, avec les cheveux qu'on a conservés, il faut en faire un autre superposé au-dessus, ayant une forme un peu plus étroite.

L'ornementation consiste en quelques fleurs détachées avec feuillage, que l'on pose derrière la natte formant diadème. Tout espèces de fleurs ou ornements peuvent aller avec coiffure.

Ce genre de coiffure est susceptible de faire vendre beaucoup de nattes d'une certaine longueur ; espérons que nos confrères comprendront tout l'intérêt qu'ils peuvent en tirer.

DESMAREST, *professeur*.

CHANTS POPULAIRES TOSCANS

Tandis que les Parisiens se contentent de répéter avec une émulation déplorable les inepties et les ordures que des spéculateurs sans vergogne leur donnent sous le

nom de chants populaires; tandis que toutes les voix braillent et que tous les orgues de Barbarie serinent les *Bottes à Bastien*, les *Petits agneaux*, les *Mirlitons* et le *Pied qui r'mue*, voici ce qu'improvisent et chantent les montagnards absolument illettrés de la Toscane.

I

Lorsque tu passes devant ma maison, — il me semble que c'est le globe du soleil qui passe. — Tu fais s'illuminer tout le chemin; — quand tu passes, tu répands derrière toi la splendeur. — Mais la splendeur que tu répands dans le chemin — est toujours inférieure à la flamme de mon amour; — mais la splendeur que tu répands baisse peu à peu et s'efface; — mon amour durera jusqu'à la tombe.

II

Oh! combien j'aime qui je sais bien! — Son nom, je ne veux pas le trahir; — je le garde toujours gravé dans mon cœur; — tant que je vivrai je l'y veux porter; — tant que je vivrai je l'y veux cacher, — et je ne le veux laisser deviner à personne.

III

Mon amour est mort, et je n'ai pas pleuré! — Ah! je croyais que ce devait être une bien autre douleur! — Le pape est mort, et on en a pris un' autre; — ainsi ferai-je d'un autre amour.

IV

Je vous enseignerai comment font les fillettes, — quand elles dansent à contre-cœur avec quelqu'un; — elles s'en vont par la salle, droites, — droites, et font semblant d'avoir mal au pied. — Mais quand elles dansent avec qui leur agrée, — sans avoir d'ailes, elles prennent leur vol. — Quand elles dansent avec ceux qu'elles aiment, — elles se trémoussent comme des couleuvres; — mais quand elles dansent avec leurs préférés, — alors, tous les pieds sont soudain guéris.

V

J'ai été en enfer, et j'en suis revenu. Miséricorde! combien il y avait là de monde! — Il y avait une salle tout illuminée, — là, dans la foule, était mon espérance. — En me voyant, elle me fit grande fête. — Puis elle me dit: « Ma chère âme, — ne te souviens-tu pas du temps passé, — lorsque tu m'appelais aussi ma chère âme? — Maintenant, mon cher bien, embrasse-moi sur les lèvres, — embrasse-moi tant que j'en devienne contente. — Ta bouche à toi est si parfumée! — De grâce, parfume aussi la mienne! — Et maintenant, cher bien, que tu m'as embrassée, — n'espère plus t'en aller d'ici, jamais. »

VI

La lune est venue se lamenter — devant la face du divin amour. — Elle prétend qu'elle ne peut plus rester au ciel; — parce que vous lui avez ravi toute sa splendeur. — Elle se lamente et se lamente encore; — elle a compté ses étoiles et ne les a pas trouvées toutes. — Il lui en manque deux et c'est vous qui les avez. — Ce sont ces deux yeux que vous avez sous le front.

VII

Ah! petit traître, tu m'as dérobé mon cœur; — Si au moins tu me l'avais demandé. — Si tu me l'avais demandé avec amour. — De mes propres mains, va, je te l'aurais donné.

VIII

Si tu m'abandonnes, je ne veux pas, moi, t'abandonner ; — si tu me fuis, moi je veux te suivre ; — si tu traverses la mer, je la veux traverser aussi ; — si tu fais le tour du monde, je veux le faire de même ; — si tu traverses la mer avec des larmes et des peines, je veux m'en aller avec toi, ô mon cher bien ; — si tu traverses la mer avec des peines et des sanglots, je veux aller avec toi, n'importe où tu t'en iras.

IX

Restez joyeux, ô mon amour ! s'il vous faut partir,— ne vous mettez pas le cœur en mélancolie.—Si je savais qu'il en dût être ainsi, j'éprouverais trop de chagrin — de vous savoir désolé par les chemins. — Allez, pourtant, et revenez bien vte : — et laissez les soupirs à moi qui reste.

X

Belle qui vous en faites trop accroire.— vous mettez trop de caprices dans vos faveurs. — A qui vous parle, vous répondez à peine, — et saluer vous semble trop fatigant. — Vous n'êtes pourtant pas la fille du grand Alexandre ; — et encore moins, la reine de quelque beau royaume, — Eh bien ! si tu ne veux pas d'or, prends du plomb, — et le dédain, puisque tu ne veux pas l'amour.

XI

Et tu croyais par tes paroles — d'un tigre, d'un lion faire un agneau ; — tu pensais avoir arrêté le soleil — et avoir refermé toute l'eau de la mer dans un vase. — Tu pensais me tenir à la chaîne — et tu me tenais tout au plus par un fil. — Tu pensais m'avoir pour toujours enchaîné,— tu me tenais à peine par un fil..., et il s'est brisé.

XII

Si tu veux m'abandonner, que ne le fais-tu ? — au lieu de me faire consumer ma vie. — Mais si tu m'abandonnes, prends garde où tu t'attacheras ; — afin de n'avoir plus à me revenir. — Si tu m'abandonnes, attache-toi à une bonne branche, — afin que je puisse de toi je puisse me laver les mains.

XIII

Il fut un temps où ton clair visage — resplendissait de ton amour fidèle. — Maintenant, je ne le vois plus que mauvais et cruel, — comme si tu avais du poison dans le cœur. — Je ne veux plus de feintes ni d'outrages ; — je veux aller me faire ermite, — j'irai en pèlerinage à travers le monde, — afin de ne trahir ni moi-même ni ma vie. — Je m'en irai, et puissé-je ne jamais revenir. — O temps enfuis ! ô mes beaux jours passés !...

XIV

Jeune garçon, on n'agit pas ainsi ; on ne doit faire que des choses licites et honnêtes. — Tu me prends pour ton amoureuse de tous les jours ; — mais tu en as d'autres pour les jours de fête. — Jeune garçon, si tu continues ainsi , — l'amoureuse de tous les jours, tu la perdras.

XV

Fleur de beauté qui fleuris toujours, — tu es belle en toutes les saisons. — Pour qui te voit et qui t'entend, — le printemps ne finit jamais. — Fleur de beauté, en allant dans le monde, — de ta beauté tu de-

viendras vaine; — Fleur de beauté, oh! ne te fais pas voir; — car ta beauté, seul je veux la connaître.

JULES KERGOMARD.

THÉATRES

THÉATRE DU CHATELET. — La *Case de l'oncle Tom*, drame en cinq actes et sept tableaux, par MM. Dumanoir et d'Ennery. — Nous n'avons à parler que de l'interprétation et de la mise en scène d'un drame connu et jugé depuis longtemps. La mise en scène est magnifique. L'interprétation est excellente. Ainsi accommodée, la pièce intéresse encore. Les chiens employés dans la chasse aux nègres sont de premier ordre, et demanderont un de ces jours à faire partie de la Société des artistes dramatiques, — le jour du banquet annuel, de préférence. Il y a un joli singe qui ressemble à Colbrun, lequel joue aussi et est bien le plus amusant négrillon du monde. Paulin Ménier s'acquitte en grand comédien qu'il est du rôle du sénateur Bird, le meilleur de la pièce, un de ces caractères imités du *Bourru bienfaisant*, qui ne manquent jamais leur effet sur le public. Bird a voté et quasi-confectionné la loi sans entrailles qui met hors la loi les nègres fugitifs; cependant, comme l'homme, chez, lui vaut mieux que le législateur, il donne asile chez lui à la pauvre Elisa et à son fils; tantôt il conduit lui même dans sa voiture les fugitifs vers la frontière qui doit les sauver, et tantôt fait le coup de fusil avec eux et pour eux contre les chasseurs de nègres marrons. On n'est pas plus inconséquent et plus invraisemblable; on n'est pas meilleur et plus amusant. Paulin Menier joue cela, à la correction de l'accent près, à peu près comme le pourrait faire Régnier du Théâtre-Français, et il a un peu la figure de M. Dupin aîné, sous ses lunettes.

M. Desrieux donne une physionomie superbe au riche et barbare planteur Harris, le mauvais génie d'Elisa. M. Latouche qui, comme Paulin Ménier, appartient à la Compagnie nantaise, et se trouve chez elle au Châtelet comme à la Gaîté, a été très-heureux pour son début au Châtelet. Il joue le rôle de Haley, le marchand de bétail humain, qui e convertit à la parfumerie et à la vertu dans les derniers actes; ce caractère mi-parti de férocité et de généreux repentir, le repose un peu des traîtres tout d'une pièce dont il avait fait jusqu'ici son régime. Maurice Coste tire de son rôle tout le parti possible. Emmanuel aussi; mais il ne peut rendre sympathique l'ennuyeux et trop parfait oncle Tom, ce vieux Grandisson passé au noir, qui semble un missionnaire anglais déguisé en nègre dans quelque folie d'un carnaval humanitaire.

C'est Mlle Périga qui fait la quarteronne Elisa; elle a bruni l'or de ses cheveux et doré le blanc de son visage, et cette nouvelle tête lui sied bien.

La Bamboula qui sert de ballet s'agite dans un joli décor vif, lumineux. Ce tableau, dans lequel se déroule la grande scène du marché des esclaves et de la vente d'Elisa et de son fils Henri, est le triomphe de la pièce, à laquelle je souhaite des destinées de chien, c'est à-dire un long et fructueux succès; c'est là le sens nouveau de l'expression depuis les cent fructueuses représentations des chiens du roi Henri.

JACQUES DURAND.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, nº 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, nº 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



LE BON TON

Journal de Modes.

64, Rue Ste Anne, 64.

Nos 1, 2, 3. Coiffures de Mr SYRET, Pr rue Monthyon, No 17.
Nos 4 et 5 Coiffures de Mr DEMARET, Pr rue Boucher, No 16.





LE BON TON

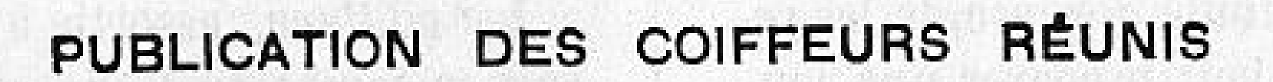
1er Août 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau, rue Ste. Anne, 64, à Paris.

XXXe ANNÉE. 9e LIVRAISON. 1er SEPTEMBRE 1864


PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, **10** fr.; Six Mois, **6** fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, **11** fr.; Six Mois, **6** fr. **50** c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Définir bien exactement le genre spécial des toilettes adoptées actuellement, cela serait une tâche assez difficile à remplir, d'autant plus qu'il n'y en a aucune qui ne soit différente l'une de l'autre. Robes de visite, de voyage, d'intérieur, de promenade, etc., varient toutes à l'infini, surtout par les détails minutieux des ornements ou arabesques formés d'appliques en taffetas de nuance vive fixées sur mohair, linos ou foulard, au moyen de la petite aiguille-fée que fait mouvoir la machine à coudre américaine signée Wheeler-Wilson, à laquelle M. Martougen a apporté un perfectionnement complet, grâce auquel jamais le point, exécuté par cette machine, ne peut se défaire; aussi le travail le plus minutieux qui lui est confié, soit broderie, soutache, lingerie, robes, etc., est d'une solidité et d'un fini parfait.

A toutes les toilettes les plus élégantes, quelques-unes de nos dames portent en ce moment une attention moins grande; soieries et dentelles paraissent être dédaignées. Une pensée de bonheur préoccupe en ce moment quelques charmantes femmes; des fêtes de famille vont être organisées dans plus d'un château, dans plus d'une villa pour y recevoir ces petits rois, ces petites reines de logis, dont les ris égayent une maison comme les chants de l'oiseau. De couvents, des lycées où on les a exilés pour

qu'ils deviennent savants, les mains pleines de couronnes ils vont revenir dans les bras de leur mère, qui, toute joyeuse de les revoir, ne songe qu'à leur préparer une longue suite de jours de bonheur.

Ceux de ces enfants dont les études se trouvent terminées, quittent l'uniforme de pensionnaires de couvent ou de lycée pour les charmantes toilettes qui leur ont été préparées.

Les robes de jeunes filles s'exécutent assez généralement en mohair, en linos ou en foulard ; les ornements doivent être simples et les nuances douces.

Mme de C., partie depuis quelques jours pour sa campagne, vient de me prier de faire pour elle une demande d'échantillons de foulards au magasin de la *Colonie des Indes*. Il lui a été expédié franc de port une série complète de tout ce que cette maison renferme de plus nouveau.

Pour les deux filles de Mme de C., d'après revue faite des échantillons charmants des foulards de la *Colonie des Indes*, deux robes ravissantes ont été envoyées.

La première était à fond blanc, semée de fleurs des champs ; au bas de la jupe, on avait disposé, de la façon la plus originale, des rubans nº 4 en taffetas vert.

Les corsages, à veste Figaro devant et à petite basque-postillon derrière, étaient ornés de même ruban. Sur le haut des manches, demi-ajustées, un flot de ruban vert formait épaulette ; vers le bas, arrondi et fendu, des petites bouclettes de même ruban dépassaient tout autour.

La seconde robe, également à fond blanc, était semée de marguerites des champs ; le même ornement de ruban vert en formait la garniture. Des rotondes en même foulard devaient compléter ces toilettes, accompagnées chacune d'un gilet en batiste à plis suisses, fixés de chaque côté d'une large bande de toile fine brodée. Un petit col en toile et des sous-manches à poignets de toile terminaient ce gilet. Tout autour du bord des rotondes, des bouclettes de ruban dépassaient ; un rang de mêmes bouclettes était fixé au-dessus de ces premières en sens contrarié.

La coiffure, assortie à cette toilette, devait se composer d'une casquette en paille d'Italie, garnie par deux longues plumes vertes et blanches, enlacées l'une dans l'autre et rejetées sur le côté ; au pied des plumes, une touffe de marguerites des champs était ajoutée et semblait retenue par des rubans nº 9 en taffetas vert et en taffetas blanc, tordus de l'autre côté et à longs bouts tombants derrière.

Rien n'est plus frais et plus commode que ces toilettes en foulard, que l'on a la facilité de faire nettoyer comme du linge ; aussi ce tissu est et sera encore longtemps à la mode. Les robes en vogue se choisissent généralement à fond blanc, couvert d'un léger semé de fleurettes. Le foulard Shanghaï à petits carreaux est aussi très bien porté. Pour avoir un choix d'une variété infinie des plus beaux foulards de l'Inde, comme de ceux qui composent la simple robe de jeune fille, c'est au magasin de la *Colonie des Indes* qu'il faut que mes lectrices s'adressent.

Le jupon adopté par nos élégantes pour soutenir flots de mousseline ou riches étoffes de soie, c'est toujours celui dit *jupon multiforme*. Ce modèle mérite réellement la préférence qui lui est accordée, car, outre la désinvolture gracieuse qu'il donne à une toilette, ce modèle a l'avantage immense de pouvoir se plier facilement à tous les caprices si l'on se trouve en voyage, en voiture, ou forcé de circuler dans un passage étroit.

Depuis longtemps déjà, j'ai moi-même adopté le jupon multiforme, et jusqu'alors je puis affirmer que je n'en avais pas encore trouvé qui garde jusqu'à la fin leur forme gracieuse sans subir la moindre déviation ridicule ; les ressorts de ces jupons sont tout à la fois d'une souplesse et d'une solidité que l'on ne rencontre pas toujours dans les autres modèles de ce genre.

Parmi les objets de grande utilité qu'une bonne mère doit choisir avec une attention scrupuleuse dès que l'enfant devient

jeune fille, le corset est certes celui qu'il est important de ne pas prendre dans la première maison venue, car si l'on emprisonne dans un étau une taille qui commence à se former, on risque de la faire ployer et de la meurtrir d'une manière irremédiable. Le corset de jeune fille doit être doux, et choisi surtout en vue de soutenir le corps, mais non pour l'amincir, ce qui est inutile et dangereux, surtout à quinze ou seize ans, âge où la taille est naturellement bien assez svelte.

Pour nos dames, de même que pour leur fillette, je recommande tout particulièrement la maison Josselin dont les corsets sont, hygiéniquement parlant, les meilleurs à adopter. Mme Josselin a créé divers modèles charmants, parmi lesquels on a la facilité de choisir selon la force et l'âge de celle à laquelle est destiné le corset. Pour les personnes fortes, il y a des modèles un peu plus soutenus, mais soutenus par des baleines d'une souplesse toute particulière, ne pouvant nullement briser la poitrine. Aux jeunes filles ou jeunes femmes surtout avec les toilettes légères, le corset suissesse ou la ceinture Médicis, sont les modèles conseillés par Mme Josselin.

Les magasins de *la Scabieuse* se font toujours remarquer par un choix distingué d'étoffes pour deuil ; depuis la robe négligée jusqu'aux plus splendides soieries, on trouve chez Saran une grande variété de robes charmantes, robes que l'on peut en vingt-quatre heures, faire exécuter dans les ateliers de confection adjoints au magasin de *la Scabieuse*.

C'est dans cette maison que nos élégantes vont de préférence choisir les soieries demi-deuil qu'elles emploient pour toilettes de ville ; elles sont toujours certaines de trouver chez Saran la fantaisie la plus nouvelle et la plus originale.

J'ai remarqué dans cette maison de charmants taffetas gris sur gris, lilas sur lilas, composant de délicieuses robes de promenade ou de deuil.

Comme tissus légers il y a, dans la même maison, un assortiment des plus complets d'étoffes légères unies ou semées, rayées ou quadrillées, tels que mohair, linos ou gaze de soie.

Les confections exécutées à *la Scabieuse* ont aussi un cachet tout particulier de distinction et de grâce ; dans les modèles destinés aux toilettes de deuil, on apporte une grande sobriété d'ornement qui fait honneur au bon goût et au tact des personnes qui composent les modèles exécutés dans les ateliers adjoints au magasin de *la Scabieuse.*

Les toilettes de bal ou de soirée, exécutées nouvellement, sont aussi légères que possible ; j'en ai remarqué une toute vaporeuse composée de deux jupes en gaze de soie, nuance feuille de rose ; au bas de chacune d'elles, on avait fixé un volant de blonde blanche formant des dents arrondies entre chacune desquels tombait un flot de coques de ruban en satin rose, retenant une grosse rose, chaque jupe de gaze était elle-même voilée de tulle rose formant un léger nuage soutenu en sens contrarié par des cordons des boutons de rose mousseux ; au bas de chacune de ces jupes, il y avait un large ourlet avec ruban n° 9, en satin rose, passé dedans.

Le corsage était orné d'une veste Figaro formée par des bouillonnés en tulle rose, le dos de la veste figurait une longue basque habit en tulle ; basque et veste étaient bordées d'un cordon de boutons de rose, montées sur tiges flexibles ; autour des épaules, même cordon de fleurs, gilet de satin rose avec pochettes marquées par des blondes blanches, hautes de cinq centimètres.

La coiffure assortie se composait simplement de deux pouffs de rose rattachés ensemble par un cordon de boutons tournant dans les cheveux depuis le côté vers le front, jusqu'à l'autre côté derrière près de l'oreille.

Une toilette demi-deuil pour soirée se compose d'une première jupe en taffetas blanc, au bas de laquelle on avait formé un dessin grec avec des cordons de violettes de deux nuances posées à la tête d'une dentelle Chantilly, haute de cinq centimè-

jours la coiffure de fleurs qui sera préférée. Une simple, finement reposduite par Guélot, sera toujours d'un effet plus jeune et plus poétique qu'un nœud de ruban.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure ornée de vigne nrturelle. — Cette coiffure se compose de trois bandeaux brisés et d'un cache-peigne en frisures.

Exécution : il faut tirer les raies comme d'habitude et faire un bandeau-corne de la partie supérieure; relever celle des tempes dessus, et accompagner ce devant de tête d'un troisième bandeau placé derrière formant la papillotte.

Derrière, un cache-peigne en frisures posé sur une coque très bouffante.

Ornementation : la coiffure de raisins et de feuillage se trouve montée sur un ruban large de quelques centimètres ; le pouf du devant se trouve à droite, et le feuillage remplace le peigne, qui doit maintenir les frisures derrière.

Coiffure ornée de bluets, d'une barbe de dentelle et d'agréments en paille. — La coiffure se compose, devant, d'une Marie-Stuart avec raie sur le côté ; cette Marie-Stuart est surmontée d'une natte en trois qui cache la raie ; un bandeau, roulé dans le même sens, accompagne la Marie-Stuart; derrière, des coques finissent cette coiffure, qu'on ne peut adopter qu'aux jeunes personnes.

Le coiffeur doit facilement se rendre compte de l'exécution, qui se fait en plaçant un cordon derrière chaque Marie-Stuart, et en les arrêtant l'une sur l'oreille et l'autre sur le cou.

Derrière, un chignon style Louis XV composé de deux coques, dont une roulée sur la ligature et l'autre très basse sur le cou. Une grosse boucle, posée entre le chignon et le devant, termine cette coiffure.



Ornementation : une barbe de dentelle chiffonnée avec des bluets et des agréments de paille.

PETRUS, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(Nos 1 et 2.) — Cette coiffure est tirée du style grec. Il y a, dans l'antiquité, des ressources inépuisables ayant rapport à l'art du coiffeur ; on peut, en apportant quelques modifications, les approprier à notre époque; un peu d'étude suffit pour bien se pénétrer que tout ce que nous faisons a été fait bien avant nous. Lorsque l'on croit faire du nouveau, on a toujours le mérite de reproduire, sans s'en douter, des fragments de coiffures tirées de l'antique; car on ne peut pas appeler innovation un changement de disposition, soit de torsades, de nœuds, de coques, etc, etc. ; on a, si je ne trompe, fait tout ce qu'il est possible de faire en cheveux ; comme je le disais plus haut, les dispositions changent, mais les formes sont les mêmes.

Il m'eût été facile, dans la coiffure numéro 1 et 2, de faire une natte d'une grande difficulté, soit comme entrelacement d'une plus grande quantité de branches ou autrement, mais je trouve que la natte en trois a toujours été et sera la plus belle. Cette natte forme un diadème, que l'on pose à deux centimètres du front; avant que le devant ne soit fait, on consolide cette natte, qui doit faire le tour de la tête ; ensuite, il faut relever les cheveux des tempes sur ladite natte en la couvrant à moitié ; ces cheveux doivent être légèrement crépés. Si la personne que l'on coiffe est blonde, il faut onduler les cheveux; si elle est brune, il faut les laisser lisses.

Ce coiffage de devant est d'une grande simplicité, et ne laisse pas que d'être très joli aux physionomies régulières.

Derrière, il faut beaucoup de cheveux, vu que la coiffure de devant garnit peu ; on peut ajouter une fausse natte dans la ligature par le moyen d'une épingle transversale pour fournir des cheveux en plus grande quantité. Je divise les cheveux en quatre parties égales, et, de chacune d'elles, je fais, après avoir crépé

fortement sur une face, un rouleau, que je place en forme de coques pour former le chignon; sur deux de ces rouleaux, je croise du ruban étroit d'un bout à l'autre.

Ornementation : un pouf de volubilis bleus et blancs, posé à gauche, termine cette coiffure.

(N° 3.) — Le devant est le même que celle ci-dessus.

Le derrière est composé d'une grosse coque formant la bourse, autour de laquelle on pose une natte très forte qui accompagne le devant. La passe de l'ornement est à droite, comme l'indique la gravure.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

Coiffure ornée de fleurs (nos 4 et 5). — Exécution : Il faut faire une division ordinaire, lier les cheveux derrière, puis placer la natte sur le front, à la naissance des cheveux, en ayant soin de rejeter en arrière les deux mèches de cheveux du haut; puis envelopper la monture de la natte dans la petite Marie-Stuart que l'on fait du côté gauche, et, avec la pointe des cheveux de cette même Marie-Stuart, former le rouleau-coque qui l'accompagne; ensuite, de la mèche du haut, faire le bandeau rouleau qui est au-dessus de la natte; du côté droit, envelopper le reste de la natte dans la Marie-Stuart, au bas de laquelle on fait une petite coque. Puis, avec la mèche d'en haut, on fait le nœud de cravate à l'arrière de la Marie-Stuart. Pour le chignon, on fait deux coques ordinaires et, au moyen d'une mèche de cheveux que l'on a conservée dans le milieu, on forme trois coques enlacées qui font un ensemble gracieux.

L'ornementation consiste en quelques branches de roses et de lilas blanc.

PEILLON, *professeur.*

LE PÈRE ROUBIGNOLE

Jacques, surnommé le père Roubignole, naquit aux environs de Paris vers 1811, d'une famille de petits cultivateurs. A peine avait-il quatre ans lorsqu'arriva la grande invasion de messieurs les alliés. Nos amis les ennemis entouraient Paris d'un cercle de fer et de feu, chassant devant eux les malheureux paysans qui accouraient, ruinés, chercher un dernier refuge dans la grande capitale. C'est ainsi qu'y entra Jacques, sur les bras de sa mère éplorée. Son père, ancien soldat, se fit tuer à la barrière de Clichy aux côtés du brave maréchal Moncey. La pauvre veuve ne survécut pas longtemps, et Jacques fut mis aux enfants trouvés.

Tels furent, dans la vie, ses débuts de mauvais augure. Nous le retrouvons cinq ans après dans un village, occupant un poste de confiance. Il est gardeur de dindons. Il serait plus exact de dire qu'il ne les gardait pas car il ne songeait qu'à jouer avec les gamins du pays; de sorte qu'un soir, au moment de rentrer, deux dindons manquèrent à l'appel. Jacques, désolé, et sachant bien quelle correction formidable l'attendait au retour, pleurait toutes les larmes de son corps, lorsqu'un homme l'accosta, le consola, et lui proposa de l'emmener avec lui. Cet homme était une espèce de saltimbanque ambulant, tireur de cartes, diseur de bonne aventure, qui rôdait, cherchant fortune dans le pays.

Voilà donc Jacques à bonne école, courant les foires avec son nouveau patron, qui l'eut bientôt initié à toutes les flibusteries imaginables. Dès le premier moment, Jacques avait vu qu'il avait affaire à un coquin, mais quel parti prendre? Son maître lui faisait peur; et après tout, cette existence nomade et aventureuse n'était pas sans charme. Après trois mois de courses, Jacques demanda à toucher ses appointements. On était convenu de 3 francs par mois; c'étaient 9 francs qui allaient lui revenir! Neuf francs! L'ambition de Jacques était d'acheter une paire de souliers; il crut qu'il allait enfin réaliser son rêve; mais son patron excita sa cupidité, le fit boire, joua les neuf francs avec lui et les

lui gagna. Car, hélas! il faut bien l'avouer, Jacques avait pour le jeu une passion enragée. Furieux d'avoir perdu, et sûr d'avoir été volé, le pauvre Jacques resta nu-pieds comme devant. Seulement, la leçon lui profita en ce sens qu'il se mit à faire une étude constante des finesses du jeu de cartes et de toutes ses roueries malhonnêtes. Quand il se crut assez fort, il joua de nouveau avec son maître et le gagna; mais celui-ci refusa de payer, ce que voyant, Jacques attendit l'heure de la vengeance. Un beau jour que son bourgeois était ivre-mort, il le dévalisa complétement, et partit, lui emportant jusqu'à ses souliers. Juste retour des choses d'ici-bas!

Arrivé à Paris, il fit bombance quelques jours, se lia avec des garnements plus grands que lui, et joua avec eux son argent à pile ou face, sur les quais et sous les arches des ponts. Un coup important se présenta : Jacques, qui jouait loyalement, était sûr d'avoir vu sa pièce tomber pile; les autres soutenaient qu'elle était face. On se disputa, et de pile en face, Jacques, qui avait demandé pile, en reçut une si soignée que des passants durent le ramasser pour le porter à l'hôpital. Il va sans dire qu'avant de le laisser sur le pavé ses amis avaient eu soin de le dévaliser.

Comme il avait une jambe cassée, il eut le temps de réfléchir. Il avait du bon et songea qu'il vaudrait bien mieux, à l'avenir, mener une existence laborieuse et honnête. Sa jeunesse fit qu'on s'intéressa à lui, et au sortir de l'Hôtel-Dieu, il entra comme apprenti chez un tourneur en bois. Pour le coup il crut sa fortune faite : son maître était bon vivant, l'emmenait parfois avec lui quand la journée était finie, et lui faisait boire un verre de vin. Un soir donc qu'ils étaient chez un marchand de vin, son patron jouait un litre avec un ouvrier du quartier, et Jacques suivait la partie. L'ouvrier perdit, mais Jacques, en véritable enfant terrible, fit remarquer que son patron avait écarté deux cartes au lieu de trois. Le patron rougit, prétexta une erreur et paya. Mais huit jours après il renvoya Jacques, qui se repentit un peu trop tard d'avoir eu la langue trop longue.

Et voilà comment Jacques n'apprit jamais d'état.

Jacques, trouvant que l'honnêteté ne lui réussissait pas, se demandait ce qu'il allait devenir, lorsque survint la Révolution de Juillet. Jacques cria vive la Charte! puis vive la Ligne, dépava les rues, renversa Charles X qu'il n'avait jamais vu, et fit la fortune des vitriers en cassant force lanternes. Une fois l'ordre rétabli, on le mit en prison pour vagabondage! Il n'avait pas d'état! et c'est plus qu'un malheur, c'est un délit. Donc, faute d'avoir un état, il en adopta plusieurs, et se fit tout à la fois, et suivant la saison, marchand de hannetons, baigneur de chiens et de chevaux. L'hiver, il criait : Du bon poussier de mottes! Les bénéfices étaient minces, mais enfin il vivait tant bien que mal, et puis il se consolait en songeant que bientôt il aurait l'âge requis pour le service militaire. Rempli de bonnes intentions, il se promettait d'aller à l'école du régiment, d'apprendre à lire et à écrire, et de tant faire par sa bonne conduite, qu'il parviendrait à obtenir un grade. Enfin le bienheureux jour du tirage arriva. Pas de chance, il amena le numéro 650! Le voilà exempt malgré lui. Alors il pense qu'il a le droit de s'engager volontairement. Mais, autre contretemps! Quoique robuste et bien bâti, il fut refusé au conseil de révision. On trouva qu'il boîtait légèrement, ce qui était vrai, depuis qu'il avait eu, comme on sait, la jambe cassée.

Et voilà comment Jacques ne sut jamais ni lire ni écrire, et comment, malgré sa bonne envie, il ne put endosser cette fameuse giberne, au fond de laquelle on assure qu'il y a toujours un bâton de maréchal.

Force lui fut de continuer sa vie de bohémien. De longues années se passèrent ainsi, pendant lesquelles il rencontra quelques occasions de travail plus stable, plus sérieux, mais il était trop tard! Habitué dès l'enfance à une vie libre et en plein air, il ne pouvait plus se résigner à une occu-

pation régulière. Il voyait le port et n'y pouvait plus rentrer. Toutefois, malgré ses mauvaises fréquentations, Jacques était resté suffisamment honnête; mais le moment approchait où sa probité allait subir une éclipse regrettable. Les ressources lui manquèrent tout à coup; ajoutez à cela que le peu d'argent qu'il gagnait passait au jeu; le jeu, sa seule passion! Ma foi, il n'y résista plus, et voulut rattraper par le jeu ce que le jeu lui avait pris. Bref, Jacques se fit roubignoleur.

On appelle roubignoleur un homme qui, sans permission, bien entendu, tient certaines espèces de jeux de hasard où toutes les chances sont pour lui. Cette estimable industrie a été l'objet de tant de poursuites qu'elle a aujourd'hui presque entièrement disparu de Paris. Bien des personnes ignorent ce que sont ces sortes de jeux; nous allons essayer de les leur faire comprendre.

Il y a d'abord le *passe-dix* : il se joue avec trois dés plombés que le teneur du jeu sait toujours manœuvrer au préjudice du joueur. C'est l'enfance de l'art.

Le *quadrillé*, espèce de roulette disposée de telle sorte que l'aiguille que l'on fait tourner s'arrête le plus souvent sur les deux zéros qui appartiennent de droit au banquier. Il n'est pas très-difficile de s'apercevoir de la fraude.

Mais il est trois autres jeux infiniment plus dangereux en ce sens que rien n'a l'air plus aisé que d'y gagner, puisqu'il suffit de suivre attentivement de l'œil les doigts du roubignoleur. Ce ne sont pas des jeux de hasard, ce sont de véritables tours d'escamotage, un trompe-l'œil des plus subtils :

D'abord la *jarretière*, s'exécute avec une bande de lisière de drap. Le roubignoleur entortille devant tous, dans cette lisière, la pièce qui sert d'enjeu. Le joueur, à l'aide d'une grosse épingle, désigne l'endroit où il croit qu'est cachée la pièce, mais quand on déroule la lisière, la pièce d'argent n'est jamais où on a cru être sûr de la trouver.

L'*as de cœur* se joue avec trois cartes, dont l'une est un as de cœur. Le banquier vous le fait bien voir à plusieurs reprises e pose les trois cartes sur sa table. Vous croyez n'avoir pas perdu de vue l'as qui doit vous faire gagner? erreur; la carte que vous désignez n'est jamais l'as.

Terminons par *les trois coquilles*. Ce dernier ressemble au précédent et demande au roubignoleur une grande dextérité. Il a trois coquilles de noix : sous l'une d'elles il met une boulette de mie de pain. Les trois coquilles placées sur la table et mêlées par lui, il s'agit pour le joueur de deviner sous quelle coquille est la boulette, et le joueur ne devine jamais.

On voit que si le verbe roubignoler n'est pas l'équivalent de voler, il ne s'en faut peu.

Voilà donc Jacques roubignoleur. Le moment était bon; on roubignolait du haut en bas de l'échelle sociale. Quelqu'un pratiquait d'augustes roubignolages dans les coupes sombres des forêts du domaine; un aide de camp roubignolait au jeu; un ministre aux travaux publics; un chef de division à la préfecture de la Seine; enfin c'était un roubignolage général.

Pendant longtemps tout alla bien pour Jacques. Il était d'une adresse et d'une prudence extrêmes; personne ne savait comme lui choisir sur les boulevards extérieurs, près des barrières, un emplacement favorable; personne ne savait mieux perdre à propos pour amorcer le joueur, puis disparaître au bon moment, et pourtant malgré son habileté il finit par être arrêté. Puni d'abord légèrement, il recommença dès qu'il fut libre, car il s'était fait une douce habitude des faciles bénéfices du roubignolage. Repris de nouveau, il ne se corrigea pas et de récidives en récidives il arriva à l'année 1848. Par hasard, il était libre alors, mais interné loin de Paris et soumis à la surveillance. A la première nouvelle des événements de février, il se hâta de rompre son ban et d'apporter son appoint aux éléments de désordre qui fermentaient dans la capitale. Peu après les journées de février nous le retrouvons installé dans le palais même des Tuileries avec une troupe de montagnards qui, ainsi qu'on peut se le rappeler, trouvaient là

place bonne et n'en voulaient plus sortir. Il faut dire que les susdits montagnards étaient une marchandise assez mêlée, et parmi eux se trouvaient bon nombre de repris de justice. Informé du fait, Caussidière, le nouveau préfet de police y envoya en secret une des meilleures brigades du service de sûreté. Malheureusement l'agent qui la commandait, le nommé Cocambot, fut reconnu par des individus qu'il avait jadis arrêtés. Ceux-ci comprirent que jamais occasion plus belle ne s'offrirait à eux de se débarrasser en une seule fois d'agents qui pouvaient les perdre, et comme tous les moyens leur étaient bons, il fut convenu que le lendemain on inviterait les agents à boire un punch colossal, préparé à leur intention. C'était tout simplement un bel et bon empoisonnement. Mais le lendemain plusieurs avaient réfléchi, et reculaient devant l'énormité du crime ; d'autres au contraire persistaient. On alla aux voix, et le vote ne donna qu'un résultat égal pour et contre le projet.— Jouez-ça au piquet, s'écria l'un des assistants. L'expédient parut original, et chacun jura de se conformer à la décision du sort. Jacques qui n'avait jamais eu les instincts sanguinaires et avait conservé un débris de loyauté, saisit les cartes et se disposa à jouer contre celui qui représentait le parti de l'assassinat. Sur ces entrefaites les agents arrivèrent et suivirent les diverses phases de la partie avec un intérêt qui eût été bien plus vif, s'ils avaient pu se douter que leur vie en était l'enjeu. Le sort fut d'abord défavorable à Jacques, il allait perdre et le crime l'emportait, lorsque par une manœuvre subite et inconnue de son adversaire, il réussit à faire sauter la coupe, fit le grand coup de cent cinquante-deux points et gagna la partie. Cette tricherie sauva la vie aux agents, dont la plupart fonctionnent encore aujourd'hui.

Peu de jours après, les Tuileries étaient évacuées, et Jacques se promenait dans les rues, quand deux messieurs fort polis, le saisissant chacun par un bras, le poussèrent dans un fiacre qui roula vers la préfecture. Chemin faisant le pauvre Jacques se disait je suis perdu ; rupture de ban, récidive, etc., j'aurai de la chance si je ne vais pas à Cayenne. Mais à sa grande surprise on le reçut très amicablement ; un rapport avait été fait sur sa partie de piquet des Tuileries, et ce dernier coup d'honnête roubignolage lui valut le pardon de tous ceux qui avaient précédé, à la condition toutefois qu'il ne recommencerait plus. Jacques promit et il a tenu parole ; il n'a gardé de sa coupable industrie que le nom de père Roubignole. Muni de toutes les autorisations nécessaires, il s'est fait marchand ambulant ; il promène aux fêtes des environs et aux anciennes barrières une boutique roulante et tient un jeu connu sous le nom de quatre-vingt-dix. On y gagne pour un sou un morceau de pain d'épice ou une douzaine de biscuits. Jacques est devenu le fléau des roubignoleurs, il les dépiste à merveille et a contribué plus que pas un à l'extinction de ce genre d'escroquerie. Logé dans la rue Traversine-Saint-Victor, le père Roubignole est l'idole des moutards qu'il bourre de pain d'épice. « Je vous passe tout, mes enfants, leur dit-il souvent, mais par exemple faut rester honnêtes, faut pas roubignoler ! »

P. de LAMOULIERE.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme Philippe Baudier, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. Bousquet de Tourtour, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. Ed. Carrière, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, Joseph Kiernerk, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. Wilh. Fuchs, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Michelet, Paris.

Septembre 1864.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

N.os 1, 2, 3. Coiffures de M.r RANDON, Professeur, rue de Seine, 54.

N.os 4 et 5 Coiffures de M.r PEILLON, Professeur, rue de Lancry, 14.





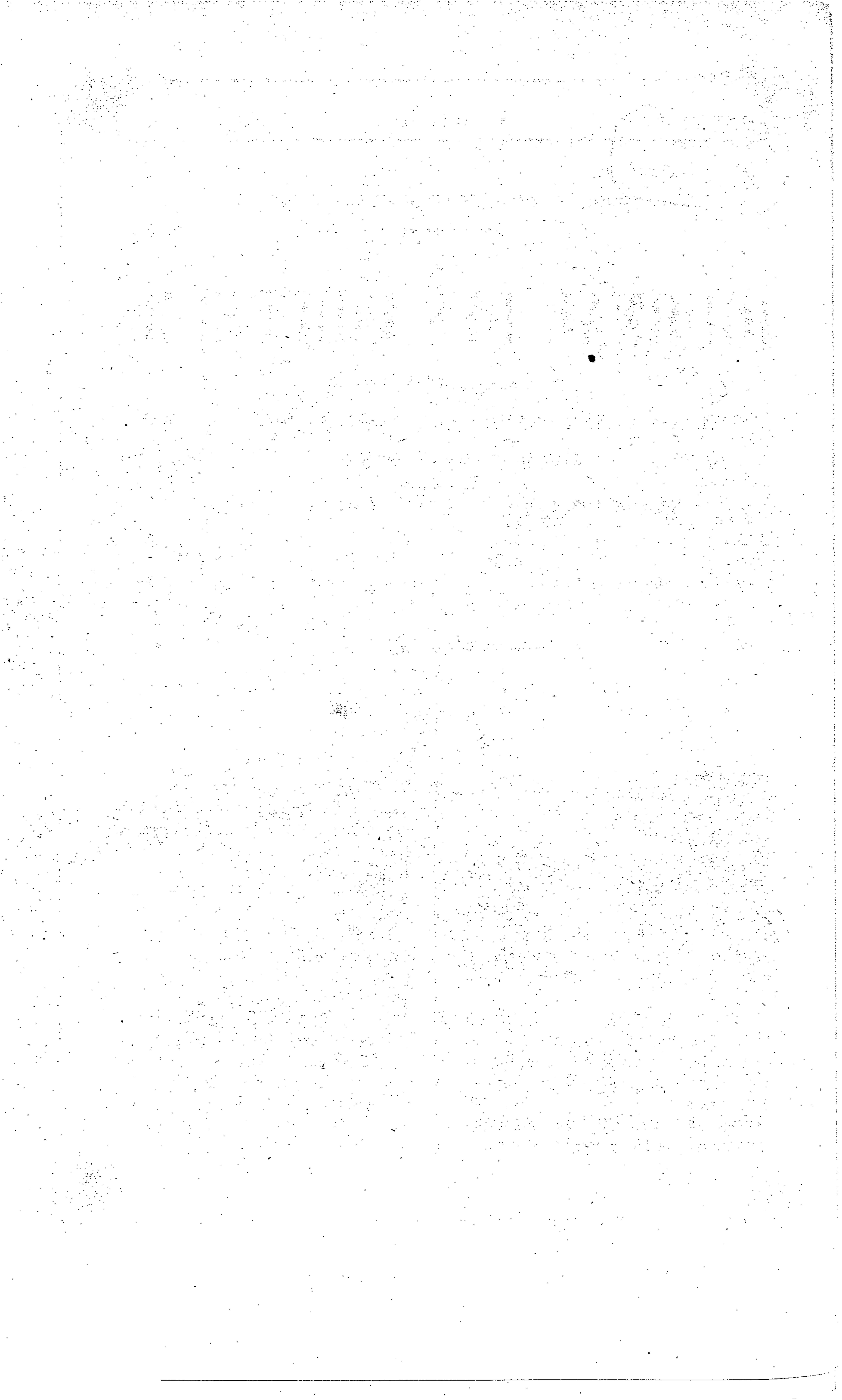
LE BON TON

1er Septembre 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne, 64, à Paris.



XXX ANNÉE. 10e LIVRAISON. 1er OCTOBRE 1864

PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

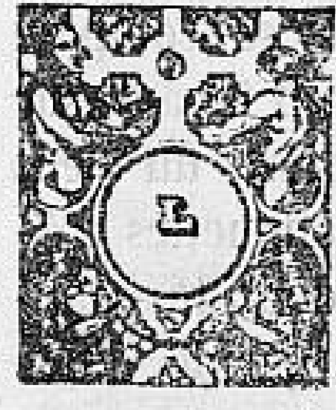
BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — Départements : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

Étranger : suivant les destinations

GRAVURE



L'ami soleil pâlit, il s'éloigne; aussi dame Nature commence à prendre des petits airs penchés et rêveurs. Les arbres laissent, au gré du vent, flotter les lambeaux de leurs robes vertes, et comme nous, avec la saison nouvelle, ils prennent une nouvelle toilette; mais cette dernière porte l'empreinte d'uu cachet tout particulier de tristesse.

Les fleurs sont dans un déshabillé tout chiffonné, annonçant que bientôt elles n'attendront plus la visite des beaux papillons; enfin, en un mot, toute la nature est en négligé.

Quant aux élégantes, elles regrettent peut-être un peu les promenades sentimentales, mais elles se consolent en songeant aux mille plaisirs nouveaux dont les froides saisons donnent le signal. En ce moment, ce sont les chasses auxquelles elles se joignent qui les occupent; puis les longues causeries sur l'étoffe ou le ruban nouveau.

D'après la visite que j'ai faite dans plusieurs magasins, je ne puis encore annoncer à mes lectrices beaucoup de nouveautés. Les tissus fraîchement édités sont couverts de rayures larges comme un ruban nº 1 ou zéro, et ont entre elles un espace d'un doigt et demi; d'autres sont à damiers. Il y a aussi un tissu de fantaisie très original sans envers et à reflets feu et rayon de soleil d'un charmant prestige. Ces robes sont généralement dans les teintes brunes; le

miroitant du feu se produit par des plis de soie mélangés avec de la laine. Ce genre d'étoffe supportera, comme ornements, les plus riches passementeries, et formera de très jolies robes de ville pour les temps douteux.

On portera encore beaucoup de noir et blanc; ce genre de disposition est même poussé à une exagération telle, que certaines étoffes ont un aspect de deuil peu récréatif et sans originalité. Ainsi, figurez-vous un taffetas ou pou-de-soie couvert de raies noires et blanches, larges de 4 à 5 cent.; cela n'est-il pas vraiment par trop triste? Le deuil, si douloureux qu'il soit à porter, ne doit pas être d'une sévérité exagérée; cela peut rendre l'esprit malade; puis ce noir et blanc trop accentué n'est pas harmonieux; il faut toujours autant que possible choisir une teinte seule ou bien fondue avec une autre nuance dans un dessin gracieux.

Les garnitures en vogue rappellent des dessins turcs ou mauresques. Ainsi, l'on voit quantité de rubans ou de galons couverts de palmes, qui servent pour nos robes, pour les chapeaux et pour petites cravates de fantaisie. Ces genres d'ornements ont donné l'idée ingénieuse d'imiter les palmes des cachemires au moyen d'une nouvelle broderie réunissant divers petits morceaux d'étoffe, rapportés sur un fond quelconque. Dans ce mélange d'application, le rouge vif, le bleu turc, le jaune-orange et le vert turc dominent, et sont mélangés de blanc et de noir. Les motifs principaux sont découpés et appliqués au moyen d'un point russe, d'un point de chausson et d'un point lancé, qui s'exécutent d'une façon très régulière avec la machine à coudre Wheeler-Wilson. Cette ornementation est à la fois riche et très gaie du coup d'œil.

J'ai vu un très joli négligé d'intérieur ainsi garni, puis de coquets petits costumes d'enfants. Ainsi, pour fillette de quatre ans, une robe en popeline d'Irlande gris tourterelle, décolletée carrément; c'est à peine s'il y avait un corsage, car il ne portait que 10 cent. de hauteur sur chaque épaule; une bretelle de taffetas noir était posée, et descendait d'un seul morceau en s'élargissant du bas jusqu'à moitié de la jupe; deux palmes, entrelacées ensemble, sont fixées à l'extrémité de ces bretelles, qui croisent sur l'épaule; deux autres palmes, plus petites, sont fixées dans chaque coin, derrière et devant de l'échancrure carrée du corsage; au bas de ces bretelles en taffetas, descendant derrière et devant sur la jupe, deux palmes plus grandes sont aussi ajoutées. Vers le bas de la jupe même, sont posés des losanges en taffetas noir, sur chacun desquels sont fixées d'autres palmes; avec cette toilette, on porte une guimpe à plis suisses, puis, comme confection, une espèce de petite camisole négligée très courte, descendant simplement de 15 à 20 cent. sur les hanches et semblable à un paletot écourté non ajusté, croisant devant, à revers et à col.

Pour fillette de dix ans, une autre toilette est en mohair nuance feuille morte, garnie au bord du bas de la jupe, découpé à dents, par une grosse ruche-chicorée en taffetas bleu bluet et noire dans chaque coin des dents, et au-dessus sont posés des morceaux de taffetas découpés en languettes, alternativement bleues et noires.

Le corsage de cette robe se compose d'une veste, arrondie devant en fuyant sur les hanches et formant derrière un petit postillon; une ruche et des languettes d'étoffe encadrent cette veste, dont les manches sont presque justes, et garnie d'une ruche posée autour de l'entournure et au bas; à la suite de la ruche, du haut, cinq languettes sont ajoutées, et cinq encore vers le bas, mais en remontant intérieurement. Le sous-corsage porté avec cette veste est en nansouk très fin à plis suisses, sur lesquels sont cousus des petits lacets en soutache, alternativement ponceau et noirs; une ceinture, moitié en large ruban de taffetas bleu bluet et moitié en taffetas noir, entoure la taille, et vient, en longs bouts passés dans une boucle en nacre, retomber sur la jupe; le bout en taffetas noir est frangé

de chenille bleu bluet et l'autre de chenille noire.

Comme coiffure assortie à cette toilette, je citerai un chapeau de forme écossaise en paille, de même nuance que la robe et entouré d'une légère ruche chicorée ponceau et noire ; sur le côté, une plume ponceau vient flotter, et derrière, quelques longs rubans nº 5, également des deux couleurs. Une petite basquine en faille et demi ajustée accompagne cette toilette, les devants de cette petite confection sont arrondis et fuyant vers la couture du dessous de bras.

Pour fillette de quinze ans, une autre toilette se compose d'une jupe en taffetas gris, bordée d'un tuyauté en taffetas noir et ornée au bas de chaque lé par une suite de cinq anneaux enlassés, découpés en taffetas noir et en taffetas ponceau et diminuant de grandeur vers ceux du haut. Tout au tour cette jupe est relevée sur un jupon en mohair blanc, garni au bas par un volant entre chaque pli duquel sont posés des boutons plats ponceau coupés en losange ; sur les plis même de ce volant, on fixe un large bouton rond en taffetas noir. Un corselet décolleté très bas, accompagne la jupe de taffetas, le patron forme vers le bas, tout autour de la taille, une petite basque découpée à dents rondes qui sont bordées tout autour par la moitié d'anneaux en taffetas tour à tour ponceau et noir, un tuyauté de taffetas noir complète l'ornement du bas de ce corcelet, et le haut également découpé de même, mais en plus petit, la même disposition de garniture se trouve répétée. A ce corselet il n'y a pas de manche, mais un simple jockey découpé comme le haut et le bas du corsage et garni de même. Une petite ceinture ponceau, à boucle d'or, entoure le pardessus des basques. Le sous corsage porté avec cette robe est à plis suisses, ayant au milieu un velours noir zéro. Les sous manches à coude, zébrées en biais par des plis suisses toujours accompagnés de velours sur chaque ; un poignet à plis droits et sans velours termine la sous manche ; un tuyauté en mousseline bordé en noir, marque la séparation de cette différence de plis.

Pour dame, j'ai vu la même manche répétée, ayant en remplacement du tuyauté un petit coquillé de mousseline très léger, rehaussé de valenciennes et mélangé entre les plis de petits velours comète, fixés par grappes mignonnes de plusieurs bandelettes.

La confection accompagnant cette toilette est en drap d'un gris assorti et forme paletot court non ajusté et à petits revers.

Comme coiffure, la même fillette devait porter une casquette écossaise en feutre noir bordée tout autour par une bande de plumes de faisans, derrière flottent des rubans en velours noir, vers le front un groupe de plumes longues est retenu par un chardon en argent.

A quatorze et quinze ans, les jeunes personnes peuvent porter des jupes demi-longues.

Les jeunes enfants garçons de trois ans ou filles du même âge jusqu'à sept ou huit ans doivent porter des pantalons très courts, tombant jusqu'aux genoux seulement et très simple d'ornements, ces derniers se composent ordinairement d'entre-deux séparant des mats de plis.

Les petits garçons, dès qu'ils sont un peu grandelets, doivent quitter les jupes pour adopter le pantalon demi long en drap léger, en popeline ou en velours, accompagné de la veste et du gilet pareil. Quelques ornements, soit boutons, lacets ou broderies se posent sur le côté de ces pantalons.

Les chapeaux qui se font en ce moment sont d'une ravissante coquetterie, la forme en est décidément très petite, et sans bavolet ou si peu que cela ne sera pas la peine d'en parler parmi les modèles que j'ai remarqué, j'en citerai dont la passe prolongée d'une seule partie sur le sommet de la tête est couverte d'une simple fanchon de velours violet monseigneur, drapée en plusieurs plis ; ce modèle a simplement un fond de bonnet en tulle noir sur lequel retombe une haute dentelle de Chantilly,

derrière, à la suite de ce fond neige de tulle et bouclette de velours noir.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Plusieurs fois déjà, nous avons entretenu nos lecteurs des tentatives faites pour revenir aux coiffures du premier Empire.

Quelques-uns nous ont demandé si nous pensions que ce genre eût quelque chance de succès pour la saison qui va s'ouvrir.

Ce serait avec plaisir que je voudrais pouvoir répondre affirmativement à ces demandes, car un changement de mode amène toujours avec lui un surcroît d'affaires.

Mais prédire trois mois d'avance si tel genre réussira plutôt que tel autre est assez embarrassant; on ne peut donner que des probabilités. Je me bornerais à dire qu'il est vrai que des dames du monde et aussi du demi-monde ont porté, l'hiver dernier, ce genre de coiffure, qui a plu généralement. En ce moment, bon nombre d'actrices le portent sur nos principales scènes, et n'en sont pas plus mal; enfin, la coiffure actuelle se modifie tous les jours : les chignons sont moins bas, les côtés plus rétrécis, et le devant s'élève de plus en plus.

Tout cela indique clairement que nous devons nous attendre à un changement. Dans quel sens se fera-t-il ? Là est la question.

La mode est essentiellement capricieuse. Quand toutes les prévisions font croire que telle coiffure va réussir, pas du tout : en voici une autre qui surgit tout à coup. Qui l'a créée? personne; d'où vient-elle? on l'ignore; mais soyez certain que toutes les chances sont pour elle. La mode procède ainsi : du connu à l'imprévu.

Ne nous hâtons donc pas de conclure ; l'hiver apportera sans doute une solution, qu'on chercherait inutilement à présent.

Peut-être aussi les cours de coiffure qui vont s'ouvrir (et dont je rendrai compte dans le prochain numéro), nous montreront-ils du nouveau. Qui sait ?

Cependant, j'ai voulu, en donnant ce mois-ci une coiffure grecque (Empire, si l'on veut), mettre nos lecteurs à même de juger l'effet de ce genre, approprié autant que possible aux exigences de la toilette actuelle. L'exécution en est facile ; l'ornementation peut se varier à l'infini ; si j'ai choisi le diadème, c'est afin de rester tout à fait dans le style de l'époque.

Coiffure grecque (exécution). — Divisez les cheveux comme d'ordinaire ; attachez ceux de derrière un peu haut ; devant, faites, sur le front, une touffe de frisures ou de boucles roulées fort légères ; placez le diadème ainsi qu'il est indiqué sur la gravure, puis relevez le bandeau par-dessus, de façon à couvrir la partie qui se trouve au-dessus de l'oreille. Les pointes de ces bandeaux sont arrêtées sur le haut de la tête, et l'on en forme un nœud derrière le diadème, de sorte que celui-ci se trouve entre les frisures et le nœud.

Derrière, séparez la masse de cheveux en deux parties, dont l'une, beaucoup plus forte, sera tressée en trois; la seconde partie est crêpée, puis roulée sur elle-même, de façon à lui faire former une espèce de bourrelet en dessous de l'attache des cheveux. Les fausses frisures que vous placerez sur cette coque se trouveront ainsi éloignées de la tête de plusieurs centimètres, et laisseront bien voir la nuque. Terminez la coiffure en tournant votre natte autour des frisures.

Coiffure fantaisie (exécution). — Divisez les cheveux un peu en arrière; commencez la coiffure par le petit bandeau relevé sur la tempe ; séparez ensuite le dessus en quatre parties, que vous créperez fortement ; formez-en quatre rouleaux, que vous enlacerez ensemble dans le genre d'une torsade. Derrière, les cheveux sont attachés; séparez-les en autant de parties que vous voudrez faire de coques; faites d'abord les deux grandes qui viennent en avant, ensuite celles du milieu. Pour ornement, pouf de violettes et muguet.

J. SYRET, *professeur.*

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

(Nos 1 et 2). — Pour cette coiffure, il faut faire les raies très peu en arrière du front, et les prolonger au contraire très en arrière des oreilles, ayant bien soin surtout de ne pas les faire bomber ; ceci est essentiel.

Faire des ondulations très légères en bas et en haut du bandeau; nouer les cheveux; ensuite, faire le bandeau en trois parties, en commençant par la partie du bas, que l'on fait en remontant les cheveux; pour le second, de même, mais relevé en racine droite.

Après avoir mis un petit crépé très léger, le tourner en dessous, ayant soin de le maintenir en le tournant.

La deuxième partie du bandeau, celle qui se trouve en arrière, sert à faire les deux petits rouleaux qui sont derrière l'oreille.

Pour la coiffure de derrière, il faut séparer les cheveux en deux parties, celle du bas bien plus forte. Avec cette dernière, on fait une seule coque en remontant les cheveux; s'ils sont trop longs, on les roule sur eux-mêmes. La seconde partie se remonte, et on l'assujette le plus haut possible au milieu de la tête; la coque se forme seule en laissant retomber les cheveux, que l'on *refixe* à la ligature; et pour terminer, avec le peu de cheveux qui reste, on forme deux petites coques, que l'on place entre les deux grandes.

Le velours se place sur cette coiffure en faisant un nœud de quatre coques, au milieu desquelles on assujettit la plume et l'aigrette. On fait former différentes bouffes en velours, de manière à ce qu'elles encadrent la coiffure, et on termine la pose par un magnifique nœud qui vient juste finir à la pointe de la plume. On peut aussi poser des diamants, qui font très bon effet dans le velours, qui doit avoir trois centimètres au moins de large.

A. GUYON, *professeur.*

A une époque où la coiffure se trouve adoptée par toutes les dames, comme celle qui semble complétement disparaître, je veux dire ce double bandeau que tout le monde a fait et porté par toutes les dames, ce qui prouve que cette coiffure avait un double avantage : c'est qu'elle pouvait être portée sous le chapeau, et, en la modifiant, en faire une jolie coiffure de bal.

Il était facile alors aux professeurs d'offrir aux artistes étrangers à Paris, en ajoutant soit des frisures, soit un rouleau ou deux, des modèles propices à s'éclairer à première vue d'après le dessin.

Mais, lorsqu'il s'agit d'une rénovation comme celle qui doit se faire, il faut en convenir, il n'est pas toujours facile de faire accepter par nos dames telle ou telle nouvelle composition. La frisure sur le front, l'ondulation sont toujours en faveur; mais là ne serait pas le progrès ou plutôt le changement à opérer.

Partant de ce principe, j'ai complétement supprimé l'ancienne coiffure dans les modèles que représente le dessin.

Mais cependant, il faut bien se garder de la suppression des faux cheveux; que la coiffure soit nattée, torsadée ou frisée, quelle que soit la forme, maintenir les faux cheveux, quels qu'ils soient.

C'est pourquoi, pour la coiffure 4 et 5, j'ai partagé mes cheveux en forte partie pour mes devants, j'ai relevé une faible partie des tempes et fait un rouleau diagonale au-dessus; j'ai réservé une forte partie près de la raie frontale; j'ai ajouté une paire de berthes partant de la naissance des cheveux près du front qui ferme la natte qui s'étend jusqu'au chignon. Derrière la natte, j'ai formé deux rouleaux; un cache-peigne frisé est placé au-dessus et forme des boucles tombant graduellement, et, pour compléter cette composition, j'ai entrelacé des feuillages et du velours Solferino, ce qui produit, pour une brune, un joli effet.

Coiffure de mariée (nº 3, 4 et 5). — Cette coiffure offre un caractère plus particulier que la précédeute; le style Empire y est dominant. J'ai relevé tons les cheveux comme pour une Chinoise; j'ai fait la raie; j'ai maintenu mes cheveux relevés et partagés très en arrière; j'ai tiré une ligne en demi-cercle; j'ai formé deux bandeaux, roulé une touffe de frisures légères préparée à l'avance et adaptée de manière à laisser suffisamment de place pour mettre la couronne, qui se trouve par conséquent entre la frisure et les bandeanx. Le derrière se compose de choux, de coques, et le voile est placé derrière la couronne.

AUBERT, *professeur.*

LA SAINT-LOUIS

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES COIFFEURS DE PARIS

RAPPORT DE LA FÊTE CORPORATIVE DE 1864

D'après une décision unanime de la Société, le mardi 30 août 1864, la fête corporative, placée sous l'invocation de Saint-Louis, se célébrait dans l'antique basilique de Saint-Germain-l'Auxerrois. Aux accords d'une brillante musique, aux chants harmonieux des diacres, l'essence divine du Christ semblait se répandre comme une rosée salutaire sur le cœur de tous. Nous sommes heureux de dire qu'un profond recueillement présidait à notre cérémonie.

C'est également le cœur vivement ému que nous avons entendu M. le curé Legrand prendre, pour texte de son discours, ces paroles de l'apôtre saint Paul : Vous êtes tous frères, nous sommes beaucoup, et nous ne formons qu'un seul corps ; et surtout insister sur l'application de la fraternité parmi les travailleurs.

Pourquoi toute la corporation des coiffeurs n'était-elle pas présente pour entendre et méditer ces belles paroles, et pour ressentir, comme nous, une douce émotion à la vue de cette procession de jeunes filles et de jeunes garçons entourant le pain béni de l'union, et conduite par notre vénérable président, qu'accompagnaient tous les membres du bureau. Oui, certes, ils se seraient tous immédiatement ralliés aux principes de la mutualité. Cette belle fête de famille inspirera à tous les assistants (nous l'espérons) le désir d'être parmi nous, et de ne former, de toute la corporation, qu'une seule et même famille; c'est dans son sein qu'ils puiseront le bien-être de la philanthropie.

Le soir, un banquet réunissait quelques-uns d'entre nous. Femmes et enfants avaient été conviés à cette pâques corporative, et c'était de toute justice ; nos femmes ne sont-elles pas les compagnes de nos travaux ? Pourquoi ne seraient-elles pas les compagnes de nos plaisirs ? C'est si bon, la famille.

Au dessert, notre vénérable président Colin se lève et boit à l'union et à la fraternité de tous les travailleurs. Que cette voix soit entendue, comprise par les sceptiques.

M. Ordini, avocat à la Cour impériale de Paris, a prononcé quelques bonnes paroles parfaitement senties pour l'accroissement de notre société et sur les bienfaits de la mutualité; ces bonnes paroles furent couvertes d'applaudissements.

M. Théodore Six, ouvrier tapissier, membre de la commission des annales du travail, a demandé la parole, et a porté un toast au travail ! Ensuite, il nous a lu un discours dont nous garderons longtemps le souvenir. Pour moi, je n'ai qu'un regret : c'est de ne pouvoir, faute de place, le reproduire ; c'est là que nous aurions voulu voir les sceptiques : ils auraient eu, comme nous, des larmes de joie et de bonheur à la voix de cet ami, qui comprend si bien l'humanité et toutes ses petites imperfections. Son discours fut unanimement applaudi, et il reçut l'accolade de notre président et les félicitations de chacun. Nous sommes assurés d'avoir le bonheur de le voir parmi nous l'an prochain à notre fête de famille.

Les commissaires-organisateurs eurent la bonne idée de placer autour d'eux tous leurs invités, ce qui fait qu'on était entouré d'amis et connaissances.

Le bal commença à dix heures et se prolongea jusqu'à une heure assez avancée de la nuit ; il fut très brillant. Une grande partie de la corporation avait répondu à notre appel, et nous sommes heureux, pour terminer, d'adresser nos félicitations à M. Valentin, chef organisateur de cette belle fête.

Le cours de coiffures de M. Robert fait sa réouverture le 4 octobre, et les autres le suivront de près. Nous donnerons le compte rendu de tout ce qui paraîtra de nouveau cette année en fait de coiffures.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

LES BARBIERS-ETUVISTES (1)

J'ai connu un soldat, très-brave, qui croyait aux revenants et qui en avait peur.

(1) Nous empruntons cet article, si intéressant pour nos lecteurs, au journal le *Siècle*, dans lequel il vient d'être publié par M. Victor Borie, un de ses rédacteurs les plus distingués.

Le peuple français est un peu comme ce brave soldat ; il croit encore à certains fantômes et il en a peur. Nous avons eu peur de la liberté du commerce, de la liberté de la boucherie, et nous ne sommes pas encore très rassurés sur le compte de MM. les boulangers. Est-il prudent et sage de permettre à tous ceux qui se sentent une vocation pour le pétrin de fabriquer librement du pain et de le vendre aussi librement qu'ils l'ont fabriqué ? Question grave, qui préoccupe les grands corps de l'État et dont nos petits-neveux, — s'ils sont en gaîté, pourront bien sourire un jour.

Avant la révolution de 1789, on avait peur des barbiers. « Le rasoir étant regardé comme un instrument de chirurgie, » on redoutait autant un rasoir qu'un bistouri. Je trouve cette phrase dans un livre fort rare, écrit par un M. de Garsault, intitulé l'*Art du perruquier*, et que je dois à l'obligeance d'un coiffeur érudit de notre temps, M. Randon, qui manie la plume aussi bien que le peigne et le rasoir.

Pour protéger la barbe et les cheveux de nos ancêtres, il y avait des charges de perruquiers-étuvistes, comme il y avait des diplômes de chirurgiens. Les chirurgiens avaient le droit de faire la barbe aussi bien que le perruquier, mais sans qu'il leur fût permis d'accommoder une perruque. Le chirurgien devait avoir pour enseigne des bassins de cuivre jaune, et ne pouvait peindre sa boutique qu'en rouge ou en noir, tandis que les perruquiers avaient des bassins blancs en étain et pouvaient peindre la devanture de leurs boutiques de toutes les couleurs. Heureux perruquiers !

Les perruquiers « recevaient leurs lettres en chancellerie et levaient leurs charges aux parties casuelles. » Les charges étaient héréditaires. Ces messieurs tenaient rang dans le monde et portaient l'épée en brette. Ils avaient un prévôt, des syndics et des gardes, tout comme les princes du sang ! Ils avaient seuls le droit de faire le commerce des cheveux en gros et en détail, et de vendre poudre, pommade, opiat pour les dents, etc., etc.

Le roi Louis XIV, qui était un grand roi, aimant son peuple et le protégeant, malgré lui, comme cela doit se faire, créa quarante-huit charges de barbiers-perruquiers suivant la cour. « En même temps, » dit M. de Garsault, « il fut aussi créé, *en faveur du public*, deux cents autres charges. » Le bon public n'était pas à plaindre ; le grand roi montrait un soin paternel pour sa barbe et ses perruquiers. Il payait, peut-être, à cause de cela, une perruque ou un coup de rasoir un peu plus cher ; mais il était coiffé et rasé au nom du roi, ce qui devait le flatter infiniment.

Il y avait, du reste, pour les croquants peu favorisés de la fortune, le *perruquier en vieux*, relégué, par ordre, sur le quai de l'Horloge ; ressemelant les vieilles perruques à l'usage des petites bourses, obligé de mêler du crin à ses cheveux, — quelle humiliation ! — n'ayant point droit aux bassins et forcé d'avoir pour enseigne *un marmot*, c'est-à-dire une vieille tête de bois sur laquelle il clouait une très-vieille perruque. Il ne rasait pas. Le noble rasoir, instrument de chirurgie, lui était interdit de par le roi.

On voit combien les rois d'alors avaient soin de leurs heureux sujets.

La perruque date de François Ier, de galante mémoire, qui fut, depuis Clovis, le dernier roi chevelu. « En 1521, » dit M. de Garsault, « François Ier, ayant été blessé à la tête *par accident*, fut obligé de faire couper ses cheveux ; tout suivit son exemple, jusqu'aux prêtres, qui se firent tondre. Depuis ce temps, il devint indifférent aux rois de porter les cheveux longs ou courts, et cette marque de dignité fut anéantie. »

A partir de cet heureux jour, hommes et femmes, nobles et manants, commencèrent à porter perruques. Mais le beau temps de la perruque, le triomphe des perruquiers date du grand roi Louis XIV. Les progrès de l'art du perruquier prirent un tel essor sous son règne glorieux que l'on

fut obligé d'aller demander aux États voisins de la matière première, c'est-à-dire des cheveux.

Colbert, qui avait l'œil à tout et qui était un protecteur émérite du commerce et de l'industrie, s'aperçut bientôt que des sommes considérables quittaient la France pour aller à l'étranger, s'échanger contre des cheveux ; — on délibéra d'abolir les perruques et de substituer à la perruque des bonnets. On en essaya même plusieurs modèles devant le roi, et on interdit prudemment l'importation des cheveux.

Heureusement, le corps des perruquiers était puissant, et il avait le bon droit et le bon sens pour lui. Il ne fut pas difficile aux perruquiers menacés de ruine de démontrer que, s'ils achetaient en Espagne, en Italie, en Angleterre pour des centaines de mille livres de cheveux, ils importaient en Angleterre, en Espagne et en Italie pour des sommes bien plus considérables de perruques, et qu'en définitive le bénéfice restait en France.

Depuis que chacun de nous a le droit de raser son prochain et de le tondre par aventure, en sommes-nous plus à plaindre ? Est-il bien regrettable que M. Nélaton et M. Velpeau aient dû renoncer au droit exclusif de faire la barbe et d'avoir sur leur porte, peinte en noir ou en rouge, des bassins de cuivre jaune ?

Nos pères se baignaient rarement et se baignaient-ils ? — abstention peu hygiénique. — Ils ne se baignaient pas, parce que les bains n'étaient pas à leur portée. Les barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes, avaient le monopole de la baignoire. Que serait-il arrivé, bon Dieu, si le premier venu avait pu ouvrir un établissement de bains ! Le barbier avait chez lui une ou deux baignoires et de petites garde-robes bien fermées qu'on appelait *étuves*, dans lesquelles le baigneur vous préparait un bain ou vous frictionnait avec une *pâte dépilatoire* dont la formule était réglementaire : Chaux vive, quatre onces ; orpiment, une once et demie : lessive de tiges de fèves, deux livres. Quel bon cosmétique ! Il y avait des règlements aussi sévères pour donner un bain que pour vous faire la barbe ou friser votre perruque.

Comme les gouvernements de cette époque s'occupaient de leurs sujets ! En 1760, un sieur Poitevin, baigneur du roi, — un personnage, — imagina de construire sur la Seine, en aval du pont Neuf, un établissement de bains. Il lui fallut obtenir des lettres-patentes, qui furent enregistrées par le parlement le 13 août 1761, sur les rapports favorables du lieutenant général de police, du substitut du procureur général, — que vient faire là ce substitut ? — du prévôt des marchands et échevins, de l'académie des sciences, de la faculté de médecine et de chirurgie du roi !

Tout cela pour avoir le droit de mettre de l'eau de la Seine dans les baignoires.

Ces rapports, ces lettres-patentes, ces monopoles, ces priviléges, toutes ces précautions puériles et un peu fiscales nous font sourire aujourd'hui. Sommes-nous beaucoup plus sages et beaucoup moins timorés que nos pères ?

Si j'ai rappelé les enfantillages du bon vieux temps, c'est peut-être afin que nous fassions un petit retour sur nous-mêmes. Est-ce qu'il n'y a pas encore parmi nous beaucoup de barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes dont le privilége est tout aussi légitime, tout aussi nécessaire, tout aussi raisonnable que celui des barbiers-étuvistes d'autrefois ?

VICTOR BORIE.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles.

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1. (Constabler Wache.)

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Octobre 1864. Lith. Michelet, Paris.

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue Ste Anne.

Nos 1 et 2. Coiffures par Mr GUYON, Professeur, rue du Rocher, 45.

Nos 3, 4 et 5, Coiffures par Mr AUBERT, Professeur, rue St Georges, 17.



601

Imp. Mariton.

LE BON TON

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne aux Bureaux, rue Ste Anne, 64, à Paris.

1er Octobre 1864

XXXe ANNÉE. 11e LIVRAISON. 1er NOVEMBRE 1864



PUBLICATION DES COIFFEURS RÉUNIS

LE

JOURNAL DES COIFFEURS

Créé par MARITON, breveté

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS, PAR CAHIER DE HUIT PAGES

CONTENANT DEUX GRAVURES

BUREAUX D'ABONNEMENT : 64, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS : Un An, 10 fr.; Six Mois, 6 fr. — DÉPARTEMENTS : Un An, 11 fr.; Six Mois, 6 fr. 50 c.

ÉTRANGER : suivant les destinations

GRAVURE



Il semble vraiment qu'un malin génie se plaît à narguer le vieil hiver, car, à mesure que tombent les roses, on les voit renaître. Les froides saisons n'auraient elles plus le pouvoir d'enlever les fleurs? Hélas! il faut l'avouer, l'automne emporte les plus belles, puis la neige fera mourir les autres; mais une illusion charmante nous restera encore. En faisant une visite à la maison Guélot, on y trouve réunis la parfaite image des pauvres étiolées et un monde floral d'une exquise finesse, imité avec un talent tout artistique.

Pour orner les chapeaux, on a créé de ravissantes garnitures : fleurs et feuillage sont recouverts d'un duvet qui produit un effet très original. D'autres semblent grelotter sous un manteau de givre; tout cela est d'un effet charmant, et fait rêver aux accords harmonieux de la valse prochaine, qui bientôt emportera quelques belles élégantes aux cheveux ornés tantôt de géranium pourpre ou de quelques fines roses choisies dans les magasins de Guélot.

Se parer et se montrer dans nos salons aristocratiques, telle est la plus importante occupation d'une jolie Parisienne, et, chaque jour, quelques instants sont passés à errer en imagination de la gaze au tulle, du taffetas au pou-de-soie et des fleurs aux plumes.

Le linos s'emploie beaucoup pour robes d'automne, de même que la popeline ou le cachemire d'Ecosse.

Les garnitures se composent généralement de galon de soie sur les étoffes en laine, de passementerie et de guipure sur les étoffes en soie. Comme nouvelle disposition de tissus en soie, je citerai le pou-de-soie et le taffetas ornés de groupes de fines rayures, dites *portées de musique*, sans notes bien entendu ; d'autres ont une seule raie de place en place, ayant entre elles trois centimètres d'espace. On en porte aussi qu sont couvertes d'un léger semé broché. Sur foulard, on retrouve les mêmes rayures, les mêmes genres de semés.

J'ai vu, aux magasins de la *Colonie des Indes*, un assortiment très varié de foulards d'automne ; ce tissu, tout frais et tout coquet dans sa simplicité, semble appeler la préférence de nos élégantes. Du reste, comment ne pas l'aimer ? ne se plie-t-il pas à tous les caprices? Au lever de l'aurore, on lui sourit, pour mignonnes toilettes de campagne et même de voyage, on le choisit; ses plis ondulent aussi bien dans le boudoir comme à l'éclat des lustres, en soirée et parfois au bal.

Oui, chères lectrices, le foulard est une étoffe qui plaît à toutes les dames ; elles en composent de charmantes toilettes d'enfants. Le Sanghaï, à carreaux ou rayures de couleur foncée, est aussi étoffé que la moire. Le foulard uni, de nuance sombre et couvert d'un dessin sérieux, a beaucoup de soutien.

Aux magasins de la *Colonie des Indes*, on a préparé plusieurs cartes d'échantillons de foulards d'hiver. Pour la robe du matin, il y a des dessins-cachemires fort jolis ; celles qui sont destinées à d'autres genres de toilettes ont les mêmes dispositions que le taffetas, le pou-de-soie, etc ; enfin, on trouve, aux magasins de la *Colonie des Indes*, le choix le plus complet et le plus varié de foulards de tous genres, dont chaque échantillon est classé scrupuleusement dans une collection toute prête à être expédiée franco à celles de mes lectrices qui en feront la demande, ne fût-ce qu'avec le désir de connaître les nouveautés de la saison. C'est en vain que quelques excentriques cherchent à porter atteinte à la crinoline : elles ne peuvent y réussir ; cette mode tombée, on craint trop de voir apparaître les robes-fourreau du premier Empire, puis, lorsqu'on a d'aussi gracieux soutien pour nos jupes longues que le *jupon multiforme*, comment pourrait-on se décider à le quitter?

Ce jupon n'a rien d'exagéré dans son ampleur ; les ressorts ne se plient d'aucune manière ridicule, comme parfois il s'en trouve ; on peut, en voiture, serrer autour de soi le volume produit par ce jupon, sans craindre d'en courber ou d'en casser les ressorts; puis il ne faut pas oublier, surtout à l'approche des temps pluvieux, que le jupon multiforme se relève gracieusement au moyen de fins lacets en soie placés sur les côtés, dans deux longues échelles d'œillets en métal. Toute femme désireuse de se donner une tournure élégante adopte cet ingénieux modèle, ni trop étroit, ni trop large, et d'une durée à longue épreuve comme forme et solidité.

La mode actuelle laisse à tous les caprices féminins une liberté complète de prendre leur essor.

Les toilettes ne se portent plus guère, d'après une règle uniforme ; on ne se voue plus contre son gré à une couleur quelconque, à une forme souvent peu en harmonie avec la taille. Du reste, n'est-il pas beaucoup plus naturel de se parer à l'air de son visage? Ce qui serait élégant porté par une personne grande, ne le sera pas par une plus petite.

Le foulard, dont j'ai parlé plus haut, s'emploiera beaucoup pour les deux dernières saisons, non-seulement comme toilette habillée, selon sa couleur et son dessin, mais aussi pour chemisette russe par les dames qui dédaigneront la flanelle ou le cachemire d'Ecosse étoffé, devenus un peu trop communément employés à cet usage.

Comme toilette d'intérieur, je recommande à mes lectrices celle genre russe, composée d'une jupe en popeline bleu lapis ou violet monseigneur, accompagnée d'une veste en velours noir à petite basque der-

rière et encadrement de passementerie perlée de jais; cette veste se porte sans manches. A leur place, on pose un jockey composé d'une dentelle Chantilly, haute de dix centimètres et montée bien en diminuant sur les côtés, ou bien d'un plissé en taffetas noir ou en velours, bordé d'un perlé de jais; un petit plissé, assorti à celui formant jockey, encadre cette veste, sous laquelle on porte une chemisette en foulard blanc, traversé devant, au milieu, par une large bande brodée en fine soutache, de même nuance que la jupe, ou bien noire, ponceau, etc., selon son goût, mais toujours en harmonie avec la jupe. Le col de cette chemisette a des petits coins brodés et à glands, de même que les poignets; une broderie large comme un ruban nº 4 remonte à cinq ou six reprises, du haut en bas, sur les manches en foulard. Si la chemisette est ponceau, la broderie sera noire ou blanche; si par caprice elle est noire, les broderies seront ponceau, groseille, bleues, etc.

Au bas des jupes de toilette d'intérieur, on pose peu d'ornements; souvent un volant plissé suffit, ou bien on échelonne sur le devant plusieurs nœuds en ruban de taffetas, montés en spirale autour d'un losange en nacre.

Cette mode de robe style russe est très seyante, surtout pour une jeune femme ou pour jeunes personnes; ces dernières ne pouvant porter, au risque de se vieillir, les robes de chambre ouvertes devant, taillées en basquine et accompagnées d'une petite pèlerine pointue devant et derrière; ces robes s'exécutent généralement en cachemire, et sont tout autour, depuis le haut des devants de la jupe, encadrées par une bande large de dix centimètres, de nuance claire, voilée de guipure ou genre cachemire de l'Inde; ces robes d'appartement ont des manches demi-ajustées, ayant vers le bas une garniture en rapport avec celle de la jupe.

La machine à coudre Wheeler-Wilson rend en ce moment d'immenses services, lorsqu'il s'agit des ornementations imitant les rayures-cachemires ou de bandes brodées en soutache. Pour cet hiver, j'engage beaucoup celles de mes lectrices qui aiment à varier leurs garnitures de robes à faire l'acquisition d'une machine à coudre, grâce à laquelle on obtient en si peu de temps de si ravissantes choses, au coin d'un bon feu, tout en discourant de dentelles, de fleurs ou d'habits en vogue, on peut exécuter soi-même une mignonne toilette d'enfant ou un charmant ornement de robe. On portera beaucoup de robes relevées par des pattes qui sont bordées en velours, en galon ou par des agrafes en passementerie sur des sous-jupes en étoffe pareille; cela est très élégant et d'un cachet très original, surtout avec des jupons de couleur en soie ou en linos.

Pour ces sous-jupes, il se fabrique exprès différents tissus. Beaucoup sont en laine croisée, à rayures noires et blanches, avec deux petits volants montés à tête, à plis creux et bordés de galon noir; entre chaque pli, on ajoute une grosse boule-grelot en laine noire.

D'autres sont bordés de galon rouge et ont des boules de laine rouge. On garnit aussi le bas de ces jupons par un tout petit volant de drap rouge, avec bords découpés à l'emporte-pièce; au-dessus de ce volant, on pose des losanges en drap rouge, sur lesquels viennent se croiser deux velours noirs. Pour les toilettes habillées, on préfère le jupon en cachemire ponceau ou blanc, orné de larges bandes à dessin cachemire.

Dans la maison Ménard et Saivres, une de nos plus jolies princesses étrangères vient de commander une ceinture en or fin, ornementée de perles au milieu et de turquoises; sur une du même genre, ces dernières sont remplacées par des grenats. Ces ceintures sont des petits chefs-d'œuvre de délicatesse, comme tout ce qui s'exécute dans les fabriques de MM. Ménard et Saivres.

LOUISE DE NOGAREL.

DESCRIPTION DES COIFFURES

Coiffure grecque Empirée. — Cette coiffure est tirée des deux époques qui lui donnent son nom. Elle se compose, devant, de seize frisures sur le front; d'une natte passée sur lesdites frisures et de quelques boucles qui accompagnent le coiffage de devant.

Derrière, un chignon quadrillé.

Exécution : il faut tirer les cheveux comme pour une Marie-Stuart et les nouer derrière; ensuite, créper légèrement la partie qui borde les tempes et mettre à plat celle supérieure. Etablir sur cette portion de cheveux un petit postiche garni de frisures légères formant deux étages, au milieu desquels on passe un ruban.

Il faut mettre, sur la monture de ce postiche, une natte tressée en cinq, partie ruban et partie cheveux. Lorsque la natte qui doit former le diadème est bien assujettie avec des épingles, il faut relever les cheveux des tempes sur les extrémités en tournant de l'arrière à l'avant. Cela fait, vous échelonnez des frisures légères de chaque côté pour terminer le coiffage de devant. Derrière, il faut diviser les cheveux en huit branches et entrelacer des rubans dedans, comme l'indique la gravure. Lorsque le ruban est descendu à la longueur voulue pour former le chignon, vous relevez l'extrémité des cheveux par le moyen d'une épingle longue que l'on pique à la ligature.

Coiffure de jeune personne. — Nous négligeons trop souvent les coiffures appartenant à l'âge de quatorze à dix-huit ans pour faire des coiffures historiées qu'on ne peut adopter aux jeunes filles.

Le spécimen que représente la gravure est d'une grande simplicité; aussi engagerais-je les coiffeurs de dames d'oublier un peu la mode pour ne pas cacher un front qui, à cet âge, est généralement joli.

Une Marie-Stuart simple, avec raie sur le côté ou autrement, est préférable plutôt que ces cascades de bandeaux ou frisures que l'on fait ordinairement sur des têtes d'un âge plus avancé. Derrière, des coques faites avec les cheveux de la personne que l'on coiffe. Comme ornement, un petit pouf de fleurs ou de ruban termine cette coiffure.

A. RANDON, *successeur de M. Leroy.*

OUVERTURE DES COURS DE COIFFURE

La saison des cours de coiffures vient d'être inaugurée par trois grandes soirées données à la salle Molière; un public nombreux se pressait à ces réunions, devenues le rendez-vous de tout ce qui s'occupe de coiffure. Les uns viennent pour voir ce que l'on fait, les autres pour parler de ce que l'on fera, discuter les chances de succès des modes nouvelles, critiquer un peu les professeurs, beaucoup les coiffures montées aux galeries; adresser quelques compliments aux dames présentes, n'est pas un des moindres attraits de ces soirées.

Enfin, on y cause aussi affaires, car les fournisseurs, certains d'y trouver des clients, ne manquent pas d'y venir faire leurs offres de services. C'est ainsi que chacun trouve à passer une soirée agréable, où bien souvent la coiffure passe inaperçue.

Il est vrai que trop souvent aussi elles ne valent pas la peine d'être remarquées, cette année surtout, où, d'après les bruits de changement de mode qui circulent depuis quelque temps, on espérait voir plus de variations et d'imprévu que les années précédentes. Au lieu de cela, nous n'avons eu que des reproductions banales, dont la plupart laissaient beaucoup à désirer comme exécution. Bien entendu que j'excepte de ce nombre les quelques coiffures que je vais citer, et qui ont reçu l'approbation générale.

A la soirée de MM. Dufour et Robert, qui, cette année, ont été les premiers à ouvrir leurs portes, on a remarqué une fort jolie coiffure Empire, faite par M. Bystinveld. Cette coiffure se composait d'une natte placée en diadème, sur laquelle étaient disposés des

camées; quelques frisures tombaient sur le front, et le bas du bandeau était relevé pardessus la natte. Derrière, un chignon un peu élevé était composé de frisures, entouré d'une natte retenue par un peigne également garni e camées. Cette coiffure, jolie par sa simplicité et son exécution hors ligne, ne laissait rien à désirer.

Celle de M. Guyon fut aussi fort admirée par le bonne disposition des ornements, mélange de rubans et de fleurs du plus charmant effet.

Une coiffure poudrée, genre Louis XV, a valu un légitime succès à son auteur, M. Boutin; l'ensemble en était parfait; cependant nous aurions désiré un peu moins de confusion dans les détails.

Citons encore une coiffure Watteau, par M. Roger, et passons à la soirée de M. Beaumont, où, en donnant notre carte d'entrée, nous admirions une charmante coiffure que M. Beaumont a faite sur la tête de sa dame. Cette coiffure est entièrement composée de frisures légères; une aigrette placée sur le côté est aussi faite de petites boucles crêpées. Enfin, devant et derrière, la frisure, mélangée avec les fleurs, produit un effet de légèreté dont la description ne peut donner qu'une faible idée.

M. Bouy a aussi exécuté, à cette soirée, une coiffure dont la simplicité et le bon goût méritent une mention spéciale. Elle se composait d'une natte fort bien placée sur le côté, du pied de laquelle s'échappaient quelques frisures tombant sur le front; un nœud de coques avec frisure formait le chignon, dont le peigne était remplacé par un nœud de rubans d'or.

M. Guyon, que j'ai envie de nommer l'infatiguable, nous a donné ce soir-là une des plus charmantes coiffures modernes qu'il ait jamais faites. Nous aimons à constater ces succès de bon aloi, où le bon goût brille dans toute sa simplicité : trois bandeaux par devant et un chignon natté, voilà toute la coiffure; un peu de rubans et de fleurs, voilà pour l'ornement, et avec si peu, nous avons eu un modèle ravissant. Avis aux Léotard de la coiffure.

Malgré mon désir de terminer ces descriptions un peu longues, je ne puis m'empêcher de citer une coiffure-Empire exécutée avec beaucoup d'habileté par M. Aubert.

Il ne me reste que bien peu de place pour vous parler de la soirée de M. Durand, qui a été une des plus brillantes. Plus de trente coiffures y ont été exécutées, soit par les professeurs ou les élèves, à qui un concours d'émulation était offert parmi de si nombreuses compositions.

Je regrette de n'avoir remarqué qu'une charmante coiffure moderne, de M. Allard, jeune lauréat de l'année, qui promet de devenir un artiste.

J'en oublie, c'est certain; mais la foule était si grande, qu'il était impossible d'approcher près des coiffures sous risque d'être étouffé. Une autre fois, nous tâcherons d'être plus heureux et mieux placé.

Avant de finir, j'ai une bonne nouvelle à annoncer aux élèves qui se préparent au prochain concours : l'administration du journal, désireuse de contribuer aux encouragements qui leur sont offerts, a décidé qu'à l'avenir la planche de grosse tête du 1er janvier reproduirait les coiffures qui auront obtenu le premier prix dans les différentes écoles.

PLANCHE DE TÊTES COIFFÉES

Coiffure grecque, exécution (nº 1 et 2). — J'attache d'abord les cheveux par derrière; ensuite, je prends une fausse natte, et j'en forme un nœud que je place devant sur la raie, mais laissant un peu voir les racines; je relève ensuite le bandeau en deux parties, dont j'attache les pointes derrière le nœud. Pour chignon, je sépare les cheveux en deux; j'enroule une partie en dessous, et je place sur cette coque un cache-peigne frisé, au-dessus duquel je rejette le nœud de devant.

Ornement de roses et raisin disposés sur le côté (nº 3). *Coiffure de ville.* — Depuis que la natte est à la mode, on cherche toutes les manières de la placer, mais on n'a pas encore pensé à celles qui ne peuvent découvrir ni

les tempes ni les oreilles ; cette coiffure conviendrait surtout à ces personnes-là.

Exécution : devant, je commence par le bandeau du bas qui couvre l'oreille, ensuite le petit bandeau près de la raie ; je place la natte, et je termine par un troisième bandeau, qui enveloppe le bout de la natte.

Derrière, chignon de fantaisie.

J. SYRET, *professeur*.

(Nos 4 et 5.) — Décidément, les nattes se portent. C'est là une mode que les coiffeurs doivent s'efforcer de faire adopter : leurs intérêts y sont engagés ; car si ce genre leur enlève la fournitnre des petits crépons, l'usage indispensable des nattes viendra assurément établir pour eux une ample compensation. Dans les soirées de coiffures qui viennent d'avoir lieu, le genre natte n'était plus une tendance, c'était un genre adopté par tous les professeurs, ce qui prouve que ce sera là le thème de la saison. Ma coiffure d'aujourd'hui se compose, entre autre, d'une natte en diadème et d'une autre en sens inverse.

Exécution : les raies sont à leur place ordinaire; les cheveux sont noués dans le bas du cou; devant, un toupet relevé en racine droite; puis, un peu en arrière, la natte en diadème; les cheveux des tempes sont relevés en cornet par-dessus en enveloppant les bouts de la natte; une petite coque est faite avec les pointes; un chignon tombant dans le cou est accompagné de deux petites coques derrière les oreilles; une longue natte que l'on pose par le milieu sur la ligature, et que l'on fait suivre en remontant jusque derrière la natte-diadème. Une double guirlande de perles, relevée de distance en distance par des étoiles en brillant, termine cette coiffure.

DESMAREST, *professeur*.

REMARQUES SUR LES COURS DE COIFFURE

—

Grand amateur de nouveautés, il me faudrait, je crois, une cause majeure pour m'empêcher d'assister à un cours de coiffure, même des plus simples, à plus forte raison aux ouvertures, qui sont généralement très jolies lorsqu'elles sont bien organisées. Je n'ai point l'intention d'en faire le compte rendu, puisque notre collaborateur et ami Syret s'en est chargé cette année; je ne parlerais que de quelques remarques que j'y ai faites.

La bonne volonté est loin de manquer aux directeurs des cours en général pour que tout se passe avec ordre ; j'ai, si je ne me trompe, expliqué le mieux qu'il m'a été possible, il y a deux ans, par cet organe, la manière de s'en servir pour obtenir ce résultat. Est-il besoin de le redire? Oui, puisque nous voyons les mêmes défauts se reproduire.

Si tous les directeurs faisaient comme le font quelques-uns d'entre eux, qu'ils s'adjoignent quatre commissaires aimés du public et pris dans la corporation pour faire faire le défilé au moment de l'exposition des coiffures, tout se passerait avec le plus grand calme ; mais on a voulu, cette année, mieux faire, et, à mon point de vue, on n'a pas réussi. Un des directeurs avait prié deux sergents de ville de faire la police de la salle pendant l'exposition des coiffures. Ces messieurs, qui ne font ce service qu'une fois par hasard et quelquefois pour la première fois, n'en connaissent pas les inconvénients, et il est arrivé ceci : c'est que tout le monde, pour mieux voir, a passé dessous la fragile barrière qui forme l'enceinte réservée aux modèles coiffés et qu'il y a eu une bousculade au point que personne n'a pu faire le tour, comme cela se pratique d'habitude. On paye pour voir ; qu'on montre du beau ou du vilain, là n'est point la question : le point essentiel est de voir, et je doute qu'il y ait un quart des assistants qui aient vu.

Une deuxième remarque, c'est que je suis étonné qu'à une ouverture de cours on dis-

tribune des prix; on n'a jamais eu cette idée que je sache dans aucune école professionnelle ou autre; à peine si on connaît ses élèves, à plus forte raison leurs capacités. On croit encourager les élèves, il est facile de démontrer le contraire.

Un adulte qui se fait inscrire pour suivre les cours de coiffures, c'est d'abord pour se perfectionner et apprendre plus qu'il ne sait, lorsqu'il sait quelque chose; ensuite, pour obtenir la récompense des aux efforts qu'il a faits pendant la saison des classes. Qu'arrive-t-il si le hasard le favorise et qu'il ait obtenu une récompense au début des cours? C'est qu'il a ce qu'il désire; il est médaillé et diplômé tout aussi bien que celui qui a travaillé pendant trois mois à un autre cours, et qui a fait de réels efforts pour remporter les suffrages du jury sur ses camarades. Ce jeune élu peut ne plus travailler avec autant d'enthousiasme; sa vanité, s'il en a, est assouvie par une récompense non méritée. Un encouragement de la sorte ne peut au contraire qu'amoindrir les capacités des jeunes gens, puisque, comme je le dis plus haut, ils peuvent se croire capables lorsqu'ils ne le sont pas.

Il est passé aussi dans l'habitude d'applaudir à presque chaque coiffure faite par un professeur ou un élève, et il est à remarquer que ceux qui ont le moins bien travaillé sont ceux qui sont le plus applaudis. Il y a peu de dignité de la part de ceux qui agissent de la sorte de vouloir se moquer des coiffeurs assez dévoués pour travailler en public, et assez désintéressés pour montrer à leurs confrères des coiffures que bien souvent ils ignorent. Il peut arriver de cet état de choses que des professeurs sérieux peuvent s'abstenir de démontrer, comme cela est arrivé bien des fois.

A. RANDON.

JASMIN

Le journal du Lot-et-Garonne du 7 octobre a paru entouré de noir. La ville d'Agen venait de perdre un de ses plus glorieux enfants, et nous, le plus illustre de nos confrères. Le célèbre poëte-coiffeur, Jasmin, qui a succombé, le mercredi 5 octobre, à la maladie qui depuis quelque temps donnait des inquiétudes si fatalement justifiées.

Jasmin (Jacques), était né le 9 mars 1798, d'une famille rien moins que riche. Fils d'un tailleur, la profession de son père ne lui convenait pas; il fallait, à son caractère vif et bouillant, plus de mouvement et moins d'assiduité au travail : il choisit l'état de coiffeur, auquel il est toujours resté fidèle, malgré ses succès poétiques.

De bonne heure, il eut à secourir sa famille. Il ouvrit alors la petite boutique qu'il a occupé toute sa vie, vrai nid de poëte, cachée sous les ombrages de la place des Greniers, à Agen.

« Il rasait bien et chantait mieux, » dit Sainte-Beuve, et peu à peu chalands et curieux de venir, si bien qu'un peu d'aisance, un petit ruisselet argentin (comme il dit), le visita, lui, le premier de sa famille, et qu'il devint même propriétaire de sa modeste maison. Dès ce moment, Jasmin, dont la famille était désormais à l'abri du besoin, peut se livrer, avec moins de gêne, au sentiment poétique qui vibrait en lui; génie et fortune lui vinrent.

Il a débuté, en 1825, par une pièce de vers intitulée : *Il me faut mourir*. Depuis il a publié un grand nombre de poëmes en patois méridional. Tous ont obtenu un succès prodigieux, non-seulement en France, mais aussi à l'étranger; pourtant, il ne fut jamais riche, car il s'était institué la providence des malheureux qui, jamais en vain, ne s'adressèrent à son bon cœur.

Voici ce que dit de lui le *Figaro*: « C'est bien le moins que nous ayons un souvenir pour le poëte d'Agen, qui tenait, comme Figaro, une plume d'une main et le rasoir de l'autre. Jasmin a savouré, l'un après l'autre, les plus beaux triomphes qu'un poëte ait jamais rêvés. Il a été acclamé par les multi-

tudes idolâtres ! il a été porté de ville en ville sur un parois ; celle-ci lui offrait une coupe, celle-là une plume, une autre un laurier d'or. Il a gravi, après Clémence Isaure, les glorieuses marches du Capitole toulousain ! il a couru pendant trente ans la province, au milieu d'une perpétuelle ovation, et ce qu'il faut ajouter, c'est que les pauvres avaient large part dans ces succès. »

Je cite encore ce que disait M. Villemain à l'Académie, en demandant pour lui la médaille du *poëte moral et populaire* : « Il ne respire que les sentiments les plus purs : Dieu, la patrie, la famille, l'amour fidèle, l'amitié reconnaissante, le zèle pour les orphelins, pour les souffrants, pour l'église de village, pour le presbytère en ruine du vieux curé, pour la statue du héros. »

Que pourrais-je ajouter à un éloge si éloquent, où pourtant une des ses plus précieuses qualités est oubliée. Celui que Lamartine a nommé le plus grand poëte de son siècle était d'une modestie sans exemple. Nous le ferons mieux connaître en donnant la traduction d'une pièce de vers qu'il adressa aux coiffeurs de Paris lors de son premier voyage dans la capitale, à l'occason d'un banquet qui lui fut offert, banquet auquel nous regrettons d'être obligé de dire que bien peu prirent part.

EPITRE AUX COIFFEURS DE PARIS

Qui m'ont offert un banquet

Parce que j'ai écrit quelques mots harmonieux.

Amis, vous me donnez une fleur,
Et puis, vous proclamez dans les airs
Que j'orne le peigne d'honneur
Et de la main qui frise tout aussi bien
La petite dame et la marquise,
Vous couronnez aussi ma muse.
Amis, c'est trop ; je sais bien
Que j'ai souvent eu l'habitude
Du fameux barbier espagnol ;
D'une dent de mon peigne j'ai fait une plume,
Ensuite, je m'en suis servi quelquefois le lundi.
Mais vous, vous faites mieux : votre peigne qui brode
A l'univers lance la mode ;
J'obéis alors, et prends ma leçon.
Et quand je vois sur la tête d'une jeune femme coiffée
Luire la poésie emperlée, embaumée,
Je reconnais que vous êtes plus poëtes que moi !

Dans ces vers, qui perdent le meilleur de leur charme à être traduits, il était impossibl de se montrer plus modeste, et d'honorer son métier plus noblement. Tel était celui que, malgré notre humilité, nous sommes fier d'appeler notre confrère (en coiffure, bien entendu). Poëte, académicien, chevalier de la Légion d'honneur, tous ces honneurs ne lui firent jamais quitter le titre de coiffeur, auquel il tenait beaucoup. Enfin, pour finir par une dernière citation, j'emprunte au *Petit Journal* les quelques lignes suivantes :

« Jasmin était poëte et coiffeur... La main qui tenait le peigne avec l'assurance de Plaisin, d'Apollon, de Narcisse, de tous les coiffeurs en vogue, écrivait des vers comme Parny, Delille ou Gentil-Bernard. Aussi Jasmin appelait-il ses poésies les *Papillotes*, une consécration professionnelle. »

J. SYRET, *professeur*.

CORRESPONDANTS

Pour Lyon, Mme PHILIPPE BAUDIER, au Bureau central, rue Gasparin, 29.

Pour toute la Belgique et la Hollande, M. BOUSQUET DE TOURTOUR, grande place, n° 28. Entrée particulière, rue des Harengs, 20, à Bruxelles

Pour toute l'Angleterre, à Londres, M. ED. CARRIÈRE, 57, Davies street, Berkeley square.

S'adresser pour l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne et la Russie, aux Directeurs des postes de Cologne et de Sarrebruck (Prusse).

Pour la Toscane et les Etats Romains, JOSEPH KIERNERK, rue Cerretoni, près l'hôtel d'York, n° 4663, premier étage, à Florence.

Pour Francfort-sur-le-Mein, M. WILH. FUCHS, Zeil 1 (Constabler Wache.)

On peut s'abonner aussi à tous les bureaux de messageries et chez tous les libraires.

Paris — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.



Novembre 1864.

Lith. Michelet. Paris

LE BON TON

Journal de Modes.

Paris, 64, Rue S.te Anne.

Nos 1, 2, 3, Coiffures par Mr. SYRET, Professeur, 17, rue Monthyon, 17.
Nos. 4 et 5 Coiffures par Mr. DESMARETS, Professeur, 16, rue Boucher.



LE BON TON

1er Novembre 1864.

Journal de Modes

publié par la Société des Journaux de Modes réunis.

On s'abonne au Bureau : rue Ste Anne, 64, à Paris.